

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PARENTS FUNAMBULES : CONCEPTUALISATION DE L'EXPÉRIENCE  
SUBJECTIVE DES PARENTS DANS LA FAMILLE D'ACCUEIL RÉGULIÈRE  
AU QUÉBEC

THÈSE  
PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (3291)

PAR  
ARIANE BOYER

SEPTEMBRE 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

C'est ici que se termine cette grande aventure. Je crois maintenant pouvoir affirmer que la réalisation d'un doctorat et la rédaction d'une thèse relèvent parfois elles aussi du travail du funambule. Tout cela n'aurait été possible sans la présence d'un ensemble de personnes importantes qui ont su, chacune à leur façon, m'aider à garder mon équilibre.

Je tiens à remercier en premier lieu les parents d'accueil, ces parents funambules, qui ont si généreusement accepté de m'ouvrir la porte sur un monde fascinant qu'est celui de l'accueil d'enfants en difficulté. Merci d'avoir eu le courage de prendre la parole pour partager des expériences parfois difficiles à raconter. Surtout, merci d'assumer jour après jour un mandat essentiel dans notre société.

Je tiens ensuite à remercier une personne qui m'a accompagnée depuis notre première rencontre avant mon acceptation au doctorat. Merci Raphaële Noël d'avoir toujours cru en ce projet et d'y avoir vu de belles énigmes à résoudre. Merci de m'avoir accueillie au sein du laboratoire de recherche et d'y avoir fait une place pour les parents d'accueil. Merci pour les rencontres lors desquelles nous nous sommes tant de fois emballées face à ce que l'on découvrait. Merci pour les innombrables heures de corrections et de réflexion. Merci pour la confiance.

Je ne peux passer sous silence la contribution de trois personnes qui, à différents moments de cette recherche doctorale, ont pris de leur temps pour se pencher sur mon projet et ont grandement nourri mes réflexions. Merci tout d'abord à Mme Sophie Gilbert qui m'a permis de bénéficier de son regard enrichissant et rigoureux à plusieurs reprises, en plus de me permettre de garder en tête les jeunes de la marge

qu'elle connaît si bien, et qui se sont retrouvés pour plusieurs, à un moment ou à autre, dans une famille d'accueil. Merci également à M. Roland Meunier pour son récit unique de la syndicalisation des familles d'accueil. Finalement, merci à M. Gérald Lajoie pour sa réflexion sur les rouages du système québécois de la protection de la jeunesse.

Un grand merci également à mon jury de thèse, Mmes Sophie Gilbert, Geneviève Pagé et Françoise-Romaine Ouelette qui prenez de votre temps pour me permettre de recueillir vos réflexions si précieuses sur ma recherche.

Finalement, merci à mes proches, ma famille et mes amis, qui ont été une source intarissable d'encouragements, de soutien et d'amour.

## TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	vii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 Historique des familles d'accueil au Québec .....	4
1.2 Caractéristiques sociodémographiques .....	5
1.3 Pertinence de l'objet d'étude .....	6
CHAPITRE II	
CONTEXTE THÉORIQUE.....	9
2.1 État des lieux de la littérature .....	9
2.1.1 Les motivations à devenir parent d'accueil .....	9
2.1.2 L'attachement des parents d'accueil.....	10
2.1.3 Les représentations du parent d'accueil.....	11
2.1.4 Parents d'accueil et soutien.....	11
2.1.5 Satisfaction du parent d'accueil, facteurs de réussite et facteurs de risque pour le placement.....	12
2.1.6 Pères d'accueil .....	15
2.1.7 Professionnalisation de l'accueil familial .....	16
2.1.8 Mise à jour de la recension .....	18
2.2 Cadre conceptuel .....	22
2.2.1 La parentalité .....	23
2.2.2 Désir d'enfant, désir d'être parent .....	24
2.2.3 Transmission et répétition dans la relation parent-enfant.....	26
2.2.4 Filiation.....	28
2.2.5 Souffrance des soignants.....	30
CHAPITRE III	
QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	33
3.1 Historique de l'intérêt pour le sujet de recherche.....	33

3.2	Questions et objectifs de recherche .....	35
CHAPITRE IV		
	MÉTHODOLOGIE.....	36
4.1	Paradigme méthodologique .....	36
4.2	Échantillon.....	39
4.3	Recrutement.....	40
4.4	Collecte des données et instrument .....	41
4.5	Procédure.....	43
4.6	Analyse des données.....	45
4.7	Éléments de rigueur.....	47
4.8	Éthique.....	48
4.8.1	Le respect de la personne.....	48
4.8.2	La recherche du bien pour autrui et la non malfaisance .....	49
4.8.3	L'équité .....	49
4.8.4	Le choix réfléchi du sujet de l'étude.....	50
4.8.5	L'évaluation et la réduction des risques par rapports aux avantages anticipés et risque minimal .....	50
4.8.6	Le consentement libre et éclairé, droit de retrait et soutien.....	51
4.8.7	Le droit à la protection de la vie privée .....	52
CHAPITRE V		
	RÉSULTATS.....	53
5.1	Mise en contexte des résultats .....	53
5.2	Article 1 : Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière .....	56
5.3	Article 2 : Accompagner les parents d'accueil québécois : comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants ?.....	95
5.4	Article 3 : Paroles d'hommes dans la famille d'accueil : reconnaître leur place et penser leur spécificité.....	132
CHAPITRE VI		
	DISCUSSION .....	156
	CONCLUSION.....	165

ANNEXE A	schéma d'entretien.....	169
ANNEXE B	questionnaire sociodémographique.....	171
ANNEXE C	formulaire de consentement.....	173
BIBLIOGRAPHIE.....		178

## RÉSUMÉ

Au cours de la dernière année, 34 449 enfants ont été pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (ACJQ, 2018) après que leur développement ou leur sécurité aient été compromis. La plupart des signalements pour ces enfants impliquent des problématiques de négligence ou d'abus physique. Parmi ces enfants, près du tiers ont été placés dans une famille d'accueil. Les familles d'accueil regroupent des personnes qui ont fait le choix d'accueillir dans leur quotidien les enfants vulnérables de notre société. Au Québec, il existe différents types de familles d'accueil. Parmi celles-ci, les familles d'accueil régulières auxquelles cette recherche s'intéresse se caractérisent par le fait qu'elles accueillent des enfants pour une durée variable allant au maximum jusqu'à leur majorité. Les études qui s'intéressent aux parents d'accueil impliquent pour la plupart des méthodologies quantitatives et sont presque systématiquement constituées d'échantillons de femmes. Les aspects subjectifs et psychiques de l'expérience de ces parents sont également peu étudiés. La situation est d'autant plus marquante au Québec où les recherches sur les parents d'accueil se font rares. Pourtant, ces personnes assument un mandat complexe et essentiel qui est celui de prendre soin d'enfants maltraités et négligés. Ainsi, la présente thèse par articles s'intéresse à l'expérience subjective de parents de familles d'accueil régulières, à partir de trois objectifs spécifiques : 1) mieux comprendre le choix de cette forme de parentalité ; 2) mieux définir les ressources et les besoins de ces parents ; 3) explorer l'expérience spécifique des pères d'accueil. La recherche présente un devis qualitatif inductif et privilégie une combinaison d'éléments de la théorisation enracinée ou *grounded theory* et d'une écoute psychanalytique. Des entretiens de type non-directif ont été réalisés auprès de dix parents d'accueil (total de 20 entretiens), dont cinq femmes et cinq hommes. L'analyse par catégorie conceptualisantes a été utilisée afin d'étudier l'ensemble des données. Les résultats sont présentés sous la forme de trois articles empiriques. Le premier article rassemble les différentes catégories conceptualisantes sous la proposition des « parents funambules ». L'article propose des réponses à la question du sens du choix de devenir parent d'accueil en soumettant l'idée d'un « désir d'accueil ». Il met de l'avant une identité articulée autour du don et du soin à laquelle s'identifient les participants. Le deuxième article s'attarde aux défis mentionnés par les participants concernant leurs rapports avec l'institution et les intervenants de la protection de la jeunesse. L'article discute du double mandat de soutien et d'évaluation qui émerge de leurs propos. Il expose également des paramètres pour un accompagnement spécifique à la parentalité qui soit exempt d'enjeux d'évaluation. Finalement, le

troisième article s'intéresse à l'expérience des pères dans la famille d'accueil. Les résultats montrent que ces hommes se retrouvent dans une position périphérique à la famille d'accueil, ce qui leur confère un certain recul par rapport à la vie familiale et aux relations avec l'institution. L'article amène une réflexion sur la fonction essentielle de tiers devant être favorisée chez ces hommes dans un contexte hautement complexe comme celui du placement familial. L'ensemble des résultats est discuté à la lumière d'une réflexion plus globale sur le système québécois de protection de l'enfance. La discussion interroge les enjeux psychiques de la parentalité d'accueil et questionne la possibilité d'une conception pluriparentale du placement familial, ainsi que les fonctions et enjeux symboliques de celui-ci.

Mots clés : Parentalité d'accueil, soutien, pères, protection de l'enfance, recherche qualitative

## INTRODUCTION

La toute première fois que j'ai fait la rencontre d'une famille d'accueil, j'étais à la fois intriguée et déroutée. J'étais alors étudiante au baccalauréat en psychologie, sans expérience clinique particulière, et je travaillais sur un projet de recherche portant sur l'attachement des enfants placés en famille d'accueil. Je me souviens de m'être rendue dans la première famille avec des questions qui tournaient dans ma tête : Comment en arrive-t-on à accueillir dans son quotidien des enfants maltraités et négligés? Qui sont ces personnes qui acceptent ce mandat si délicat? Puis, semaine après semaine, les questions se sont intensifiées. Plus j'allais à la rencontre de ces mères d'accueil, plus l'énigme s'imposait. Ce que je n'avais pas envisagé au départ, c'était de faire la rencontre de parents dont les récits traduisaient une grande détresse. Une détresse avouée à demi-mot, comme si elle risquait d'être incomprise. Une détresse face à la réalité de l'accueil d'enfants en difficulté qui se situait souvent bien loin de ce qui avait été imaginé au départ. Néanmoins, une grande force et une détermination à continuer leur mandat marquaient leur discours. Quelques années plus tard, une recherche doctorale est née de cette expérience.

Ainsi, la présente recherche propose d'explorer l'expérience subjective de parents de familles d'accueil régulières. Il existe certes de nombreuses recherches présentes dans la littérature sur la parentalité d'accueil, mais peu d'entre elles s'intéressent à leur expérience subjective de façon globale, et encore moins aux aspects psychiques de leurs vécus. Les études sont également presque toujours constituées d'échantillons de femmes. Au Québec, la question des parents d'accueil est encore très peu étudiée. Ainsi, la connaissance partielle de cette population pose problème à certains égards. Dans la perspective où ces personnes sont responsables de l'accueil d'enfants

vulnérables dont l'histoire précoce est marquée par le traumatisme, il apparaît important de s'intéresser à la perception que les parents d'accueil ont de leur réalité.

La recherche comporte trois objectifs spécifiques : 1) mieux comprendre le choix de cette forme de parentalité, notamment à partir de l'articulation entre motivations et sens de l'expérience ; 2) mieux définir les ressources et les besoins de ces parents ; et 3) explorer l'expérience spécifique des pères d'accueil.

Le devis de recherche a été élaboré selon une perspective qualitative inductive et s'appuie sur des principes de la théorisation enracinée (Luckerhoff et Guillemette, 2012) ou grounded theory (Glaser et Strauss, 2010) et d'une écoute psychanalytique (Brunet, 2009 ; Gilbert, 2009). Des entretiens de type non-directif ont été réalisés auprès de dix parents d'accueil (total de 20 entretiens). La méthode d'analyse par catégories conceptualisantes (Paillé et Muchielli, 2012) a permis de proposer une conceptualisation de l'expérience émergeant des récits des participants.

La thèse est écrite selon la structure suivante :

- Le chapitre I constitue la problématique. Il regroupe des éléments du contexte sociohistorique des familles d'accueil au Québec, un portrait sociodémographique de la population à l'étude, ainsi que la démonstration de la pertinence du sujet à l'étude.
- Le chapitre II présente le contexte théorique qui comprend une revue de la littérature existante au sujet des parents d'accueil et un cadre conceptuel faisant état des concepts sensibilisateurs qui ont guidé le processus réflexif tout au long de la recherche.
- Le chapitre III présente l'historique de l'intérêt pour le sujet de recherche et énonce la question et les objectifs de recherche.

- Le chapitre IV détaille les éléments du paradigme dans lequel s'inscrit la méthodologie privilégiée et rend compte des choix méthodologiques aux différentes étapes de la réalisation de la recherche.
  
- Le chapitre V rassemble les trois articles de résultats. Le premier présente la conceptualisation de l'expérience des parents d'accueil rencontrés, le deuxième propose une réflexion sur un accompagnement spécifique aux enjeux de la parentalité d'accueil, alors que le troisième étudie la question des pères dans la famille d'accueil.
  
- Le chapitre VI expose une discussion sur les principales questions soulevées par l'ensemble des résultats. Une réflexion est proposée sur la nature du système québécois de protection de l'enfance, sur les fonctions du placement familial, ainsi que sur les implications psychiques de la position de parent d'accueil.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE

#### 1.1 Historique des familles d'accueil au Québec

L'évolution des familles d'accueil dans la société québécoise s'inscrit dans la tradition religieuse. Entre le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle, les jeunes en difficulté trouvent refuge dans les communautés religieuses. C'est à partir de 1869 que les citoyens québécois peuvent accueillir pour la première fois des enfants à leur domicile grâce à la création de la Loi des écoles industrielles (MSSS, 2003). Quelques années plus tard, la Loi de l'assistance publique (1921) offre le premier financement aux établissements responsables de l'accueil des orphelins (MSSS, 2016). Les années 50 sont marquées par l'apparition des premiers placements formels dans des ressources alors désignées comme « foyers nourriciers » et gérées par des agences de service social (Lapierre, 2014). Il faut attendre 1971 pour que l'appellation de « famille d'accueil » fasse son apparition officielle. Cette catégorie regroupe alors les ressources pour enfants, tout comme les ressources pour adultes et personnes âgées (MSSS, 2016). Cette nomenclature sera modifiée en 1992 (Lapierre, 2014) sous la Loi 120 qui établit les ressources de type familial (milieux d'accueil pour enfants, adolescents, adultes et personnes âgées) et les ressources intermédiaires (milieux d'accueil pour populations à besoins particuliers tels que la déficience physique ou intellectuelle). Puis, l'apparition de la Loi sur la protection de la jeunesse en 1979 instaure notamment des placements de plus courte durée, visant le respect du principe

selon lequel il est préférable que l'enfant puisse retourner le plus rapidement possible dans son milieu naturel (MSSS, 2016). Depuis les années 2000, une série de démarches législatives motivées en partie par un désir d'une meilleure reconnaissance de ces ressources a mené au jugement Grenier (2008). Ce jugement entérine le droit d'association des ressources (Lapierre, 2014). De ce jugement découlera la Loi 49 (2009) sur la représentation des ressources qui a permis la négociation d'une toute première entente collective pour les ressources dont font partie les familles d'accueil (MSSS, 2016).

Il existe aujourd'hui différents types de familles d'accueil. Les familles dites spécifiques, qui impliquent un lien de parenté entre l'enfant et les personnes qui l'accueillent (ex. : grands-parents, oncle / tante, etc.), les familles d'accueil Banque-mixte qui permettent d'accéder à l'adoption des enfants accueillis, ainsi que les familles d'accueil régulières qui regroupent les sujets qui accueillent les enfants pour une durée variable allant au maximum jusqu'à leur majorité. C'est sur cette dernière catégorie de familles d'accueil que porte l'ensemble de cette recherche doctorale.

## 1.2 Caractéristiques sociodémographiques

Selon le dernier rapport des directeurs de la protection de la jeunesse, 38 945 signalements ont été retenus au cours de l'année 2018 au Québec (ACJQ, 2018). Ce nombre représente une augmentation de 11,6% depuis l'année 2015-2016. La majorité de ces signalements impliquent des problématiques de négligence, de risques sérieux de négligence, d'abus physique ou de risque sérieux d'abus physique. Parmi les enfants concernés par ces signalements, 34 449 ont été pris en charge par la DPJ

suite à l'évaluation de leur situation. Au 31 mars 2018, près du tiers (29,7%) avaient été placés en ressource de type familial (famille d'accueil).

Si le portrait des enfants en difficulté est documenté de façon systématique par la DPJ, les informations sur les familles d'accueil s'avèrent beaucoup moins accessibles. Le cadre de référence sur les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (MSSS, 2016) chiffre à 5322 le nombre de ressources destinées aux enfants au Québec. Toutefois, mis à part cette statistique sur le nombre total des ressources, il n'existe à notre connaissance pas de données sociodémographiques disponibles sur la population des familles d'accueil, en dehors de leur dossier confidentiel au centre jeunesse.

### 1.3 Pertinence de l'objet d'étude

Malgré le mandat considérable d'accueillir chez soi des enfants maltraités ou négligés, peu de recherche s'intéressent à l'expérience subjective des parents d'accueil. Or, ces parents représentent plus de 5000 familles au Québec et assurent à eux seuls la garde de près de 30% des enfants confiés à la Direction de la protection de la jeunesse (Bilan des DPJ, 2018). L'analyse de la littérature sur la parentalité d'accueil soulève tout d'abord que la majorité des recherches ont été effectuées suivant des méthodologies quantitatives. Il est tout de même possible de relever plusieurs études qualitatives. Celles-ci s'inscrivent rarement dans une perspective inductive et se rapportent généralement à des aspects spécifiques de l'expérience des parents d'accueil, plutôt que de la considérer dans sa globalité. La revue de la littérature permet également de constater que les études portant spécifiquement sur les familles

d'accueil régulières (désignée en anglais par le terme *non kinship families*) se font rares. À notre connaissance, aucune étude québécoise ne s'intéresse précisément à cette population. Cela s'ajoute à l'absence de données épidémiologiques disponibles concernant les parents d'accueil au Québec. De plus, force est de constater que les échantillons de recherche sont constitués presque exclusivement de femmes. Les hommes des familles d'accueil sont très peu présents dans les études. Une seule étude paritaire a été recensée (Migliorini et al., 2018), alors que les autres impliquent une grande majorité de femmes.

Ces constats reflètent une connaissance pour le moins partielle de la population des parents d'accueil. Pourtant, de par la nature même de la fonction de la famille d'accueil, ces personnes assument un mandat hautement complexe et délicat en accueillant dans leur quotidien des enfants parmi les plus vulnérables de la société. En effet, les parents d'accueil prennent soin d'enfants dont la vie familiale a été marquée par le traumatisme et dont le développement ou la sécurité a ainsi été compromis. Ces parents assument ni plus ni moins la prise en charge des enfants de la marge. De plus, comme il en sera question dans le prochain chapitre, il existe des défis importants de rétention et de recrutement des familles d'accueil à travers le monde. Des auteurs québécois (Joly, 2013; Turcotte et al., 2008) ont notamment pu établir la difficulté inquiétante à trouver suffisamment de familles pour accueillir les enfants et à faire en sorte qu'elles occupent leur rôle à long terme. Cette situation amène les familles d'accueil à être « une denrée rare et précieuse » (Joly, 2013, p. 10).

Alors que ce présent projet découlait à l'origine d'un questionnaire entourant le choix de devenir parent d'accueil, il est apparu, au fil des lectures et des réflexions, que cette question nécessitait d'être replacée dans une perspective plus large de l'expérience de la parentalité d'accueil. En effet, les constats de la littérature sur cette forme de parentalité ainsi que le contexte des nombreux changements imposés par la syndicalisation des familles d'accueil soulignent la pertinence d'établir un portrait

plus en profondeur de cette population. Dans ce contexte, la présente recherche a été pensée de façon à conceptualiser l'expérience de parents d'accueil québécois à partir de leurs vécus, afin de mieux comprendre ce type de parentalité. Une méthodologie qualitative inductive a été privilégiée afin de donner la parole aux principaux acteurs concernés et ainsi tenter d'avoir accès à leur vision subjective de leur réalité de parent d'accueil. Les objectifs spécifiques de la recherche ont été élaborés à partir des questionnements et des lacunes de la littérature concernant les parents d'accueil.

## CHAPITRE II

### CONTEXTE THÉORIQUE

#### 2.1 État des lieux de la littérature

Il existe un certain nombre de recherches dont l'objet d'étude principal est le parent d'accueil. Celles-ci sont toutefois beaucoup plus rares au Québec, particulièrement en ce qui a trait à la population des familles d'accueil régulières. L'essentiel des résultats de ces recherches est présenté dans la mise en contexte de chacun des trois articles qui constituent le chapitre des résultats de cette thèse. Néanmoins, un résumé de cette littérature est proposé ci-après, ainsi qu'une mise à jour couvrant la période suivant la publication des articles à ce jour.

##### 2.1.1 Les motivations à devenir parent d'accueil

L'une des questions qui préoccupe les chercheurs dans le champ de l'accueil familial est celle des motivations qui conduisent des personnes à devenir parent d'accueil. La plupart des études sur le sujet ont investigué ces motivations à un niveau conscient et établissent deux principales catégories : les motivations centrées sur l'intérêt de

l'enfant (De Maeyer et al., 2014 ; Rhodes et al., 2006 ; Tyjbee, 2003) et les motivations centrées sur l'intérêt du parent (Andersson, 2001 ; Broady et al., 2010 ; Rhodes et al., 2006 ; Tyjbee, 2003). Ce second type de motivations serait associé à un établissement plus difficile d'un lien significatif avec les enfants accueillis (Buehler et al. ; 2003 ; Cole, 2005 ; De Maeyer et al., 2014). Quelques rares études s'avancent sur des hypothèses plus dynamiques. Ballen et al. (2010) soulèvent par exemple l'adversité vécue par les parents d'accueil au cours de leur vie et l'idée qu'ils pourraient chercher à s'identifier à des enfants ayant des expériences semblables. Pallanca et al. (2011) proposent également que l'implication en tant que parent d'accueil pourrait occuper une fonction de réparation par rapport à des éléments de leur histoire. Une description exhaustive des études s'intéressant aux motivations à devenir parent d'accueil est présentée dans l'article I du chapitre des résultats.

### 2.1.2 L'attachement des parents d'accueil

Les études sur l'attachement se sont quant à elles intéressées à la nature de la relation qui s'établit entre un enfant placé et la mère d'accueil, ainsi que sur le type d'attachement présent chez la population de ces mères. Le principal constat qui émerge des recherches est le fait que les représentations d'attachement des mères d'accueil seraient très semblables à celles d'échantillons cliniques (Pallanca, 2008 ; Pallanca et al., 2011) et la plupart présenteraient un état mental non résolu associé à des deuils, des pertes ou des traumatismes non résolus psychiquement (Dozier et al., 2001 ; Ballen et al., 2010). Ces données soulèvent des questions puisqu'elles impliquent la présence de pertes ou de traumatismes non résolus chez ces personnes, ainsi qu'un plus grand risque d'adopter des comportements de type intrusifs ou effrayants envers l'enfant accueilli (Ballen et al., 2010).

### 2.1.3 Les représentations du parent d'accueil

Les études sur les représentations que les parents d'accueil ont de leurs rôles et fonctions mettent en évidence leur position spécifique impliquant deux pôles, l'un parental et l'autre professionnel (Bagirishya et Gilbert, Chapon, 2005, 2011 ; Euillet et Zaouche-Gaudron, 2007 ; 2002 ; Joly, 2013). Les études montrent également le défi qui concerne la présence des parents biologiques de l'enfant (Beaumier, 2011) et la façon dont les parents d'accueil se positionnent à cet égard, entre suppléance et substitution (Chapon, 2005, 2011). Globalement, certains parents tendent à s'identifier aux aspects plus professionnels du rôle de parent d'accueil et considèrent par exemple leur mandat comme un « travail autonome » (Bagirishya et Gilbert, 2002), alors que d'autres se définissent davantage par les aspects parentaux, comme ceux qui se perçoivent comme un « parent normal » (Beaumier, 2011) pour les enfants accueillis. Or, différents auteurs abordent la coexistence de ces deux pôles qui peuvent parfois créer une situation paradoxale complexe pour les parents d'accueil à qui l'on demande en fait d' « aimer l'enfant comme une mère en se pensant comme une professionnelle » (Neyrand, 2005, p. 10).

### 2.1.4 Parents d'accueil et soutien

Une autre composante de l'expérience des parents d'accueil concerne leur perception des différentes formes de soutien qu'ils reçoivent dans le cadre de leur mandat. Plusieurs auteurs établissent que cette perception du soutien reçu est liée à la rétention (soit le fait de poursuivre leur mandat dans le temps) et à la satisfaction des familles d'accueil (Geiger, Hayes, Lietz, 2013 ; MacGregor, Rodger, Cummings, Leschied,

2006 ; Piel, Geiger, Julien-Chin, Lietz, 2016 ; Rhodes, Orme, McSurdy, 2003 ; Turcotte, Dionne, Cloutier, 2008). Les auteurs établissent également que le soutien provenant de l'institution revêt un caractère particulièrement important (Cavazzi, Guilfoyle, Silms, 2010 ; MacGregor et al., 2006 ; Turcotte, Dionne, Cloutier, 2008), en ce sens que c'est ce soutien en particulier qui est recherché chez les parents d'accueil. Par ailleurs, différentes études soulignent que les parents d'accueil exprimeraient un sentiment de manque de soutien (Delfabbro et al., 2002; MacGregor et al., 2006) et un manque de reconnaissance de la part de cette instance (Brown et Calder, 1999; Geiger, Hayes Piel, Julien-Chinn, 2017 ; Piel et al., 2016 ; Joly, 2013 ; Geiger et al., 2013 ; Murray, Tarren-Sweeney, France, 2011 ; Cavazzi, Guilfoyle, Silms, 2010 ; Antoine, Gauthier, Boudou-Orliac, 2009 ; Turcotte et al., 2008 ; MacGregor et al., 2006 ; Hudson, Levasseur, 2002; Rosenwald et Bronstein, 2008). Plusieurs pourraient toutefois compter sur le soutien d'autres familles d'accueil (Piel et al., 2016 ; Joly, 2013 ; Geiger et al., 2013 ; Metclafe, Sanders, 2012 ; Samrai et al. 2011 ; Harmon, 2005) ou de leur famille et amis (Cavazzi et al., 2010 ; Geiger et al., 2013 ; Samrai et al., 2011).

#### 2.1.5 Satisfaction du parent d'accueil, facteurs de réussite et facteurs de risque pour le placement

Parmi les études sur la parentalité d'accueil, différents chercheurs se sont attardés aux facteurs qui contribuent à la satisfaction des parents d'accueil dans l'exercice de leur rôle. Ces recherches portent sur les concepts de rupture et de réussite de placement, en tentant notamment de définir ce qui poussent certains parents d'accueil à continuer d'accueillir des enfants, et d'autres à décider d'arrêter.

Wilson et al. (2000) soulèvent que les parents d'accueil se percevaient globalement comme satisfaits dans leur rôle. Des études se sont d'ailleurs intéressées à la prévalence de l'épuisement professionnel (burnout) chez cette population et ont observé de faibles taux d'occurrence de cette difficulté, tout en relevant une importante satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle (Dyer, 2005; McLain, 2008; Washington, 2006) en dépit de la difficulté reconnue de la tâche qui leur revient. Au plan des caractéristiques personnelles, les parents les plus satisfaits seraient ceux qui présentent une bonne capacité de régulation émotionnelle (Barlett, 2009), un sentiment d'efficacité personnelle (Joly, 2013; Whenan et al., 2009) et dont les tracas quotidiens ne prennent pas une place centrale (Barlett, 2009). La qualité de la relation avec l'enfant placé est également identifiée comme un facteur important de satisfaction (Joly, 2013; Whenan et al., 2009). Puis, en ce qui a trait aux facteurs liés à l'institution, les études montrent que la satisfaction des parents d'accueil peut être mise à l'épreuve par l'intensité des demandes exigées par leur mandat (établir une relation avec un enfant en difficulté, conjuguer vie privée et accueil familial, prendre part à des rencontres avec les intervenants, etc.), ainsi que par la difficulté à comprendre les demandes institutionnelles et à naviguer dans un système complexe (Cooley et Petren, 2011).

D'autres auteurs se sont plutôt intéressés aux facteurs favorisant une rupture de placement, (définie par le fait que le parent d'accueil décide de mettre fin à un placement problématique), une perturbation importante du placement, ou même simplement l'intention d'arrêter d'accueillir des enfants. Ces situations sont caractérisées entre autres par la possibilité de danger pour la famille ou une menace à leur sécurité (Brown et Bednar, 2006; Brown et Calder, 1999), par des comportements problématiques des enfants accueillis (Brown et Bednar, 2006; Taylor et McQuillan, 2014), ou encore par des événements de vie importants vécus par les parents d'accueil (Brown et Bednar, 2006; Brown et Calder, 1999). Les placements d'adolescents, les difficultés d'adaptation de l'enfant aux contacts de ses parents

d'origine, ainsi que la première année de placement représenteraient des situations qui augmentent le risque de perturbation importante (Taylor et McQuillan, 2014). De plus, la difficulté des parents d'accueil à vivre le départ des enfants nuirait au déroulement des placements (Buehler et al., 2003; Delfabbro et al., 2002). Au plan institutionnel, le manque de soutien (Brown et Bednar, 2006) et de formation continue (Rhodes et al., 2001) pourraient mener à une rupture de placement ou à l'intention des parents d'accueil de quitter leur mandat. Finalement, une seule étude recensée aborde les enjeux psychiques liés aux ruptures de placement, dans ce cas-ci sous l'angle de la répétition traumatique vécue et mise en scène par l'enfant placé dans la relation avec ses parents d'accueil (Dérivois et Marchal, 2013).

À l'opposé, certains facteurs favorisent un placement réussi et contribuent à l'intention des parents d'accueil de continuer à accueillir des enfants. Ainsi, un climat sécuritaire dans la famille d'accueil, le développement d'un lien significatif entre l'enfant et la famille, ainsi que le fait de constater des impacts positifs du placement sur l'enfant (Brown et Campbell, 2007), sont autant d'éléments qui agissent en faveur de placements heureux. La capacité des parents d'accueil à mettre des limites adaptées à l'enfant (Crum, 2009), ainsi que le soutien des proches (Brown, 2008; Crum, 2009; Joly, 2013) et du conjoint (Buehler et al., 2003) sont généralement garants d'un bon déroulement des placements. Le fait que les enfants souhaitent eux-mêmes être placés contribuent également à un placement plus harmonieux (Sinclair et Wilson, 2003). L'établissement de relations positives avec l'institution constituent à la fois un facteur de réussite des placements (Brown et Campbell, 2007; Brown, 2008) et de satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle (Joly, 2013).

### 2.1.6 Pères d'accueil

L'expérience des hommes dans les familles d'accueil est probablement l'un des aspects les moins étudiés dans le champ de l'accueil familial. En général, les études sur la parentalité d'accueil concernent uniquement l'expérience des femmes. Rares sont les échantillons qui incluent un nombre significatif d'hommes. Les recherches sur la question relèvent notamment que la prise en compte des pères dans les interventions concernant la famille d'accueil est très variable d'un professionnel à un autre (Tassin, 2004) et qu'il y aurait parfois même une tendance à minimiser leur implication (Rhodes et al., 2003). Ces hommes assumeraient également des rôles plus traditionnels au sein de la famille d'accueil : rôle d'autorité (Mainpin et al., 2016), d'éducation (Gilligan, 2000; Tassin, 2004), de développement du sentiment d'appartenance des enfants accueillis (Gilligan, 2012), de soutien pour la conjointe (Gilligan, 2000; Mainpin et al., 2016), de figure masculine positive (Gilligan, 2012; Wilson et al., 2007), etc. De plus, certains auteurs rappellent la fonction symbolique de tiers du père d'accueil (Chapon, 2011; De Chasse, 2014) assurant la différenciation parent-enfant et l'établissement de limites. Dans cet ordre d'idées, des auteurs soulignent le recul dont peut bénéficier le père d'accueil par rapport à la situation familiale (Cherry, 2007; Orme et al., 2014), recul qui leur permettrait par exemple d'agir comme médiateur dans la relation complexe avec les parents d'origine (Gilligan, 2012) ou avec l'institution (Gilligan, 2000).

### 2.1.7 Professionnalisation de l'accueil familial

La situation particulière de la France a amené de nombreux auteurs à écrire sur la question de l'accueil familial. Le système français de placement reconnaît le parent d'accueil comme un professionnel, désigné sous l'appellation d'« assistante familiale ». En règle générale, une personne dans la famille d'accueil détient la formation permettant d'accéder à ce titre, presque systématiquement la femme. Différents auteurs se sont penchés sur les forces et les limites d'un tel mouvement de professionnalisation. Certains soulignent l'amélioration des conditions d'exercice des assistantes familiales, en ce qui concerne par exemple la formation, la rémunération, ou encore les modalités de congé (Cherchari, 2010; Jouvès, 2010). Ce système permettrait également d'intégrer davantage l'assistante familiale dans les réflexions concernant l'enfant en collaboration avec les autres professionnels (Chapon, 2011 ; De Chassey et al, 2012 ; Jouvès, 2010 ; Sune, 2010). La formation contribuerait au développement des capacités d'auto-observation et d'analyse de l'assistante familiale qui aurait davantage de recul sur son rôle (Euillet, 2010 ; Cébula, 2010 ; De Chassey et al., 2012).

Par ailleurs, il semble que malgré les intentions de meilleure collaboration entre intervenants et assistantes familiales, le processus de professionnalisation ne serait pas parvenu à réellement médiatiser ces relations. Djaoui (2009) aborde une attitude méfiante de la part des intervenants envers les assistantes, en plus de relever chez les assistantes elles-mêmes un sentiment d'être constamment évaluées. Celles-ci seraient finalement peu intégrées dans les équipes (Cherchari, 2010 ; Jouvès, 2010) et exprimeraient un sentiment d'isolement (Alberola, 2009 ; Turbiaux, 2010). Sur un plan plus systémique, plusieurs auteurs soulèvent l'importance de ne pas occulter les aspects affectifs s'approchant davantage d'une fonction parentale, au détriment de la

professionnalisation (Cébula, 2010 ; De Chasse et al., 2012 ; Djaoui, 2012 ; Euillet, 2010, 2012 ; Jouvès, 2010 ; Neyrand, 2005 ; Thevenot, 2005).

À notre connaissance, il n'existe à ce jour aucune étude québécoise portant spécifiquement sur les effets de la syndicalisation des familles d'accueil. L'étude de Lapierre (2014) offre tout de même différents constats concernant les modifications dans la reconnaissance du statut de parent d'accueil au Québec depuis ce changement. L'étude explique que malgré les nombreux effets positifs de la syndicalisation (avantages sociaux, droit d'association et de représentation, mécanismes en cas de mésententes avec l'institution, augmentation des demandes de formation continue), ce changement majeur créerait également de nombreux obstacles. L'auteure fait notamment état d'une confusion entourant le nouveau statut légal des ressources familiales, puisqu'elles se retrouvent «à mi-chemin entre le travailleur salarié et le travailleur autonome» (p. 85). Certains représentants de la DPJ seraient également inquiets et réticents face à l'impact des changements occasionnés par la syndicalisation sur la lourdeur de leur travail. Un malaise se dégagerait également chez différents acteurs interrogés quant à une professionnalisation de l'accueil familial qui risquerait de « dénaturer » le mandat des familles d'accueil. D'autres résultats rejoignent davantage les études françaises en soulevant les réserves de certains acteurs interrogés concernant la possibilité de dénaturer la nature du mandat de la famille d'accueil dans son versant affectif et familial.

Des compléments à ce résumé de la littérature se retrouvent dans chacun des articles de la thèse en fonction des angles traités. L'article 1 aborde ainsi les spécificités psychiques des enfants placés, alors que des informations quant aux différents programmes de soutien offerts au Québec pour les parents d'accueil sont exposées dans l'article 2.

### 2.1.8 Mise à jour de la recension

Au moment de la rédaction de la thèse, une mise à jour de la recension a été effectuée afin de recenser les nouvelles études produites sur la parentalité d'accueil pour la période allant de 2016 à 2018. Cette période correspond à la rédaction des deux premiers articles en 2016 qui, en raison des délais de révision et de publication, ont été publiés en 2018. Force est de constater que les thématiques étudiées durant cette période sont semblables à celles recensées précédemment, bien que les angles de recherche puissent parfois diverger.

#### 2.1.8.1 Recherches sur la relation entre le parent d'accueil et l'enfant placé

Les études sur les styles d'attachement sont moins présentes dans les dernières années. Plusieurs auteurs se sont toutefois intéressés aux liens entre les caractéristiques personnelles des parents d'accueil et les comportements problématiques des enfants placés. Farris (2017) établit que plus le parent d'accueil perçoit la relation avec l'enfant comme étant de qualité, plus les comportements parentaux sont positifs, et inversement. Dans le même ordre d'idées, l'étude de Fuentes et al. (2014) montre que des styles parentaux inappropriés (autoritaire, permissif) contribuent aux problèmes de comportement des enfants, tant au plan internalisé qu'externalisé. Les comportements de l'enfant seraient également fortement influencés par le sentiment d'efficacité personnelle (Burce, 2017) et le niveau de stress des parents d'accueil (Gabler et al., 2018), mais constitueraient également en soi un facteur de stress important chez le parent (McKeough et al., 2017). D'autres études ont permis d'identifier les facteurs favorisant une relation de confiance auprès de l'enfant placé

(Costa, 2015), soit la patience, l'établissement d'un environnement sécurisant, ainsi que l'amour et l'affection. De plus, l'étude de Lanigan et al. (2017) révèle que la transition de l'enfant dans sa famille d'accueil est grandement facilitée par des soins sensibles au trauma, des attentes réalistes face à l'intégration de l'enfant dans la famille et un bon accès aux ressources pour les parents d'accueil. Finalement, une étude qualitative de Sihbahara (2016) s'est penchée sur l'expérience de deuil vécue par les parents d'accueil lors du départ d'un enfant. Cette situation serait vécue plus durement chez les parents d'accueil d'expérience qui anticipent davantage cette épreuve et ont des appréhensions face aux démarches des parents d'origine afin de retrouver leurs enfants. Les parents d'accueil plus récemment reconnus seraient plus enclins à aller chercher de l'aide.

#### 2.1.8.2 Les motivations des parents d'accueil

Les motivations des parents d'accueil demeurent une question d'intérêt dans les récentes études. Les recherches confirment le constat existant à l'effet que les motivations altruistes et centrées sur le bien-être de l'enfant sont les plus souvent rapportées par les parents d'accueil (Diaz, 2017; Morin, 2015). Diaz (2017) montre tout de même que l'expérience de l'accueil d'enfants donne véritablement un sens à la vie des parents. L'étude de Miglorini et al. (2018) amène des précisions en soulevant que chez les parents ayant déjà des enfants biologiques, les motivations sont généralement orientées sur le bien de la société, alors que ceux n'ayant pas d'enfant présentent davantage de motivations centrées sur les enfants eux-mêmes. Parallèlement, l'étude de Carew (2016) portant sur le stress traumatique secondaire chez les parents d'accueil soulève des réflexions intéressantes en rapportant que leurs histoires personnelles de traumatismes auraient pour effet de diminuer l'occurrence de cette problématique, contrairement aux professionnels de la protection de l'enfance

pour qui les traumatismes personnels agiraient davantage en les mettant à l'épreuve dans le cadre de leur travail.

### 2.1.8.3 Études sur les relations entre parents d'accueil et institution

La plupart des récentes études à ce sujet vont dans le même sens que les recherches existantes. Les relations sont généralement décrites de façon négative entre le sentiment de manque de soutien (Cooley et al., 2017), le sentiment d'être mal préparé pour leur rôle et le besoin de formation (Cooley et al., 2017; McKeough et al., 2017; Tonheim et Iversen, 2018). Fergus et al. (2018) rapportent également que les parents se sentiraient mal outillés pour faire face aux enjeux de santé mentale des enfants qu'ils accueillent, et iraient même jusqu'à trouver que les services sociaux auraient tendance à minimiser les besoins de soins psychologiques chez les enfants. Friedman (2017) s'est plutôt intéressé aux candidats au titre de parents d'accueil en Pennsylvanie aux États-Unis, avant qu'ils ne soient officiellement reconnus. L'étude identifie que plusieurs personnes abandonneraient avant la fin du processus en raison notamment du décalage entre leur souhait d'être parent d'accueil par vocation et la place importante prise par les aspects professionnels de la formation préalable. La quantité d'informations reçues serait vécue comme décourageante, le processus de sélection ressenti comme intrusif, et certains parents se sentiraient même ébranlés dans leur sentiment d'être de bons parents. Finalement, l'une des études recensées aborde les rapports entre parents d'accueil et parents d'origine (Basiaga et al., 2018). L'étude révèle que les parents d'accueil auraient une attitude négative envers la réintégration de l'enfant dans sa famille d'origine et souhaiteraient même que les contacts soient rendus plus difficiles pour ces parents. Les résultats sont mis en lien avec le fait que les parents d'accueil interrogés assument des placements d'urgence et sont ainsi confrontés régulièrement au départ des enfants.

#### 2.1.8.4 Facteurs de rupture et de réussite du placement

Ce thème demeure un pan important de la littérature sur les parents d'accueil. La perception du manque de soutien et de reconnaissance de la part de l'institution (Diaz, 2017; Haksoon, 2017; Morin, 2015; Tonheim et Iversen, 2018) et de l'entourage (Morin, 2015) demeurent les facteurs de rupture le plus souvent mentionnés. Les auteurs abordent également les événements de vie importants (Haksoon, 2017), les enjeux de places avec les parents d'origine des enfants accueillis (Morin, 2015), les comportements difficiles des enfants (Tonheim et Iversen, 2018), les placements d'adolescents, de garçons ou d'enfants ayant déjà vécu dans d'autres placements (Van Santen et al., 2015). Du point de vue des facteurs de réussite des placements, les parents d'accueil seraient motivés à continuer d'exercer leur rôle par l'amour qu'ils vouent aux enfants accueillis (Morin, 2015) et en raison du lien profond qui se crée avec eux (Diaz, 2017).

#### 2.1.8.5 Études récentes sur l'expérience des parents d'accueil

La mise à jour de la littérature concernant les parents d'accueil reflète encore aujourd'hui que les études qui s'intéressent au vécu subjectif des parents d'accueil de façon globale et dans une perspective inductive se font rares. Parmi les recherches recensées dans les trois dernières années, une seule semble correspondre à ce type de devis. En effet, l'étude de Cooley et al. (2017) explore l'expérience des parents d'accueil au sein du système de la protection de l'enfance et s'intéresse aux changements que ceux-ci aimeraient apporter à l'institution en place. Certains résultats sont semblables à ceux de la présente thèse. Les auteurs soulèvent un

sentiment de manque de soutien chez les parents d'accueil, ainsi qu'une perception d'un système très complexe à comprendre. Les participants de l'étude évoquent par exemple la difficulté de comprendre la fonction des différents intervenants impliqués pour leur famille d'accueil, ou encore de comprendre les différentes lois régissant la prise en charge des enfants et les contacts avec leurs parents d'origine. Les parents interrogés dans le cadre de cette étude perçoivent des contradictions institutionnelles qui semblent causer plusieurs frustrations.

## 2.2 Cadre conceptuel

Depuis les premiers questionnements qui ont mené à l'élaboration de cette thèse, jusqu'à la rédaction des articles, différents concepts sensibilisateurs ont soutenu le processus réflexif. Ces concepts ont teinté l'écoute des histoires propres à chacun des participants et ont guidé l'analyse de leurs récits. Afin d'alimenter une réflexion qui s'inscrive dans une perspective psychique à des niveaux conscient et inconscient, la majorité des auteurs consultés appartiennent au courant psychanalytique. La thèse est supportée par des théories qui permettent de comprendre les origines et les processus du devenir parent, ainsi que les enjeux entourant le soin d'enfants ayant vécu des traumatismes précoces. Le présent chapitre fait donc état des principaux concepts qui constituent en quelque sorte la trame de fond à la subjectivité de la chercheuse, en plus de retracer les principales questions ayant émergé tout au long de la réalisation de la recherche.

### 2.2.1 La parentalité

Au cours des dernières années, le concept de parentalité se retrouve dans le vocabulaire de plus en plus de disciplines et au cœur des principes d'intervention de nombreux programmes destinés aux familles. Le terme polysémique et multidisciplinaire a su orienté les politiques et les mesures de soutien destinés aux parents (Lamboy, 2009 ; Mellier et Gratton, 2015 ; Neyrand, 2013). Selon Neyrand (2013), nous assisterions vraisemblablement à l'émergence d'un « dispositif de la parentalité ». L'auteur soulève que le lien parent-enfant est progressivement devenu l'organisateur principal de la famille, marquant ainsi le passage d'une perspective familiale à une perspective parentale. L'auteur souligne par le fait même l'importante responsabilité qui pèse actuellement sur les parents qui sont considérés comme les principaux acteurs de l'éducation de l'enfant, alors que d'autres sont mis de côté (communauté, école, etc.). Cette ère de la parentalité est par ailleurs marquée, selon Neyrand (2013), par une valorisation du statut de l'enfant qui est désormais reconnu comme enfant-sujet.

Le champ psychanalytique commence à parler en termes de parentalité, ou « parenthood », dès 1959, alors que Therese Benedek aborde le phénomène comme suit :

In the parent the dynamic processes of parenthood use the already established organizations of the psychic system. But a new phase in the parents' superego evolves. This encompasses the object representations of the child and self-representations originating in the mature experiences of parenthood. The conflicts which were incorporated in the superego when the parent was a child are "worked over" through the experiences of parenthood; this accounts for a new phase of maturation in the parent (p. 415).

Ainsi, le point de vue psychanalytique propose non seulement d'explorer la parentalité comme un processus et une construction, mais permet aussi d'avoir accès à la perspective psychique et subjective de l'expérience des parents. Dans cette optique, la parentalité se construirait tout au long de la vie d'un individu et serait constituée à la fois des conflits et représentations du passé, mais serait également faite du désir s'articulant au projet d'enfant et au souhait de devenir à son tour un parent.

Les écrits de Didier Houzel ont également marqué le champ de la parentalité. L'auteur élabore trois axes de la parentalité (1999) : l'exercice, la pratique ainsi que l'expérience. Pour les fins de la présente recherche, les trois axes ont été pris en considération puisqu'ils sont indissociables, mais c'est l'expérience de la parentalité qui se retrouve au cœur des questions et des objectifs. L'expérience de la parentalité comprend selon Houzel deux composantes, soit le désir d'enfant dont il sera question ci-après, et la parentification, qui désigne les processus psychiques menant à la position de parent.

Ainsi, l'une des questions importantes ayant motivé la présente recherche concerne la définition et la représentation que les parents d'accueil ont de leur rôle face aux enfants qu'ils accueillent. Se considèrent-ils comme des parents ? Quelle nomination renvoie la définition qu'ils ont d'eux-mêmes?

### 2.2.2 Désir d'enfant, désir d'être parent

Selon les écrits psychanalytiques, l'histoire de chaque enfant débute bien avant sa naissance, dans le projet à la fois conscient et inconscient élaboré par le ou les futurs parents (Freud, 1914 ; Missonnier, 2007). En effet, l'individu qui entre dans le

processus menant à la parentalité s'imaginent et projettent consciemment et inconsciemment, l'enfant à venir, son apparence, ses caractéristiques, son sexe, son avenir, etc. Cette idée est notamment développée par Lebovici (1995) qui décrit le concept d'« enfant imaginé » regroupant quatre composantes de la fantasmagorie de la mère à l'égard de son bébé. Ainsi, le désir d'avoir un enfant suscite différents enjeux chez le futur parent. Il peut s'agir de l'objet même du désir d'avoir un enfant et des rêveries du parent dans son versant plus idéalisé (enfant imaginaire), de conflits infantiles refoulés qui concernent le rapport aux générations antérieures et à la dette transgénérationnelle (enfant fantasmagorique), de référents culturels et mythiques dont l'Œdipe est un des principaux représentants (enfant mythique), ou des projections narcissiques des parents sur l'enfant (enfant narcissique). Ces différentes composantes fantasmagoriques rencontrent éventuellement l'enfant réel et teintent la relation du parent à son enfant. Ainsi, ce désir d'enfant est un « projet conscient [...] infiltré de significations et de désirs inconscients » (Abdel-Baki et Poulin, 2004, p. 3). Bydlowski (1997) précise que « le désir d'enfant peut être le lieu de passage d'un désir absolu car l'enfant imaginé, l'enfant à venir est, pour la femme, l'objet par excellence » (p. 66). Pour l'auteure, le désir d'enfant est une réponse à la dette, dite « dette de vie » (1997) qui s'instaure entre un parent et son enfant en lui donnant la vie. En enfantant à son tour, la femme s'acquitterait de cette dette à l'égard de ses propres parents et en particulier sa mère, tout en la transmettant à la génération suivante. L'enfant serait également le résultat d'un double don de la part de ses parents (Flavigny, 2011). D'abord un don que les parents se font entre eux en se donnant mutuellement un enfant, puis un don de chaque parent à l'enfant en le reconnaissant comme le leur, un don de reconnaissance. Finalement, dans son versant plus développemental au sens de la construction psychique, le désir d'enfant s'inscrit également au sein des enjeux qui constituent le complexe d'Œdipe (Freud, 1905, 1923). Il apparaît comme un compromis reporté à l'âge adulte des enjeux de la période œdipienne, en portant les marques du déroulement propre à chacun de cette étape développementale fondamentale.

Ces éléments posent évidemment la question de la nature du désir porté par les parents d'accueil lorsqu'ils font le choix d'accueillir des enfants ayant été maltraités ou négligés. Cette question est intimement liée à la prochaine section et ouvre la réflexion sur la signification de ce choix et des aspects conscients et inconscients de celui-ci.

### 2.2.3 Transmission et répétition dans la relation parent-enfant

#### 2.2.3.1 Conflits et scénarios narcissiques de la parentalité

Deux autres théories psychanalytiques contemporaines permettent de penser le devenir et l'être parent. En effet, les scénarios narcissiques de la parentalité (Manzano, Palacio Espasa et Zilkha, 1999), ainsi que les conflits de la parentalité (Nanzer et al., 2012), permettent de concevoir que les relations précoces réelles entre le parent et son enfant, ainsi que la fantasmatisation de ce parent façonnent les enjeux de la relation parent-enfant. Les conflits de la parentalité sont définis comme « les constellations fantasmatisques les plus communes, liées au fait de devenir parents, et d'assumer cette tâche en plus ou moins bonne adéquation avec les besoins psychologiques fondamentaux des bébés et des enfants » (Nanzer et Knauer, 2005, p. 157). Les scénarios narcissiques de la parentalité s'expriment quant à eux comme « des mises en scène similaires à celles décrites comme propres aux relations amoureuses narcissiques adultes [...] présentes dans des proportions et des formes variables dans toutes les relations parents-enfants » (Manzano, Palacio Espasa et Zilkha, 1999).

C'est ainsi que Knauer et Cramer (2006) soulignent la pertinence de chercher une signification aux symptômes de l'enfant dans les conflits psychiques présents chez les

parents. Les auteurs précisent également que tout parent est porté à considérer sa relation à son enfant à la lumière de son propre vécu infantile. Il est donc possible de s'intéresser à l'histoire des parents, ainsi qu'aux conflits avec leur propre représentation d'eux-mêmes en tant qu'enfant, afin d'identifier les éléments qui pourraient être projetés sur l'enfant à travers entre autres « des attentes parentales plus ou moins problématiques pour l'enfant » (Ibid., p. 156). Cette conception suggère également « l'existence d'une forme de transmission fantasmatique entre la mère et son bébé » (Palacio Espasa et Knauer, 1996, cité dans Knauer et Nanzer, 2005, p. 156).

Cette conception des relations parents-enfants amène à se questionner sur la façon dont le choix de devenir parent d'accueil s'inscrit dans un parcours de vie en particulier et sur la signification que cet événement prend pour ces sujets. On peut en effet poser l'hypothèse que des éléments de ce choix font écho à des éléments de l'histoire des parents d'accueil et que cela teinte la relation que ceux-ci entretiennent avec les enfants placés.

#### 2.2.3.2 Transmission transgénérationnelle

En psychanalyse, la transmission désigne le mécanisme par lequel il y a répétition, généralement inconsciemment, d'une génération à l'autre :

[Ce qui traverse les générations], ce sont les structures sociales, les lois, le langage, les arts, les patronymes. C'est tout ce qui fait que l'homme se constitue homme. Le complexe d'Œdipe, par son universalité, est, en ce sens, exemplaire. [...] Le conflit oedipien est l'espace de transmission des interdits, des valeurs, des idéaux, des identifications, et l'articulation de la fonction paternelle en constitue la pierre angulaire. (Puskas, 2002, p. 23).

Selon l'auteur, il existe deux types de répétition. Celle qui permet un processus de différenciation de l'individu et qui possède un effet structurant, et celle que la psychanalyse nomme «compulsion de répétition» (Freud, 1920) ayant pour effet de rester pris dans le même, généralement associée à des traumatismes non-élaborés. En effet, la répétition peut impliquer la transmission d'une génération à l'autre d'éléments traumatiques, de non-dits, de souffrances non-résolues. La compulsion de répétition réfère quant à elle au processus par lequel une personne se place activement, mais inconsciemment dans des situations éprouvantes qui font écho à l'histoire passée, mais qui s'accompagne d'une « impression très vive qu'il s'agit de quelque chose qui est pleinement motivé dans l'actuel » (Laplanche et Pontalis, 2009, p. 96).

Ainsi, l'une des questions à l'origine de la présente recherche était de savoir ce qui pouvait potentiellement se répéter dans l'histoire des participants en lien avec la signification de leur choix de devenir parent d'accueil. S'agit-il d'un choix et d'une expérience du côté de la répétition structurante, ou plutôt de l'ordre de la compulsion de répétition ?

#### 2.2.4 Filiation

La question de la parentalité concerne également les enjeux de filiation. La filiation désigne le processus permettant à un individu de s'inscrire dans une lignée et de se positionner par rapport à ses ascendants et à ses descendants. Lévy-Soussan (2002), s'appuyant sur les travaux de Guyotat (1980, 1995), décrit trois axes de la filiation : l'axe biologique, l'axe affectif et l'axe juridique. La filiation biologique réfère à ce que l'on nomme couramment les liens de sang. Ce lien revêt souvent une valeur importante, et pourtant, elle ne permet pas nécessairement d'accéder à une filiation

psychique (Lévy-Soussan, 2002). En effet, il n'est pas suffisant de posséder un lien biologique pour se sentir le parent d'un enfant. Ainsi, cette filiation dite affective concerne quant à elle le désir des parents envers l'enfant, ainsi que la dimension narcissique de la parentalité. Cet axe de la filiation réfère notamment au fantasme d'immortalité qui amène les parents à se projeter en partie dans leur enfant, à reconnaître à certains égards un double dans cet individu (Guyotat, 1995). Lévy-Soussan (2002) souligne que cette filiation est en constante évolution, contrairement aux autres axes. Elle repose sur le désir et l'acceptation mutuels des parents et de l'enfant. Or, le cas des familles d'accueil régulière pose la question de la possibilité de cette filiation affective en l'absence non seulement de filiation biologique, mais également de filiation juridique. À ce sujet, Wendland (2008) souligne que c'est par la filiation affective, ou affiliation, que l'enfant reconnaît son appartenance à une lignée et reconnaît ses parents comme tels. Cette conception implique une position active de la part de l'enfant, par rapport à celle d'être « héritier d'une filiation » (Wendland, 2008, p. 324). Finalement, la filiation juridique implique la reconnaissance de l'individu par des instances tierces, à savoir, le groupe familial ou les institutions (Guyotat, 1995). En effet, la Loi encadre la reconnaissance de telle personne comme étant la mère ou le père de l'enfant, tout comme elle encadre la transmission du nom et de l'autorité parentale (Guyotat, 1995).

La littérature reflète l'intérêt pour des situations impliquant l'absence d'au moins l'un des axes de la filiation. L'adoption, notamment, fait partie de ces situations. Pour Lévy-Soussan (2002), c'est la filiation psychique ou affective qui permet d'élaborer les autres composantes (biologique ou juridique), qu'elle soit présente ou absente. L'auteur précise que la filiation juridique inhérente à l'adoption fournit des repères à l'enfant en faisant « comme s'il était "issu du couple" » (p. 54). Cet élément revêt une grande importance afin que l'enfant parvienne à se construire un roman familial et une fantasmatique qui lui permette de dépasser cette absence de filiation biologique. Pagé (2012) parle plutôt en termes de « sentiment de filiation », en référant

essentiellement à la filiation psychique, qu'elle a pu opérationnaliser à partir de l'expérience de parents de familles d'accueil Banque-mixte (familles d'accueil visant l'adoption) du Québec. L'auteure montre que pour ces parents, le sentiment de filiation précède la filiation juridique, et que même une fois obtenue, la reconnaissance légale ne modifie pas le lien affectif parent-enfant déjà établi. Le sentiment de filiation reposerait à la base sur un « profond désir d'enfant », qui comprend trois composantes principales : « l'exercice de la fonction parentale, le développement d'une relation significative avec l'enfant, et la reconnaissance par autrui. » (p. 190) L'étude de Pagé (2012) souligne tout de même que la présence de deux couples parentaux dans la vie de l'enfant complexifie l'établissement d'un lien auprès de cet enfant. Cela entrerait en contradiction avec le souhait des parents d'être les seuls parents de l'enfant.

Du côté de l'enfant, Pellé (2002) et Wendland (2008) soulignent l'importance de favoriser un lien affectif de l'enfant envers ses parents, que ceux-ci soient biologiques ou encore qu'ils lui soient attribués par l'entremise d'un placement. En effet, l'enfant placé se retrouve entre deux familles, et le danger serait de ne parvenir à s'affilier à aucune d'elle et de rester pris dans cet entre-deux de l'errance (Pellé, 2002).

### 2.2.5 Souffrance des soignants

Quelques mots maintenant pour expliquer en quoi la souffrance des enfants maltraités et négligés fait écho à la souffrance de ceux qui prennent soin d'eux. Lamour (2010) insiste sur la part de l'enfant dans l'issue du placement en nous rappelant qu'« un nourrisson peut entraîner l'adulte qui l'accueille [...] dans des relations marquées par les mêmes perturbations que les relations à sa mère » (p. 20) et que ce même enfant

aurait intégré des modèles de relations qui l'amènent à être rejeté. L'auteure précise que lorsqu'une personne développe des liens privilégiés avec l'enfant placé, il est d'autant plus à risque de vivre une relation chaotique et marquée par l'angoisse de l'enfant. Or, l'un des grands problèmes en protection de l'enfance serait que « trop souvent, le moment fécond où l'enfant re-présente dans sa famille d'accueil le point de réel qu'il ne peut symboliser est perçu comme une mauvaise rencontre famille d'accueil – enfant » (Pellé, 2001, p. 28).

Lamour (2010) nous rappelle également que le travail auprès de ces familles confronte les professionnels, incluant les parents d'accueil, à un monde qui « attaque les repères fondateurs de l'humanisation » (p. 20), un monde qui pousse à « penser l'impensable » (Ibid.). Cette perte de repères découle également du fait que les bébés et les parents de ces familles en difficulté ne correspondent pas ou très peu aux représentations que nous avons d'un bébé ou d'un parent en général. Ce travail qui expose à la souffrance met donc les professionnels à rude épreuve et peut les pousser, sans le vouloir, à « oublier l'enfant réel et sa souffrance » (p. 23), ou encore, à adopter les mêmes mécanismes de défense que les familles avec qui ils travaillent (déli, clivage, projection). L'auteure nous rappelle qu'« à la souffrance des enfants et des parents, fait écho la souffrance des professionnels » (p. 5) et dénonce la méconnaissance des effets psychiques dommageables de cette souffrance sur l'état des professionnels.

Ces considérations soulèvent des questions quant à la sélection des candidats au titre de famille d'accueil, au soutien qui leur est offert au cours de leur mandat, et de la formation qu'ils reçoivent. Comment parvient-on à identifier des parents susceptibles de devenir des familles d'accueil qui soient satisfaites dans leur rôle et qui offrent un contexte de vie épanouissant pour les enfants ? Comment peut-on soutenir et former ces individus tout au long de leur mandat afin de les aider à faire face aux défis de taille qui les attendent ?



## CHAPITRE III

### QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

#### 3.1 Historique de l'intérêt pour le sujet de recherche

Il semble important d'exposer brièvement le contexte ayant mené à l'élaboration d'une recherche sur les parents d'accueil. Notre premier contact formel avec les parents d'accueil a eu lieu dans le cadre d'un travail comme assistante de recherche au sein d'un projet portant sur l'attachement des enfants placés. Nous étions alors amenée à se rendre directement chez les familles afin de procéder à un modèle de l'intervention en présence de la mère d'accueil et d'un enfant placé chez elle. Parmi les étapes de cette intervention, nous débutons la rencontre par une discussion avec la mère d'accueil sur un thème préalablement choisi (ex. : les besoins des enfants, la discipline, l'attachement, les émotions, etc.). De ces moments de discussion ont émergé de nombreux questionnements pour nous. Nous avons tout d'abord constaté qu'au-delà des sujets qui étaient proposés aux mères, des thèmes communs se dégagent de leurs propos. Elles rendaient compte du défi de taille que représente leur rôle et décrivaient de nombreuses difficultés. Nous avons été marquée par la souffrance inhérente aux propos des participantes. Celles-ci étaient mal à l'aise, voire parfois même honteuses d'avouer leurs difficultés à prendre soin des enfants qu'on leur confiait. Nous avons en même temps senti un grand besoin de leur part de

pouvoir se confier, d'autant plus qu'elles exprimaient également un certain isolement dans le cadre de leur rôle de parent d'accueil.

Ainsi, cette expérience nous a laissée avec la question des motivations de ces individus. Pourquoi des couples décident-ils d'accueillir des enfants maltraités ou négligés, étant donné l'ampleur du défi que cela représente? Dans quelle mesure sont-ils conscients des implications de ce rôle? Pourquoi accepter d'accueillir des enfants qui risquent de partir? De plus, ces questions ont été alimentées par l'événement de la syndicalisation des familles d'accueil du Québec. Nous nous sommes grandement interrogée sur la signification de cette lutte qui suppose nécessairement la recherche d'une certaine reconnaissance, d'une plus grande justice, etc. Cela souligne également des aspects plus professionnels du mandat des parents d'accueil et pose la question de leur statut entre parentalité et profession. Quelles sont les origines de ces démarches? Que souhaitent-ils que l'on reconnaisse?

Ces questionnements sont évidemment à la source de notre souhait de donner la parole aux parents d'accueil dans le cadre de notre recherche doctorale. Ils ont agi comme moteur de notre curiosité au fil du temps. Ces questions influencent également les différents choix méthodologiques qui sont exposés dans le prochain chapitre.

### 3.2 Questions et objectifs de recherche

À la lumière des écrits recensés, la recherche propose de s'articuler autour de la question suivante : que vivent les parents d'accueil du Québec du point de vue de leur expérience subjective de la parentalité d'accueil?

Trois objectifs spécifiques seront explorés lors de la cueillette et de l'analyse des données, soit 1) mieux comprendre le choix de cette forme de parentalité, notamment à partir de l'articulation entre motivations et sens de l'expérience ; 2) mieux définir les ressources et les besoins de ces parents ; et 3) explorer l'expérience spécifique des pères d'accueil.

Cette question de recherche et ces objectifs ont été élaborés, en premier lieu, dans le but de contribuer à mieux faire connaître cette population que représentent les parents d'accueil du Québec. Également, dans une visée plus clinique, il est attendu de cette étude qu'elle permette de penser un soutien à la parentalité qui soit adapté aux besoins spécifiques de ces parents.

## CHAPITRE IV

### MÉTHODOLOGIE

Le présent chapitre permet d'apporter des précisions sur les choix méthodologiques exposés dans les trois articles empiriques qui constituent le chapitre des résultats. Il sera notamment question de la posture du chercheur et du paradigme méthodologique qui sous-tendent cette recherche. Les différentes influences de la chercheuse, tant théoriques que cliniques, seront discutées en lien avec les caractéristiques du devis de recherche.

#### 4.1 Paradigme méthodologique

La recherche se situe dans le champ des méthodes de recherche qualitatives. Cela s'explique par l'objet même de l'étude, ainsi que par la nature des objectifs de recherche. Tout d'abord, l'absence de recherche qualitative effectuée au Québec sur la population des familles d'accueil régulières a mené à l'élaboration de la présente étude afin de porter un regard global sur leur expérience subjective. Du fait de leur flexibilité quant aux aspects considérés dans l'étude d'un phénomène, les méthodologies qualitatives permettent la prise en compte de la perspective subjective. De plus, la nature des objectifs de recherche nécessite une méthodologie permettant

de produire une description et une analyse compréhensive centrées sur le vécu subjectif des participants. À ce titre, une logique inductive guide les différentes étapes de cette recherche plutôt qu'une logique hypothético-déductive visant à vérifier des hypothèses formulées au préalable. L'étude souhaite effectivement donner la parole aux parents d'accueil eux-mêmes afin de parvenir à rendre compte le plus justement possible de leur perspective sur leur réalité subjective de l'accueil d'enfants en difficulté.

L'originalité de la présente recherche réside dans le fait qu'elle allie une écoute psychanalytique et des principes de la théorisation enracinée (Luckerhoff et Guillemette, 2012) ou grounded theory (Glaser et Strauss, 2010). En effet, différents principes énoncés dans les sections subséquentes ont permis un enracinement répété dans les données. À ce titre, les étapes de collecte et d'analyse des données ont été effectuées simultanément. Un système de mémos inspiré de la tradition de la théorisation enracinée a également été mis en place afin de colliger les différentes réflexions émergent de la subjectivité de la chercheuse.

Le fait que la recherche s'inscrive dans une perspective psychanalytique influence de différentes façons la méthodologie. Cette approche est notamment utilisée dans l'élaboration d'un cadre des entretiens qui permette une écoute du discours des participants allant au-delà des propos manifestes. L'utilisation d'éléments de la méthode psychanalytique revêt ainsi un statut de «sensibilité» (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 333) de l'écoute permettant d'entendre certains mécanismes psychiques (fantasmes, résistances, répétition, etc.). Cette écoute s'approche d'une attention flottante, d'une attitude non-directive et peu interventionniste de la part du chercheur et des entretiens multiples échelonnés dans le temps afin de recueillir les réflexions des participants dans l'après-coup (Brunet, 2009; Gilbert, 2007, 2009; Paillé et Mucchielli, 2012). L'accent est mis à créer un lien avec le participant de manière à ce qu'il puisse s'exprimer librement sur son expérience, plutôt que sur un canevas

d'entretien comme tel. Or, les deux entretiens prévus par le devis de recherche n'a pas pour visée et ne permet pas une investigation systématique de processus inconscients, mais a plutôt pour objectif d'explorer le phénomène de la parentalité d'accueil à partir du vécu subjectif des participants. Ainsi, la posture privilégiée n'est pas interprétative, mais plutôt élaboratrice.

L'approche psychanalytique a également été intégrée dans sa dimension de cadre d'analyse. Ainsi, l'un des principaux éléments qui distinguent les recherches inspirées de la psychanalyse d'autres types de recherches qualitatives réside dans l'analyse des éléments contre-transférentiels (Castonguay et Noël, 2017; Gilbert, 2009; Letendre, 2007; Paillé et Mucchielli, 2012). En effet, la méthode d'analyse qui sera détaillée ci-après accorde une grande importance au ressenti du chercheur au contact des participants et aux éléments appartenant à la relation établie lors des entretiens. Ces éléments sont recueillis lors de rencontres d'analyse effectuées en présence d'un tiers permettant de discerner «les interprétations arbitraires relevant des aléas projectifs du chercheur des interprétations cohérentes et significantes» (Castonguay et Noël, 2017).

Le champ des méthodes de recherche qualitatives inductives et celui de la psychanalyse en tant que méthode d'analyse présentent ainsi certains points de ressemblance. Parmi ces éléments, plusieurs auteurs soulèvent la valeur accordée à la subjectivité des participants comme à celle du chercheur lui-même (Brunet, 2009; Gilbert, 2007; Lapointe, 2017). C'est par cette subjectivité que le chercheur peut accéder à la connaissance, à condition que le cadre de la recherche évoqué précédemment soit pensé de façon à encadrer de façon rigoureuse l'utilisation de celle-ci. De plus, les deux paradigmes répondent à un désir de compréhension en profondeur de phénomènes donnés chez les sujets concernés et impliquent une recherche de sens (Gilbert, 2007). Finalement, les méthodes qualitatives inductives (ex. : analyses compréhensives telle que l'analyse par catégories conceptualisantes décrite ci-après) tout comme la psychanalyse renvoient à des concepts homologues

d'ouverture à la nouveauté (Gilbert, 2007; Lapointe, 2017) qui s'inscrivent dans une démarche inductive. Cette posture implique que le chercheur mette en place un dispositif qui lui permette de mettre de côté ses a priori face au phénomène étudié afin de favoriser l'émergence de connaissances nouvelles provenant des données, soit des discours des participants.

## 4.2 Échantillon

La population ciblée par l'étude est constituée des parents de familles d'accueil régulières desservies par le Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Ce type de famille a été retenu afin de se distancer des enjeux d'adoption, mais également afin d'étudier un lien parent-enfant qui prenne place en dehors d'un lien de parenté direct. Une grande variété au sein des caractéristiques individuelles des participants a été privilégiée afin de permettre une exploration plus exhaustive de l'expérience des parents d'accueil. En effet, si l'homogénéité de l'échantillon est privilégiée dans les méthodologies quantitatives, un critère de diversité est parfois recherché dans les méthodologies qualitatives, notamment en méthodologie de la théorisation enracinée, afin de couvrir plus largement la complexité du phénomène à l'étude (Mayan, 2009 ; Maykut et Morehouse, 1994). Dans cette idée, les parents ont été sélectionnés indépendamment de leur couple, c'est-à-dire que les dix sujets ont été recrutés parmi 10 familles d'accueil différentes. De plus, il n'était pas prévu que l'aspect de la dynamique de couple soit abordé, c'est pourquoi il n'apparaît ni dans la question de recherche, ni dans les objectifs.

L'échantillon final est composé de dix parents d'accueil, dont cinq hommes et cinq femmes. Les participants sont âgés de 38 à 66 ans et possèdent entre 1 an et demi et 27 ans d'expérience comme parent d'accueil. Ceux-ci accueillent des enfants à court terme comme à long terme. Depuis leurs débuts comme parents d'accueil, les participants avaient accueilli entre 1 et 30 enfants. Huit participants avaient également des enfants biologiques. Le nombre de participants combiné au nombre d'entretiens (deux par participant, soit la prévision d'une vingtaine d'entretiens) correspond à la possibilité d'atteindre une saturation théorique définie par Luckerhoff et Guillemette (2012) comme étant le moment où de nouveaux codes arrêtent d'être générés par l'analyse des entretiens.

#### 4.3 Recrutement

Le recrutement des participants s'est effectué via le Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire. Le projet de recherche a d'abord été présenté à des chefs de service qui travaillent dans des équipes impliquant les familles d'accueil. Ceux-ci ont par la suite discuté du projet avec les intervenants de leurs équipes respectives. Les intervenants ont ainsi pu nous référer des parents d'accueil qui correspondaient selon eux aux critères de l'échantillon (c-à-d. qu'ils soient reconnus comme famille d'accueil régulière). Nous avons ensuite contacté ces différents participants potentiels afin de les informer davantage sur les implications de leur participation au projet. Nous les avons alors informés des modalités de confidentialité et avons répondu à leurs questions au besoin. Sur les onze personnes que nous avons contactées afin de participer à l'étude, dix ont accepté.

#### 4.4 Collecte des données et instrument

Les données ont été recueillies à partir d'un entretien de type non-directif (Tracy, 2013) répondant à plusieurs principes des entretiens cliniques psychanalytiques (Gilbert, 2009; Brunet, 2009). En effet, l'attitude non-directive et peu interventionniste du chercheur crée une dynamique dans laquelle le sujet est amené à s'exprimer spontanément et librement sur les sujets qui lui viennent en tête, à partir d'une consigne ou question de départ. Le rôle du chercheur est alors davantage de suivre le participant dans son récit. Chercheur et participant tentent «de chercher ensemble un nouveau sens ou un sens inédit dans le but d'aboutir à une coconstruction» (Lapointe, 2017, p. 146). Afin de favoriser ce cadre, une démarche préalable a été effectuée par l'étudiante en collaboration avec la directrice de thèse dans le but de faire l'inventaire des aprioris concernant les thèmes qui pourraient être abordés par les participants, tout comme des idées préconçues générales à propos des parents d'accueil. Ce processus vise à maximiser l'induction en se dégageant consciemment de ces données (Luckerhoff et Guillemette, 2012). De plus, l'entretien non-directif s'adapte parfaitement à la nature exploratoire du sujet de recherche qui impose une vision globale, ainsi qu'à la perspective affective qui est en jeu et qui est plus facilement accessible par ce type d'entretien (Tracy, 2013).

Ce type d'entretien permet une grande flexibilité quant aux thèmes abordés et permet également d'introduire de nouveaux thèmes qui émergent au fil du discours ou de mettre l'accent sur certains thèmes qui pourraient s'avérer plus importants ou intéressants au fil de la collecte des données (Tracy, 2013). Concrètement, l'entretien débutait par une consigne large et ouverte : «Pouvez-vous me raconter votre histoire comme parent d'accueil ?». Les termes «raconter» et « histoire » ont été volontairement choisis puisqu'ils invitent à la narrativité et à l'émergence de contenus

subjectifs et affectifs. Des questions de relance pouvaient ensuite être posées en fonction des thèmes abordés par le participant lui-même (voir Annexe A). Un souci était porté à demeurer au plus près du discours du participant, tout en apportant un certain support à l'élaboration de sa pensée. Le second entretien débutait par un retour sur les réflexions pouvant avoir émergé chez le participant depuis le premier entretien. La suite de l'entretien était une fois de plus guidée par les thèmes amenés par le parent d'accueil.

La conduite simultanée de la collecte et de l'analyse des données a permis de raffiner progressivement le déroulement des entretiens et de rester bien enraciné dans les données lors des analyses grâce à des aller-retours constants entre les données et les élaborations des analyses. Le processus inductif est malgré tout parsemé de moments de déduction (Luckerhoff et Guillemette, 2015). En ce sens, certains constats qui ont émergé des rencontres d'analyse entre chaque entretien ont orienté notre écoute ou ont mené à la formulation de nouvelles questions d'entretien. Dès les premiers participants, nous avons été marquée par la présence des thèmes du don, ainsi que de la réparation, thèmes qui n'avaient pas été prévus initialement. Ces thèmes revêtaient toutefois un caractère généralement plus implicite dans les propos des participants, ce qui nous a amené à questionner plus directement les participants sur leurs motivations à devenir parent d'accueil. Le discours des participants laissait également entendre que certains éléments les prédisposaient à devenir famille d'accueil. Nous avons donc ajouté aux entretiens la question de ce qui avait pu les amener dans leur histoire, selon eux, à faire ce choix. Nous avons également rapidement constaté une certaine méfiance des participants à se confier sur leur expérience. Cela s'accompagnait de différents commentaires sur des rapports délicats ou conflictuels avec l'institution de la protection de la jeunesse. Nous avons bien sûr été progressivement plus attentive à la teneur de ces thèmes. Cela nous a surtout amené à questionner explicitement les participants sur leur expérience de l'espace de parole qui leur était proposé. C'est en fait par le biais de cette question que nous avons pu en apprendre davantage sur cette

méfiance ressentie, car les questions plus directes de notre part sur les relations à l'institution ont semblé davantage susciter une attitude défensive de la part des participants.

Finalement, chaque participant a également rempli un questionnaire sociodémographique (voir Annexe B) à la fin du second entretien. Cet outil a permis de décrire différentes variables sociodémographiques de l'échantillon évoquées dans la description de l'échantillon.

#### 4.5 Procédure

La collecte de données a débuté avant même les premiers entretiens avec les participants. Dans un souci de mieux comprendre le contexte sociopolitique de la récente syndicalisation des familles d'accueil du Québec, nous avons eu la chance de rencontrer M. Roland Meunier environ un an avant le début des entretiens. M. Meunier est un ancien chef syndicaliste maintenant à la retraite qui a œuvré à titre de consultant pendant les différentes étapes qui ont mené à la syndicalisation des familles d'accueil. Cette rencontre nous a permis de mieux cerner les enjeux historiques, politiques et sociétaux inhérents à la situation actuelle des familles d'accueil au Québec, ce dont il a été question dans le contexte théorique de la thèse. Le chapitre des résultats expose également davantage d'informations quant à cette rencontre préliminaire.

Chaque participant a été rencontré à deux reprises dans un local de recherche du département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal pour un entretien

d'environ une heure à chaque fois. Une compensation financière de 30\$ a été remise à la fin des deux entretiens. Les deux rencontres ont été effectuées à environ une semaine d'intervalle. L'espace d'une semaine entre les deux rencontres offre un dispositif permettant aux participants une «élaboration en profondeur [...] de leur vécu» (Gilbert, 2009, p. 21), et impose une «intensité relationnelle» (Brunet, 2009, p. 75) qui favorise l'émergence de contenus affectifs et subjectifs. De plus, cela permet par la suite une analyse qui accorde une grande place aux données non-verbales survenues dans le cadre de la relation entre le chercheur et le participant (Brunet, 2009). Cette procédure est également pensée de façon à recueillir les réflexions que le participant pourrait avoir eu dans l'après-coup de la première rencontre. Exceptionnellement, l'un des participants a été rencontré à une seule reprise à sa demande, en raison de contraintes de disponibilités. Tous les entretiens ont été enregistrés sur support audionumérique et ont été retranscrits intégralement. Afin d'assurer la confidentialité, chaque participant a été désigné par un code alphanumérique, et tous les noms propres ont été retirés des transcriptions.

Tel que mentionné précédemment, le thème des relations complexes des parents d'accueil avec l'institution est apparu de plus en plus clairement au cours des entretiens. L'émergence du double mandat institutionnel de soutien et d'évaluation<sup>1</sup> vécu difficilement par les participants a suscité une réflexion sur la façon dont cela pouvait être vécu par les intervenants. Des démarches ont alors été entamées avec le Centre jeunesse afin d'effectuer un entretien exploratoire avec un intervenant concernant son expérience auprès de la population ciblée par la recherche. Il a alors été constaté que les données étaient d'un autre ordre que celles recueillies auprès des

---

<sup>1</sup> Boyer, A. et Noël, R. (2018). Accompagner les parents d'accueil québécois : comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants? *Bulletin de psychologie*, 6 (558), 887-901.

parents d'accueil, et que l'univers de ces parents ne permettrait pas nécessairement de comprendre celui des intervenants. Les perspectives sont apparues très divergentes sur la question du double mandat, sur la syndicalisation des familles d'accueil, ainsi que sur la perception des parents d'accueil au sein de l'institution. Il a également été constaté qu'un seul entretien ne suffirait pas à explorer cette question et qu'il faudrait plutôt une dizaine d'entretiens pour comprendre une perspective si différente, cela représentant une autre thèse en soi. La richesse des données concernant les parents a permis d'aller de l'avant avec l'objectif initial de donner la parole à ces personnes en premier lieu. Il a ainsi été décidé de laisser le point de vue des intervenants à des recherches futures dans le domaine.

#### 4.6 Analyse des données

L'ensemble du corpus des données a été analysé à partir de la méthode de l'analyse par catégories conceptualisantes de Paillé et Mucchielli (2012). Cette analyse met en place une co-construction de sens à partir à la fois de ce qui a été élaboré par le participant et de l'analyse faite par le chercheur (Paillé et Muchieilli, 2012). Or, bien que cette méthode permette ultimement de faire des liens étroits avec la théorie existante, le processus qui est instauré est un processus essentiellement inductif. Le fait de suspendre momentanément les références théoriques vise un enracinement de la compréhension dans les données par des aller-retours répétés entre les catégories émergentes et les données (processus itératif).

Cette mesure permet également de mettre en place des conditions favorables à l'émergence de nouvelles connaissances. L'analyse comprend deux phases

principales, dont la première est une analyse thématique en continu (Paillé et Mucchielli, 2012), nécessaire à l'enracinement des données afin de demeurer au plus près du discours des participants. Le but de cette étape est de s'approcher le plus possible de la description qu'ils font de leur propre réalité. L'analyse descriptive a ainsi pris place tout au long des entretiens. Chaque entretien était suivi de la rédaction d'un mémo de synthèse rédigé par l'étudiante afin de consigner les thèmes principaux, les réflexions émergentes, ainsi que les observations en tout genre, comprenant notamment des observations sur la communication non-verbale et le ressenti en tant qu'interviewer. Une rencontre d'analyse avait également lieu avec la directrice de thèse après chaque entretien (également écouté par celle-ci), afin d'enrichir la compréhension du vécu des participants et d'orienter au besoin les entretiens subséquents. Ces rencontres «d'analyse en tandem» telles que décrites par Castonguay et Noël (2017) sont inspirées de la supervision clinique psychanalytique (Gilbert, 2009). Elles assurent une rigueur des analyses par le travail effectué visant à se dégager des interprétations arbitraires qui auraient pu être faites par l'étudiante étant donné son implication profonde dans le processus. Chaque entretien a été retranscrit et analysé de façon thématique à partir du logiciel QSR-NVivo au fur et à mesure de la collecte des données. Les mémos réflexifs ont également été codés via le logiciel, au même titre que les données provenant des transcriptions verbatim. Au cours de cette phase descriptive, les différentes réflexions plus conceptuelles et interprétatives ont été soigneusement consignées dans un journal de bord (Baribeau, 2005) en prévision de la phase conceptualisante, mais également dans le but de s'en dégager pour réaliser une analyse descriptive consciencieuse.

La seconde phase de l'analyse est la phase conceptuelle qui mène à l'élaboration des catégories conceptualisantes. Une nouvelle lecture du corpus de données a alors été initiée en appréhendant différemment le matériel au moyen des questions suivantes: quels sont les phénomènes observés ? Comment pourrait-on les nommer ? (Paillé et Mucchielli, 2012) Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle lecture du corpus, une partie de la

conceptualisation réside dans le fait que le chercheur a nécessairement en tête les analyses descriptives grâce au travail de la première phase. Les deux phases ne sont pas effectuées de façon linéaire et séquentielle, mais bien dans la perspective d'un même processus en spirale. La phase conceptuelle implique effectivement des aller-retours entre la lecture des données, l'identification de phénomènes et de dynamiques, la mise en lien de ces phénomènes avec des éléments de la phase descriptive et entre eux, l'élaboration de schémas et la description des catégories émergentes. Chaque catégorie est donc nommée de façon à décrire à la fois le vécu exprimé par le participant, mais également dans le but d'exprimer de nouvelles idées ou de créer de nouveaux liens avec la théorie. Une fois les catégories nommées, elles sont soumises à un travail de définition des propriétés et des conditions d'existence, afin d'en mettre la pertinence et l'exhaustivité à l'épreuve (Paillé et Muchielli, 2012). Les liens entre les catégories sont progressivement précisés afin de dégager un modèle. La phase conceptuelle est également marquée par l'émergence d'une catégorie intégratrice ou «angle porteur» (Paillé et Muchielli, 2012, p. 256) qui permet de résumer en une seule catégorie l'ensemble des phénomènes observés. L'élaboration de cette catégorie est essentielle à l'articulation du modèle. Dans le cas présent, il s'agit du concept des parents funambules qui a à la fois émergé des analyses, mais a également su les guider.

#### 4.7 Éléments de rigueur

Différentes mesures ont été prises au cours de la collecte et de l'analyse des données afin d'assurer la rigueur de l'étude. Notamment, la rédaction systématique de mémos d'analyse tout au long des entretiens, ainsi que la tenue d'un journal de bord ont

permis non seulement de consigner toutes les réflexions de l'étudiante, mais surtout de garder des traces de la mise en place et de l'évolution de la procédure méthodologique. De plus, les rencontres régulières avec la directrice de thèse ainsi que la discussion des résultats à plusieurs reprises avec l'équipe de recherche ont contribué à veiller à l'enracinement des données et à éviter les sauts interprétatifs et les inférences plus arbitraires. De la même façon, les nombreuses lectures du corpus de données tout au long des analyses visaient à valider que les catégories conceptualisantes expliquaient bien les données (Paillé et Mucchielli, 2012) et ainsi à confirmer et à justifier constamment la pertinence des interprétations.

## 4.8 Éthique

La recherche respecte l'ensemble des principes directeurs relatifs à l'éthique établis par le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (GÉR) du Canada. Les mesures mises en place afin de respecter ces principes sont énoncées ci-après. L'étude a reçu la double approbation des comités éthiques de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal et du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

### 4.8.1 Le respect de la personne

Ce principe se retrouve au centre de la présente recherche. En effet, des mesures seront décrites ultérieurement concernant le consentement libre et éclairé, le respect de la confidentialité et de l'anonymat, etc. De plus, la population à l'étude ne présente pas de vulnérabilité particulière et aucune mesure de double-insue n'a été utilisée.

#### 4.8.2 La recherche du bien pour autrui et la non malfaisance

La recherche a pour but de contribuer à mieux faire connaître la population que représentent les parents d'accueil. Le cadre conceptuel et la méthodologie utilisés visent à donner la parole à ces parents dont on entend peu parler, afin qu'ils s'expriment librement sur leur expérience de la parentalité d'accueil, et afin de décrire leur réalité au plus près de ce qu'ils en disent.

#### 4.8.3 L'équité

En ce qui a trait à la sélection des participants à l'étude, deux principaux critères d'exclusion ont été établis. L'échantillon est composé de parents de familles d'accueil régulières, et sont ainsi exclus les parents des familles banque mixte et des familles spécifiques. Ces critères découlent directement du désir d'explorer la parentalité d'accueil selon la spécificité de l'aspect temporaire du placement, en excluant les placements qui mènent à l'adoption, et ceux qui impliquent une relation de parenté biologique avec le parent d'accueil. Hormis ces critères, tout parent de famille d'accueil régulière désirant faire partie de l'étude a été susceptible d'être sélectionné.

#### 4.8.4 Le choix réfléchi du sujet de l'étude

Le choix d'explorer la parentalité d'accueil dans sa dimension affective permet de décrire l'expérience de ces parents au plus près de leur réalité. La recherche s'inscrit en continuité avec d'autres recherches dans le domaine et a été élaborée en fonction des limites de celles-ci et des paramètres qui n'avaient pas été étudiés jusqu'ici.

#### 4.8.5 L'évaluation et la réduction des risques par rapports aux avantages anticipés et risque minimal

Bien que les entretiens aient été conçus afin de respecter le rythme et les associations des participants, il aurait pu arriver que des individus ressentent un certain inconfort ou malaise après avoir abordé des éléments personnels de leur réalité. Chaque participant a bien été informé de ce risque et il est établi dès la signature du formulaire de consentement que le chercheur sera totalement disposé à offrir un soutien adapté, au besoin, ou à référer.

Par ailleurs, plusieurs bénéfices potentiels à cette étude méritent d'être soulignés. Tout d'abord, les données recueillies devraient permettre de donner un portrait plus juste de l'expérience affective des parents d'accueil du Québec. Cet élément est non-négligeable lorsque l'on pense à la très faible couverture médiatique concernant les

familles d'accueil et le vide présent dans la littérature scientifique concernant le parent d'accueil comme objet d'étude principal. Ce projet pourrait donc contribuer à réduire certaines idées préconçues concernant les familles d'accueil.

De plus, le fait de se voir accorder librement la parole peut également procurer un sentiment de satisfaction et de fierté à ces parents.

Finalement, en contribuant à une réflexion sur l'aide et le support nécessaires à l'accueil optimal des enfants placés, il est également entendu que ce projet contribue plus ou moins directement au bien-être des enfants pris en charge par la DPJ.

Pour toutes ces raisons, ce projet respecte le principe de risque minimal, alors que les avantages dépassent les risques potentiels liés à la participation à l'étude.

#### 4.8.6 Le consentement libre et éclairé, droit de retrait et soutien

Lors du contact téléphonique avec les participants, le déroulement de l'étude et les modalités de confidentialité et d'anonymat ont été expliqués en détails. Le formulaire de consentement (voir Annexe C) leur était ensuite acheminé par courriel, puis relu attentivement en leur présence lors du premier entretien. Il a été clairement établi que ces derniers possèdent le droit de se retirer de l'étude en toute liberté, et ce, en tout temps, sans qu'aucun préjudice ne leur soit causé. Nous nous sommes également assurée de répondre aux différentes questions des participants au sujet du déroulement de la recherche.

À l'inverse, nous avons été attentive à interrompre toute procédure au besoin, surtout si le bien-être d'un participant avait été menacé. Cela ne s'est toutefois pas produit. De plus, comme il l'a été mentionné précédemment, les participants ont été informés de la disponibilité du chercheur pour tout soutien nécessaire ou pour tout besoin de référence supplémentaire.

#### 4.8.7 Le droit à la protection de la vie privée

Tous les noms des participants ont été changés pour des codes alphanumériques permettant de respecter la confidentialité et l'anonymat. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que le formulaire de consentement sont conservés séparément sous clé par l'étudiante pour la durée totale du projet. Les enregistrements, les transcriptions ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche. Seules la chercheuse et la directrice de recherche ont accès aux données.

## CHAPITRE V

### RÉSULTATS

#### 5.1 Mise en contexte des résultats

La présente section regroupe trois articles empiriques ayant émergé de l'analyse des données de la recherche. L'ordre de présentation correspond à l'ordre dans lequel chacun des articles a été écrit, en fonction de l'analyse des données, mais également des questions qui se sont posées tout au long de la recherche.

Avant d'exposer les principales idées de chacun des articles, un résumé de notre rencontre avec Roland Meunier, ancien chef syndicaliste impliqué dans la syndicalisation des familles d'accueil, est proposé tel qu'annoncé dans le chapitre sur la méthodologie. Cet entretien préliminaire à la recherche avait comme objectif de comprendre le contexte sociopolitique entourant les familles d'accueil, sachant que la recherche allait s'inscrire dans l'après-coup de la démarche historique ayant mené à une première syndicalisation pour ces familles. M. Meunier a tout d'abord insisté sur le besoin important de reconnaissance chez cette population. Au-delà de la reconnaissance financière, M. Meunier explique que les familles d'accueil qu'il a côtoyées étaient surtout à la recherche d'une reconnaissance par la société de l'importance de leur rôle. À ce titre, M. Meunier rappelle le malaise collectif à endosser la rémunération des familles d'accueil et évoque un historique de relations conflictuelles entre les intervenants de la protection de la jeunesse et les familles

d'accueil. Il a également été question du contexte québécois de désinstitutionalisation des années soixante dans le cadre duquel des citoyens ont autrefois décidé d'accueillir des enfants en difficulté par charité chrétienne. M. Meunier explique ainsi que les aspects sociaux et humanitaires du rôle de parent d'accueil étaient hautement valorisés chez les familles rencontrées. Celui-ci souligne comment, avant la syndicalisation, les familles ne disposaient d'aucun « filet social », en cas d'accident ou de maladie par exemple, en plus de se retrouver sans ressource pour les défendre en cas de litiges avec l'institution. M. Meunier souligne que la syndicalisation a permis aux familles d'accueil de faire l'expérience de la « force de l'organisation », tout en rappelant au gouvernement et à la société la responsabilité collective envers les enfants en difficulté. À l'issue de cette rencontre, la question du besoin de reconnaissance chez les familles d'accueil est apparue comme une avenue intéressante à garder en tête dans l'élaboration de la recherche. En effet, qu'est-ce que ces parents tentent de faire reconnaître et aux yeux de qui? Des pistes de réflexion à ce sujet se retrouvent dans les trois articles de la thèse.

Le premier article constitue en quelque sorte le cœur des résultats puisqu'il rend compte des catégories conceptualisantes qui supportent le concept intégrateur des parents funambules. Cet article dresse un portrait global de l'expérience subjective des participants, telle que décrite dans le cadre des entretiens. Il souligne à la fois les forces et les ressources nécessaires à un mandat d'exception, tout en relevant les nombreux défis auxquels doivent faire face les parents d'accueil. L'idée d'un désir d'accueil ouvre la réflexion sur le statut et la signification de l'accueil, en plus d'aborder des questionnements quant à la nature de la filiation dans la famille d'accueil régulière.

À la suite de la rédaction de ce premier article, il est apparu important d'aborder les nombreux enjeux entourant les relations des parents d'accueil avec l'institution et les intervenants qui ressortaient de façon évidente de l'analyse des données. Ces constats

ont ainsi soulevé par le fait même la question du soutien à offrir à ces parents. Le deuxième article décrit plus en profondeur les défis rapportés par les parents d'accueil, notamment dans leurs rapports avec l'institution, et leur expérience de l'espace de parole proposé par les entretiens. L'analyse de ces données a mené à l'identification d'un double mandat de soutien et d'évaluation porté par l'institution agissant comme un paradoxe important pour les parents d'accueil, quand ils sont assumés par le même intervenant. Dans la discussion, une réflexion est proposée pour penser les conditions d'un accompagnement pour les parents d'accueil qui soit différencié des enjeux d'évaluation.

Finalement, le troisième article est venu répondre à la question de l'expérience spécifique des hommes dans la famille d'accueil. Ce questionnement a émergé du constat que le sujet de la parentalité d'accueil est presque toujours étudié à partir de la perspective des femmes. Un souci de rester attentif aux particularités de l'expérience des hommes est donc présent depuis les origines de la recherche. L'analyse plus poussée du récit des hommes de l'échantillon a permis de décrire leur position comme étant en périphérie de la famille d'accueil, tout en ayant une place significative auprès de l'enfant. Une discussion est proposée concernant l'importance de reconnaître les fonctions essentielles de cette périphérie pouvant agir à titre de tiers. Une réflexion est également proposée concernant la responsabilité des chercheurs et des cliniciens à faire preuve d'ouverture et de créativité afin d'aller rejoindre les hommes des familles d'accueil pour construire l'intervention auprès de l'enfant.

Chacun des articles est présenté ci-après, précédé de leur résumé respectif.

5.2 Article 1 : Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière

Publié à la revue *Enfance Familles Générations*, 2018, no 30, p. 1-23

Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière

Ariane Boyer

Raphaële Noël

### Résumé

**Cadre de la recherche :** Chaque année au Québec, des milliers d'enfants sont pris en charge par la protection de la jeunesse suite à la compromission de leur sécurité ou de leur développement. Parmi les sujets qui ont choisi de les accueillir, les familles d'accueil régulières reçoivent les enfants pour une durée de temps variable et s'exposent ainsi à leur départ. Ils ne souhaitent pas d'emblée les adopter ou ne peuvent pas accéder à une reconnaissance légale d'un statut parental.

**Objectifs :** Cette recherche qualitative inductive vise à explorer les aspects affectifs et psychiques du vécu et de l'expérience des parents d'accueil.

**Méthodologie :** Des entretiens non directifs ont été effectués auprès de dix parents de familles d'accueil régulières québécoises. Chaque participant a été rencontré à deux reprises. Une analyse par catégories conceptualisantes a été appliquée à l'ensemble des transcriptions d'entretien. L'articulation des catégories est présentée dans un modèle intégrateur.

**Résultats** : Les participants présentent des trajectoires de vie dans lesquelles prédomine le don de soi. Ils se trouvent dans une position complexe de parent et de non-parent face aux enfants qu'ils accueillent. De plus, ils soulignent la difficulté d'établir un lien de proximité avec des enfants qui peuvent partir à tout moment. Différents défis relatifs à la relation avec l'institution sont également soulevés. Les résultats sont discutés à partir de la catégorie intégratrice des parents funambules, ainsi que du concept de désir d'accueil.

**Conclusions** : Les résultats mettent à jour des caractéristiques ayant mené des couples vers l'accueil d'enfants en difficulté et décrivent la complexité de la position de parent d'accueil. Ils soulèvent également une certaine précarité inhérente à cette position qui résulte notamment d'une oscillation entre désir d'accueil et désir d'enfant, d'où l'appellation de parent funambule.

**Contributions** : La présente étude permet de contribuer aux connaissances concernant les aspects affectifs et psychiques de l'expérience des parents d'accueil québécois. Elle soulève la nécessité de penser un accompagnement spécifique à ces enjeux.

Tightrope Walker Parents : Between the Desire for a Child and the Desire to Foster, An Equilibrium to Negotiate in Quebec Foster Families

**Research Framework**: Every year in Quebec, thousands of children are supported by the Child Welfare Program following the endangerment of their safety or development. Within the foster care system, foster families welcome these children for varying periods of time and thus expose themselves to their departure. These foster parents who do not wish to adopt the children outright can't be legally recognized as parents.

**Objectives**: This article is an inductive qualitative research that aims to explore the affective and psychological aspects of the foster parenting experience.

**Methodology**: Non-directive interviews were conducted with 10 parents from regular foster families. Each participant was met twice. An analysis was conducted on the verbatim transcripts and different categories were developed. The categories gleaned from this analysis are presented through an integrative model.

**Results:** Selflessness is predominant trait in the participants' life trajectory. These people find themselves in a complex position of being both a parent and a non-parent to the children they foster. They express the difficulty of establishing a meaningful relationship with these children who may leave at any moment. They also discuss other important challenges regarding their relationship with the institution. Our results are discussed using the tightrope walker as an analogy for these parents in the integrative category as well as the concept of the desire to foster.

**Conclusions:** Our results identify the characteristics that led couples to foster vulnerable children and they describe the complexity inherent to the position of being a foster parent. The results also shed light on the precariousness of a relationship that oscillates between the desire to foster and the desire for a child.

**Contributions:** The present study contributes to a better understanding of the affective and psychological aspects of the foster parenting experience in Quebec. The necessity of specific support for foster parents is also raised.

*Être funambule, ce n'est pas un métier, c'est une manière de vivre. Une traversée sur un fil est une métaphore de la vie : il y a un début, une fin, une progression [...]. Le funambule relie les choses vouées à être éloignées, c'est sa dimension mystique.*

Philippe Petit, funambule

## **Introduction**

Au cours de la dernière année, 33 042 enfants ont été pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) (Association des centres jeunesse du Québec, 2017). Cela représente une légère diminution par rapport à l'année précédente. Ces signalements impliquent majoritairement des problématiques de négligence et d'abus physique, suivies de près par les mauvais traitements psychologiques. Parmi ces

enfants, un peu plus du tiers ont été placés dans une ressource de type familial, communément appelée famille d'accueil. Il existe différents types de familles d'accueil. Les familles d'accueil de proximité sont constituées d'individus significatifs de l'entourage de l'enfant. Les familles d'accueil du programme Banque-mixte ont la possibilité d'adopter les enfants pris en charge. Finalement, les familles d'accueil régulières accueillent les enfants pour une période de temps variable, au plus jusqu'à l'âge de la majorité (Ministère de la santé et des services sociaux, 2010). Notre recherche s'intéresse plus spécifiquement à ces dernières familles d'accueil.

Au Québec, des changements juridiques importants ont eu lieu au cours des dernières années quant au statut des familles d'accueil. En 2009, la Loi sur la représentation des ressources (R-24.0.2) a octroyé le droit aux familles d'accueil de se regrouper afin de négocier une entente collective (Gouvernement du Québec, 2009). Ainsi, en 2012, elles signaient leur première entente marquant une syndicalisation historique (Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux, 2012). Depuis ce temps, les parents d'accueil sont rémunérés de façon plus substantielle et bénéficient de diverses conditions au même titre que des travailleurs. Ces changements reflètent un processus de reconnaissance et de professionnalisation qui s'apparente à celui d'autres systèmes de protection de l'enfance. À titre d'exemple, cette professionnalisation a été entamée en France dès la fin des années 70, alors qu'un contrat définissait le mandat des assistantes familiales et autres conditions d'exercice tel que leur salaire (Chassey et al., 2012).

Concernant ces parents d'accueil, encore peu d'études, et particulièrement au Québec, s'intéressent à la perspective subjective de leur expérience, et encore moins aux aspects affectifs (émotions et affects liés à l'expérience d'être parent d'accueil) et psychiques (motivations conscientes et inconscientes, articulation du sens de l'expérience avec ces motivations) de leur mandat. C'est dans l'idée de contribuer

aux connaissances relatives à ces deux dimensions, mais surtout dans le but de donner la parole à ces parents d'accueil, que la présente recherche a été élaborée.

### **La parentalité d'accueil : cadre conceptuel**

#### Les motivations à accueillir des enfants

Selon certains auteurs, l'étude des motivations des parents d'accueil permet de mieux identifier les sujets présentant un fort potentiel de soin pour les enfants placés et de réussite pour le placement (De Maeyer et al., 2014). De plus, cette variable permet non seulement de mieux évaluer les familles et de mieux les sélectionner, mais également de mieux orienter les mesures de soutien qui leur sont destinées (Cole, 2005 ; De Maeyer et al. , 2014; Rhodes et al., 2006). Andersson (2001) ajoute que cela pourrait également permettre de réduire le nombre de placements problématiques.

Des études suggèrent que la plupart des motivations conscientes des parents d'accueil sont des motivations centrées sur le bien-être de l'enfant (De Maeyer et al., 2014 ; Rhodes et al., 2006 ; Tyejbee, 2003). Par exemple, plusieurs parents expriment vouloir apporter de l'amour et un toit à un enfant (Rhodes et al., 2006), alors que d'autres veulent faire une différence dans la vie de cet enfant ou lui faire vivre une expérience familiale satisfaisante (Tyejbee, 2003). Ces mêmes auteurs constatent que les raisons centrées sur les intérêts du parent lui-même sont moins souvent rapportées. Quelques parents, toutefois peu nombreux, souhaiteraient par exemple donner plus de sens à leur vie en accueillant un enfant (Tyejbee, 2003), augmenter le revenu familial, avoir une présence dans leur vie (Rhodes et al., 2006), ou encore avoir des enfants alors qu'il était impossible d'en avoir autrement (Andersson, 2001 ; Broady et al., 2010). Toutefois, ce type de motivation (centrée sur l'intérêt du parent), rend difficile l'établissement d'une relation d'attachement sécurisé chez l'enfant (Cole, 2005) et ne serait pas associée à une meilleure rétention des placements chez ces individus (De

Maeyer et al., 2014). L'étude de Broady et al. (2010) suggère que les parents d'accueil sont ambivalents par rapport à la décision d'accueillir ou non des enfants. Ballen et al. (2010) relèvent également une adversité vécue par les parents d'accueil dans leur propre enfance et le besoin pour certains de s'identifier à un enfant ayant vécu un contexte familial semblable. Cette situation représenterait d'ailleurs une des motivations à accueillir chez soi des enfants en difficulté (Dando et Minty, 1987 ; Fonagy et al., 1991). Ainsi, Ballen et al. (2010) suggèrent que cela puisse expliquer le haut taux de mères d'accueil présentant un attachement insécurisé.

Parmi les auteurs s'étant intéressés au lien entre certaines motivations et la rétention des enfants placés, Rhodes et al. (2006) affirment que les parents qui sont prêts à accueillir des enfants aux besoins particuliers ou qui désirent continuer à être famille d'accueil même après que leurs propres enfants aient quitté le nid familial assurent généralement plus de placements. Par ailleurs, cette même étude révèle que les parents dont les motivations sont centrées sur eux-mêmes assurent généralement un moins grand nombre de placements.

#### L'attachement des parents d'accueil et la relation à l'enfant placé

Encore aujourd'hui, rares sont les études qui portent sur la relation d'attachement entre les enfants placés et leurs parents d'accueil. Pourtant, la sensibilité du parent à l'égard de l'enfant permet de « percevoir, d'interpréter et de répondre de manière appropriée et dans un délai acceptable aux besoins et aux signaux de l'enfant » (Dubois-Comtois et al., 2000, p. 34). De plus, le lien d'attachement permet d'évaluer la nature de la relation entre l'enfant et le parent et de prédire la qualité des modes relationnels futurs de l'enfant (Dozier et al., 2001). Le lien positif du parent d'accueil à l'enfant permet également le développement d'une représentation de soi positive (Ackerman et Dozier, 2005). De leur côté, des jeunes placés ont exprimé que la

qualité de la relation avec leurs parents d'accueil leur a permis d'éviter des comportements à risque et de développer des objectifs futurs (Storer et al., 2014).

Ainsi, des auteurs ont montré une forte association entre la sensibilité du parent d'accueil et l'attachement de l'enfant (Dubois-Comtois et al., 2000 ; Pallanca, 2008 ; St-Pierre, 2016). Or, il semblerait que les parents de la famille d'accueil régulière présentent une moins grande sensibilité et que les enfants qu'ils accueillent auraient une moins grande sécurité d'attachement, en comparaison avec les familles Banque-mixte et les familles de proximité de l'étude (St-Pierre, 2016). L'auteure propose que cela puisse être dû au fait que les familles d'accueil régulières ne souhaitent pas adopter l'enfant, et qu'il ne le connaissait pas avant de l'accueillir. De plus, les représentations d'attachement des mères d'accueil seraient très semblables à celles d'échantillons cliniques (Pallanca 2008; Pallanca et al., 2011), dont une forte proportion présente un état mental non résolu qui est généralement associé à un deuil non résolu (étapes psychologiques du deuil non complétées) et à la présence de pertes ou de traumatismes non résolus (Dozier et al., 2001 ; Ballen et al., 2010). Ces représentations d'attachement réfèrent à la capacité du parent à comprendre et à répondre de façon adéquate aux besoins de leurs enfants. La présence de ce type d'état mental chez le parent d'accueil est établie comme un facteur de risque important pour la relation parent d'accueil – enfant accueilli (Ballen et al., 2010). Il est notamment associé à l'adoption de comportements atypiques chez le parent comme par exemple des comportements intrusifs, désorientés, voire effrayants (Ballen et al., 2010), reconnus pour être liés à un attachement désorganisé chez les enfants (Dozier et al., 2001 ; Cole, 2005). Puis, Broady et al. (2010) soulèvent que les expériences négatives d'attachement que le parent d'accueil vit dans le lien avec l'enfant placé créent chez le parent des sentiments de confusion et de rejet. Deyoung (2008) propose toutefois que les expériences passées difficiles du parent d'accueil font écho au vécu des enfants placés et que cela les aide à se mettre à leur place. Pallanca et al. (2011) émettent quant à eux l'hypothèse d'un désir de réparation qui

serait à l'origine du choix de devenir parent d'accueil. Tout compte fait, les études portant sur l'attachement dans un contexte de placement soulignent toute la complexité de l'établissement d'un lien affectif entre parent d'accueil et enfant placé.

### Les représentations du parent d'accueil

En raison du mandat particulier d'accueillir chez soi des enfants qui ne sont pas les leurs et qui présentent de nombreuses difficultés, on peut se demander de quelle façon les parents d'accueil se représentent leur statut. Se perçoivent-ils comme des parents, comme des professionnels ou comme ayant un tout autre statut ?

Au Québec, l'étude de Bagirishya et Gilbert (2002) portant sur les familles d'accueil régulières identifie deux principaux types de parents d'accueil. Tout d'abord, ceux qui considèrent leur rôle comme une « activité sociale » (p. 31). Ces individus rapportent par ailleurs des motivations liées à des problèmes de procréation ou à un désir d'adoption, un sentiment d'accomplissement et un sens humanitaire, ou encore par tradition ou parce qu'ils connaissent des familles d'accueil dans leur entourage. Puis, le second type concerne les parents d'accueil qui considèrent davantage leur rôle comme un « travail autonome » (p. 31). Ceux-ci présentent des motivations associées au revenu ou à la possibilité de travailler à domicile. Globalement, les familles considèrent qu'elles contribuent au développement des enfants accueillis, et même au système de protection de la jeunesse. Les familles interrogées disent offrir une véritable « thérapie naturelle » aux enfants (Bagirishya et Gilbert, 2002 : 35). En revanche, ces mêmes familles admettent se sentir perçues comme profiteuses, voire même nuisibles, aux yeux de la société. Ce sentiment irait jusqu'à engendrer une impression de marginalisation chez les parents d'accueil.

D'autres travaux québécois relèvent également cette ambiguïté de la position de parent d'accueil. Par exemple, Beaumier (2011) aborde la confusion particulièrement

marquée quant à la répartition des responsabilités envers l'enfant entre parents d'accueil et parents d'origine. Par ailleurs, l'étude a également permis de constater que les parents d'accueil conçoivent leur rôle comme celui d'un « parent normal » auprès de l'enfant accueilli. L'étude de Joly (2013) permet quant à elle une intégration des dimensions parentale, professionnelle et personnelle du rôle de parent d'accueil en les considérant comme des composantes de la satisfaction concernant leur rôle. Ainsi, leur expérience serait influencée par de nombreux facteurs tels que le sentiment d'efficacité personnelle, la qualité du lien établi avec l'enfant accueilli, les relations avec les intervenants et l'institution de la DPJ, la reconnaissance sociale, le soutien, etc.

En ce qui a trait à la situation de la France, Euillet et Zaouche-Gaudron (2007) proposent trois formes de parentalité d'accueil : la « parentalité éducative différenciée », regroupant le plus grand nombre de parents de l'étude et caractérisée par l'importance accordée au rôle éducatif auprès de l'enfant, la « parentalité provisoire » qui met l'accent sur l'aspect temporaire du placement et sur les contacts avec les parents d'origine, et la « parentalité professionnelle » qui regroupe des parents qui font une nette séparation entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Les travaux de Chapon (2005; 2011) permettent également de décrire le rapport d'assistantes familiales françaises aux enfants qu'elles accueillent. Les résultats qui émergent du discours des participantes reflètent la diversité de leurs représentations de la suppléance parentale. L'auteure identifie quatre modes de suppléance à travers lesquels les assistantes familiales navigueraient en fonction du contexte. L'auteure identifie la « suppléance substitutive » faisant référence à une posture de substitution au parent d'origine, la « suppléance partagée » permettant à l'enfant de s'affilier à ses deux familles, la « suppléance investie » dans laquelle la famille d'accueil joue un rôle actif de soutien auprès de la famille d'origine, ainsi que la « suppléance incertaine » qui concerne les cas d'enfants dont la situation de placement est

incertaine et dans laquelle celui-ci se retrouve dans un flou entre deux familles (Chapon, 2005).

### Spécificités et vulnérabilités des enfants placés

Alors que la littérature est très restreinte concernant les aspects affectifs et psychiques de l'expérience des parents d'accueil, on en sait davantage sur les enfants placés. Les enjeux propres aux enfants nous permettent de nous interroger sur ce que vivent les individus qui les accueillent et les défis que cela peut constituer.

Dubois-Comtois et al. (2000) rappellent que les enfants maltraités et négligés présentent de nombreuses vulnérabilités liées aux motifs qui ont mené au placement. En effet, ils proviennent de familles elles-mêmes vulnérables où ils ont généralement développé des difficultés à établir un lien d'attachement sécurisé. Lamour (2010) précise que les enfants provenant de milieux « défaillants » sont susceptibles de rejouer des éléments relationnels conflictuels avec leurs nouvelles figures de soin et que ces mêmes enfants ont intégré des modèles de relations qui les amènent à être rejetés. En retirant l'enfant d'un milieu jugé vulnérable, on l'expose tout de même à un risque de revivre cette instabilité parfois inévitable dans le cas du placement (Turcotte et al., 2011).

De plus, il faut se rappeler que l'enfant placé se retrouve entre deux familles. Il est ainsi confronté à un dilemme ultime où « aimer l'un c'est comme tuer l'autre » (Berger, 2002 :14) et où sentir qu'il faut choisir son camp, c'est sentir qu'il faut renoncer à une famille. Au final, le danger est que l'enfant ne parvienne à s'identifier pleinement à aucune des deux familles et qu'il soit voué à être l'enfant de cet entre-deux : « l'enfant de personne, c'est presque personne » (Cyrulnik, 1989 : 272). Pellé (2002) insiste également sur l'importance pour l'enfant de « posséder un lieu dans l'autre », lieu qu'elle nomme le *heim*: maison protectrice, assurance qu'il y a quelque

part «une place qui lui est réservée » (Pellé, 2002 : 64). Dans le cas de l'enfant placé, l'auteure explique que ce *heim* est devenu *unheimliche*, inquiétante étrangeté, que la maison supposée être protectrice est devenue une maison hantée marquée par le traumatisme.

Rappelons aussi les messages contradictoires auxquels est confronté l'enfant lors d'un placement. L'institution lui dit : ta famille ne peut plus te protéger, mais il faut que tu y retournes, ta famille ne remplit plus ses fonctions parentales, mais elle détient toujours l'autorité parentale (Pellé, 2001). Ces propos engendrent un risque de se laisser entraîner dans un clivage entre « famille d'accueil tout-protectrice » et « famille d'origine toute- dangereuse » (Pellé, 2002 : 63).

## **Méthodologie**

### **Objectifs de la recherche**

La présente étude vise à explorer le vécu et l'expérience subjective de parents de familles d'accueil régulières québécoises. Deux questions principales ont motivé cette recherche : « qui sont ces parents ? » et « que vivent-ils ? ».

### **Méthode**

La recherche s'inscrit dans un devis qualitatif inductif suivant les grands principes de la théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 1967), plus justement traduit par « théorisation enracinée » (Lukerhoff et Guillemette, 2012). Ce cadre a été privilégié, d'une part, car cette recherche prévoit de s'interroger sur le vécu et l'expérience subjective des parents d'accueil. D'autre part, l'absence d'études semblables sur les familles d'accueil régulières au Québec impose une nature exploratoire à la présente recherche. La théorisation ancrée ou *grounded theory* privilégie notamment des

processus simultanés de collecte et d'analyse des données dans une logique inductive. Cela favorise l'émergence de codes et de catégories provenant des données recueillies, à l'inverse d'une logique déductive de vérification de théories existantes (Charmaz, 2006).

Cette recherche s'inscrit également dans une perspective psychanalytique. La combinaison de la méthode d'analyse et de cette perspective épistémologique permet une lecture des données qui va « au-delà du contenu manifeste » et offre « une écoute des éléments d'ordre fantasmatique ou des résistances » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 333). Ce type de recherche, jumelé à une écoute des enjeux psychiques du discours, permet de s'intéresser à la façon dont les participants « reproduisent dans le cadre de l'entretien de recherche, en particulier dans la relation avec le chercheur, des caractéristiques de leur propre dynamique psychique, de leur propre mode relationnel. » (Gilbert, 2009 : 26).

### Participants

La présente recherche se concentre sur les parents de familles d'accueil régulières. Ces familles ont fait le choix d'accueillir des enfants pour une période de temps déterminée, dans le meilleur des cas jusqu'à la majorité, sans visée d'adoption et sans faire partie de l'entourage.

L'échantillon comprend 10 parents de familles d'accueil régulières, dont 5 femmes et 5 hommes. Ce nombre de participants permet l'atteinte d'une saturation théorique définie par ailleurs par le fait qu'aucune nouvelle catégorie n'émerge de l'analyse des données (Luckerhoff et Guillemette, 2012). Tous les participants proviennent de familles d'accueil différentes (un seul parent interrogé par famille). Ce critère de diversité, ainsi que la diversité retrouvée dans le profil des participants ont été prévus afin de maximiser l'exhaustivité des données recueillies en couvrant différentes

caractéristiques de la population à l'étude (Mayan, 2009 ; Maykut et Morehouse, 1994). Les participants sont âgés de 38 à 66 ans et possèdent entre 1 an et demi et 27 ans d'expérience comme parent d'accueil. Ceux-ci accueillent des enfants autant à court qu'à long terme. Depuis leurs débuts comme parents d'accueil, les participants avaient accueilli entre 1 et 30 enfants. Huit participants avaient également des enfants biologiques.

### Outils

L'instrument de mesure qui a été privilégié est l'entretien de type non directif (Tracy, 2013). Ce type d'entretien permet une grande flexibilité dans les thèmes abordés et permet également de mettre l'accent sur certains thèmes qui pourraient émerger au fil de la cueillette des données. De plus, l'entretien non directif s'adapte parfaitement à l'objectif principal de la recherche qui impose une nature exploratoire, ainsi qu'à la perspective affective qui est en jeu et qui est plus facilement accessible par ce type d'entretien (Tracy, 2013). La consigne de départ est très large et ouverte dans le but de laisser le plus de place possible au discours émergent spontanément des participants (Luckerhoff et Guillemette, 2012). Dans ce cas-ci, suite à un bref rappel des objectifs de la recherche et du déroulement de l'entretien, la consigne de départ était : « Pouvez-vous me raconter votre histoire comme parent d'accueil? ». Le terme « raconter » a été spécifiquement choisi pour sa fonction inductive de narrativité, perspective facilitant l'émergence de contenus subjectifs et affectifs. Un inventaire des a priori, concernant notamment les thèmes anticipés par la chercheuse et les idées préconçues sur la population à l'étude, a été réalisé avant le début des entretiens afin de s'en dégager au maximum et ainsi favoriser une approche inductive des données (Luckerhoff et Guillemette, 2012). Des questions de relance étaient posées au besoin et en fonction des thèmes apportés par le participant lui-même. Cela visait à soutenir son élaboration tout en restant au plus près de son discours et dans le respect de sa subjectivité.

De plus, les processus parallèles de collecte et d'analyse des données permettent « d'ajuster le guide d'entretien ou de cibler l'observation dans le sens d'une exploration plus explicite des liens ayant émergé de l'analyse en cours » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 382). Chaque participant a également rempli un questionnaire sociodémographique à la fin des deux entretiens dans le but de dresser un portrait descriptif plus complet de l'échantillon à l'étude.

### Procédure

Tous les participants ont été recrutés par l'intermédiaire du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Suite à une présentation du projet de recherche aux chefs de service responsables des familles d'accueil, des intervenants ont à leur tour présenté le projet à différents participants potentiels. Comme il en sera question ultérieurement, la sélection des participants a donc été orientée par le choix de ces intervenants. Les individus ayant manifesté un intérêt pour la recherche ont ensuite été contactés par l'étudiante-chercheuse afin de discuter davantage des implications de leur participation, en vue de l'obtention d'un consentement libre et éclairé.

Chaque participant a été rencontré à deux reprises dans un local de recherche à l'Université du Québec à Montréal pour des entretiens d'environ 60 minutes à chaque fois. Chacun des deux entretiens était séparé par un temps d'environ une semaine. Cette intensité dans le format des rencontres permet au chercheur d'utiliser sa subjectivité au service de la réflexion (Brunet, 2009 ; Gilbert, 2009) et aux participants de livrer une « élaboration en profondeur [...] de leur expérience » (Gilbert, 2009 : 21). Cela permet également de recueillir des réflexions qui seraient survenues dans l'après-coup de la première rencontre. Un des participants a été rencontré à une seule reprise pour un entretien de 90 minutes, à sa demande et en raison de contraintes de disponibilité. Les entretiens ont été enregistrés sur support audionumérique et ont été retranscrits intégralement. Toutes les mesures ont été

prises pour conserver l'anonymat des données et ainsi la confidentialité de chaque participant. Chaque participant a notamment été désigné par un code numérique lors des entretiens et l'entièreté des transcriptions a été anonymisée. Tous les noms propres évoqués lors des entretiens ont été modifiés. Les données de l'étude sont gardées sur l'ordinateur du laboratoire de recherche et aucune des données brutes n'est rapportée au dossier du centre jeunesse des participants.

### Méthode d'analyse

Les transcriptions verbatim ont fait l'objet d'une analyse par catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2012). Cette méthode s'inscrit dans la tradition de la théorisation ancrée et a comme objectif de « qualifier les expériences, les interactions et les logiques selon une perspective théorisante » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 315). Cette analyse repose sur la création de catégories qui vise à conceptualiser le plus fidèlement possible les phénomènes et les dynamiques qui émergent de la parole des acteurs interrogés (Paillé et Mucchielli, 2012).

Ainsi, l'analyse s'est effectuée en deux principales phases, soit une première essentiellement thématique, et la seconde dite conceptualisante. Il faut rappeler que la collecte des données et un premier niveau d'analyse se sont déroulés en parallèle. De cette façon, chaque entretien s'en est suivi de la rédaction d'un mémo d'analyse par l'étudiante-chercheuse, d'une rencontre d'analyse avec la directrice de recherche qui visait à valider et enrichir la compréhension de chaque entretien tout en commençant à dégager des thèmes. Ensuite, une première analyse thématique en continu du verbatim (Paillé et Mucchielli, 2012) à l'aide du logiciel QSR-NVivo11 a pu être effectuée. Cette première phase a permis la création d'un portrait descriptif des données qui vise à rendre compte le plus fidèlement possible du discours des participants sur leur expérience. À mesure, les niveaux de profondeur d'analyse des

thèmes devenaient variables et certains s'approchaient déjà davantage d'une catégorie conceptualisante (Paillé, 1994).

La seconde phase d'analyse, déjà amorcée à la phase descriptive, a débuté par une nouvelle lecture de tous les entretiens, en interrogeant cette fois-ci le corpus de façon plus conceptuelle: quels sont les phénomènes observés? Comment pourrait-on les nommer? (Paillé et Mucchielli, 2012) Cette étape a permis de dégager des catégories conceptualisantes, qui, une fois mises en relation, mènent à une proposition de modèle. Les principales catégories identifiées ont été soumises à un travail de définition des propriétés et des conditions d'existence de celles-ci, afin de vérifier la pertinence et l'exhaustivité de l'analyse (Paillé et Mucchielli, 2012). Les catégories retenues à la fin de ce processus ont été discutées à de nombreuses reprises avec la directrice de recherche, ainsi qu'avec les étudiants supervisés par celle-ci lors de rencontres du laboratoire. Finalement, l'identification d'une catégorie intégratrice a permis d'envisager l'ensemble des analyses sous un « angle porteur » (Paillé et Mucchielli, 2012) et de peaufiner ainsi les liens entre les différents éléments du modèle.

## **Résultats**

Les résultats mettent en lumière différents phénomènes inhérents au vécu du parent dans la famille d'accueil régulière. Les catégories qui émergent des analyses sont présentées ci-après.

### **Un don de soi identitaire**

En trame de fond à l'ensemble des entretiens, on observe chez les participants des caractéristiques et des trajectoires communes articulées autour du don et du soin : «

J'aime les relations d'aide, j'aime aider [...] j'ai tout le temps été une main aidante ». (P6)

Pour plusieurs, donner est un réel besoin. Ceux-ci ont hérité d'une culture familiale d'entraide empreinte de valeurs collectivistes. Ils décrivent des liens essentiellement positifs et unis avec leurs proches. Ils ont presque tous grandi au sein de familles nombreuses où autrui était toujours bienvenu : « Ma mère appelait ça le refuge X [...], on prenait dans le temps à Noël, tu sais tout le monde était dans leur famille, mais ma mère elle prenait les orphelins de Noël. Quand je dis orphelin, des gens qui n'avaient pas de place où aller fêter. Ça a tout le temps été comme ça chez nous. » (P5)

Plusieurs mentionnent également que leurs propres parents ou beaux-parents ont eux-mêmes été famille d'accueil.

Puis, des participants décrivent s'être souvent retrouvés dans une position d'aide ou de protection d'autrui : « j'ai tout le temps été comme en arrière de mes sœurs t'sais [...] j'étais comme une fille qui protégeait, j'ai tout le temps répondu aux besoins ». (P3) On retrouve dans leurs propos une grande sensibilité à toute personne dans le besoin, et plus particulièrement aux enfants en difficulté. Plusieurs évoquent une implication importante auprès des enfants, un engagement social, et parfois même une profession dans le domaine du soin : « T'sais à 11 ans je gardais des enfants, puis j'étais jeune, j'avais peut-être 13-14 ans et puis je m'impliquais tout le temps dans tout ce qui concernait les enfants ». (P7)

De plus, les motivations à devenir famille d'accueil qui ont été évoquées par les participants reposent sur des valeurs altruistes, dans une visée quasi humanitaire. Alors que certains évoquent davantage un idéal de justice vers lequel ils souhaitent tendre en offrant une deuxième chance à des enfants en difficulté, d'autres décrivent plutôt un désir de les sauver, ou du moins de faire la différence dans leur vie : «

Cette enfant-là si tu lui parles du futur, c'est comme si elle était devant un précipice. Elle se dit "si ma famille n'est plus là, je vais aller où ?" Je pense que je suis la seule personne en qui elle a confiance dans la vie ». (P1)

Aussi, tous accordent de l'importance à l'aspect social de leur mandat de parent d'accueil : « Pour moi, être famille d'accueil, c'est aider la société au complet ». (P8)

Par ailleurs, les entretiens soulignent également ce que les parents d'accueil retirent de leur don : « Quand on arrive en cour, le juge, la travailleuse sociale de l'enfant, la travailleuse sociale de la mère, même la mère étaient très sereins que sa fille soit chez nous. [...] Puis le juge il dit : "c'est grâce à vous madame, vous avez pu mettre un équilibre pour cet enfant-là, pour qu'elle soit en paix" ». (P1)

Ces retours de balancier apparaissent comme les moteurs de leur engagement. Les participants évoquent par exemple les manifestations de reconnaissance de la part des intervenants, des enfants qu'ils accueillent, des parents d'origine de ces enfants, ou de leurs proches.

Ainsi, les changements constatés chez les enfants et le fait d'être reconnu comme un parent aux yeux de ceux-ci semblent représenter d'importantes motivations à continuer malgré les difficultés : « c'est tout le temps ça qui vient me rechercher je dirais. Soit un regard, soit un mot, soit un geste...que les enfants font... Et j'me dis on a travaillé fort... Donc ça veut dire qu'il est capable. Tout ça vient souvent me remonter ». (P3)

Paradoxalement, la plupart des participants expriment un malaise à recevoir et à se reconnaître des qualités de don de soi et de générosité : « Donner c'est inné pour moi, c'est très facile. Bien plus que recevoir, ça ça me met vraiment mal à l'aise » (P3). Cela s'est également traduit par un malaise à recevoir la compensation financière

prévue par le projet de recherche et à aborder la rémunération des familles d'accueil. Certains ont même exprimé leur sentiment que les individus qui présentent un intérêt pour la rémunération des familles d'accueil ne sont probablement pas des bons candidats, voire de mauvais parents. Cette posture de celui qui reçoit semble inconfortable pour les participants rencontrés. Cela va à l'encontre de leur élan naturel à donner, aider, prendre soin. Donner apparaît comme un moyen de se sentir utile. Plusieurs participants souhaitent d'ailleurs privilégier des placements à long terme dans le cadre desquels ils peuvent s'investir de façon importante et pour longtemps : « j'veux pas être une famille de répit moi... j'imagine qu'il y a plein de familles qui veulent avoir des p'tits amis qui rentrent et qui sortent, mais moi je n'aime pas ça. [Je souhaite] du très long terme. Tu sais, on s'investit pour ces enfants-là ». (P8)

De plus, plusieurs participants ont exprimé leur désir de remettre ce qu'ils ont reçu. Par exemple, une participante explique avoir décidé d'être famille d'accueil après avoir survécu à une épreuve de vie. Elle dit avoir eu besoin de redonner. D'autres expliquent qu'ils ont décidé d'être famille d'accueil lorsqu'ils ont constaté avoir tout ce dont ils ont besoin et qu'ils pourraient en faire profiter à d'autres : « Nous on a eu une chance dans la vie, on est bien, pourquoi pas donner une chance à quelqu'un d'autre, un enfant surtout. Pour qu'il puisse s'épanouir à son tour. » (P10)

Ainsi, les participants rencontrés font preuve d'une importante propension à donner et une capacité à se nourrir de ce qu'ils récoltent en retour. Par ailleurs, on constate également une certaine conflictualité entourant la dynamique donner-recevoir. Cela semble parfois mener à une spirale où ce qui est reçu doit être automatiquement redonné et où il n'y a finalement pas de possibilité de profiter pleinement de ce qui est reçu, de s'y arrêter. À ce titre, plusieurs participants se sont décrits comme des personnes ayant besoin d'être constamment occupées et entourées : « J'te dirais

même que quand on va au chalet, ou que des fois [les enfants] vont à des camps d'été, on est beaucoup moins nombreux, nous on appelle ça «petite famille» quand on a juste 4-5 enfants, et écoute on tourne en rond. On s'ennuie, on trouve ça dommage, on a besoin de bouger. Et je pense que moi j'suis de cette nature-là, parce que sinon je ne serais probablement pas capable d'être dans tout ça ». (P7)

### Être et ne pas être le parent

D'autres propos des participants concernent leur position particulière de parent d'accueil dans la famille d'accueil régulière. Le mandat qu'ils ont choisi implique d'accueillir des enfants pour une période de temps variable. De plus, ils ne détiennent pas de reconnaissance légale d'un statut parental ; au mieux, certains obtiennent une tutelle. En fait, les parents d'origine de ces enfants placés sont généralement encore présents et les enfants ont des visites périodiques avec ceux-ci. Or, on peut constater que la plupart des participants rencontrés portent malgré tout le désir d'être le parent principal des enfants qu'ils accueillent : « Avec certains enfants qu'on accueille, je réussis à voir du positif, ils ont comme fait le deuil de leurs parents, on est comme leurs parents. Tandis qu'il y en a d'autres qui voient régulièrement leurs parents, je le vois que j'ai plus de difficulté. Cela me dit que [les contacts avec les parents biologiques] c'est pas la solution idéale ». (P8)

Ce désir des participants entre en conflit avec le choix qu'ils ont fait d'être famille d'accueil régulière, plutôt que, par exemple, opter pour le programme Banque-mixte qui leur aurait offert dès le départ la possibilité d'adopter les enfants.

De plus, les participants rencontrés ont presque tous abordé les défis relatifs à la présence des parents d'origine. Différents mécanismes ont pu être observés dans le discours des participants qui tentent de composer avec cette réalité décrite comme difficile. Certains semblent éprouver de la culpabilité à prendre une place parentale

dans la vie des enfants : « Là dans le groupe j'en ai deux pour lesquels j'sens que vraiment on a complètement remplacé les parents... Je ne devrais peut-être pas dire ça là... » (P5). D'autres participants ont plutôt tendance à minimiser le passé difficile des enfants en idéalisant leur situation familiale d'origine et le retour éventuel dans ce milieu : « Elle, c'est une belle histoire comme Cendrillon... elle retournait vivre chez son père » (P2). Plusieurs participants semblent ressentir une compétition entre parents qui peut mener parfois à un clivage de type bonne famille d'accueil – mauvaise famille d'origine : « je te dirais 90 %, la faute est aux parents » (P4). Finalement, on peut constater que la présence des parents d'origine semble être un élément parmi plusieurs qui contribue à éveiller la méfiance chez les parents d'accueil rencontrés : « je vous avoue que je suis un peu sur mes gardes. Parce qu'il parle beaucoup avec sa maman puis... J'ai comme une crainte que l'enfant va dire des choses à sa mère ». (P5)

Néanmoins, les participants évoquent la fierté et la satisfaction que leur procure leur rôle de parent d'accueil. Certains expriment même leur impression de laisser leur trace en venant en aide aux enfants. Plusieurs souhaitent devenir une figure parentale de référence dans la vie des enfants accueillis et conserver une place privilégiée. Ainsi, une participante raconte avec fierté : « On veut qu'ils sachent que quand ils vont partir de la maison, on va être là pour eux, n'importe quand. Il y a des jeunes qui sont partis et encore aujourd'hui, ils viennent nous voir, nous visiter. Certains sont devenus parents et ils viennent avec leurs enfants, ils nous appellent Papy, Mamie ». (P8)

Toutefois, pour certains participants qui ont l'impression de ne pas pouvoir s'investir pleinement dans la vie de l'enfant qu'ils accueillent, c'est généralement le cas quand il s'agit d'un placement à court terme, un sentiment d'inutilité, voire un sentiment d'être utilisé est exprimé : « J'ai l'impression d'être une gardienne aux yeux de la

mère. J'ai l'impression de garder son kid, et puis ça, ça me dérange, ça me dérange ». (P5)

En somme, on peut constater que de façon générale, les participants rencontrés se définissent d'abord et avant tout comme un parent auprès des enfants qu'ils accueillent : « [laisser partir les enfants], c'est comme si vous me demandiez de couper le cordon là, ça se fait pas comme ça. Tu es parent d'accueil, et bien moi j'ai l'impression que tu es parent d'accueil à vie ». (P8) L'intensité de leur investissement et de leur engagement en témoigne. Ils expriment ainsi un désir d'occuper une place privilégiée dans une perspective d'avenir auprès de ces enfants. Or, paradoxalement, le statut qu'ils ont choisi ne permet pas une reconnaissance légale de cette place parentale et implique la présence des parents d'origine des enfants.

#### Le choix des placements temporaires

Tel que mentionné précédemment, la famille d'accueil régulière accueille des enfants pour une période de temps variable. Cette situation implique des changements possibles dans le statut du placement, et l'éventualité du départ des enfants. Si cela a été choisi par la plupart des participants, cela semble amener des difficultés qui n'avaient pas nécessairement été envisagées.

En effet, plusieurs participants parlent du départ des enfants comme d'un choc, d'une grande perte, d'un événement qui met à l'épreuve. Plusieurs expriment avoir dû apprendre à se protéger du départ possible des enfants, et par le fait même, se protéger de l'attachement qui pourrait se créer :

On s'attache vraiment à l'enfant [quand il s'agit d'un enfant adopté]. Même si je dis que je les traite tous pareil, on s'attache à l'enfant vraiment comme un membre de la famille. Tandis que quand un enfant est placé en famille d'accueil, on s'attache

beaucoup à cet enfant-là, mais on a toujours le "mais" qui vient nous dire qu'il va partir. (P3)

Certains extraits des entretiens illustrent également la complexité et la précarité de l'établissement de ce lien d'attachement avec les enfants placés. Il semble qu'il se développe en quelque sorte en miroir des difficultés des enfants eux-mêmes. Des participants expriment que les problématiques ou les comportements des enfants complexifient l'établissement d'un lien significatif avec ceux-ci : « c'est comme si on était toujours sur nos gardes [...] on est toujours sur le qui-vive de comment il va réagir, parce que, on n'a pas toujours le déclencheur [...] et puis faut agir avec ça ». (P5)

#### Un contexte tendu

Dans une perspective plus systémique, le parent d'accueil est plongé dans un contexte complexe au sein duquel gravitent différents acteurs (enfants placés, parents d'origine, direction de la protection de la jeunesse, etc.). À la lumière des entretiens réalisés, ce contexte semble exposer les participants, d'une part, à l'établissement de relations souvent délicates avec ces acteurs, et plus particulièrement avec l'institution. Ce thème est approfondi dans un article sous presse des auteures de l'article. D'autre part, cette position implique généralement des épreuves affectives. Pour plusieurs participants rencontrés, l'expérience de la parentalité d'accueil est teintée d'impuissance, de non-sens et de méfiance.

En effet, les participants ont abordé différents défis relatifs à ce contexte. Parmi ceux-ci, on retrouve la difficulté à composer avec les retours de l'enfant dans son milieu d'origine, situation qui confronte les participants au contexte de maltraitance et à ses effets qui ont mené au placement des enfants. Puis, dans le lien à l'institution, certains ont évoqué leur sentiment que le soutien offert par l'institution était décalé de

leur réalité et de leurs besoins. D'autres participants éprouvent quant à eux de la méfiance à l'égard de la fonction d'évaluation de l'institution des soins qu'ils prodiguent aux enfants qu'ils accueillent. Cette double fonction des intervenants de la DPJ semble hypothéquer la possibilité de véritablement profiter du soutien offert : « J'ai parlé avec d'autres familles d'accueil et personne veut parler de ce qu'ils vivent. Avec le centre jeunesse, ils donnent de la formation, ils font des rencontres pour parler, mais personne parle, parce que ça se peut que dans 2-3 mois, ils ferment ta famille d'accueil ». (P5) De plus, le discours des participants traduit parfois un sentiment de ne pas être cru ou entendu par l'environnement (école, DPJ, justice, etc.) dans leurs propos et leurs demandes concernant les enfants qu'ils accueillent. Somme toute, plusieurs participants se sont dits surpris par l'ampleur de leur mandat. Une participante exprime « c'est David contre Goliath », en référence à l'intensité et à la complexité de son vécu dans le lien avec les enfants accueillis et l'institution.

#### Parents funambules et désir d'accueil : proposition d'un modèle intégrateur

À la convergence de cette identité de don de soi qui a pris une place très importante dans le discours des participants, et de cette conflictualité entourant leur identité qu'ils décrivent comme parentale auprès des enfants qu'ils accueillent, la question se pose à savoir s'ils sont effectivement des parents et si cela est vraiment le reflet de ce qu'ils souhaitent. Ainsi, ce qui émerge de la conceptualisation du discours des participants s'apparente plutôt à un désir qui sera ici qualifié de « désir d'accueil », plutôt qu'à un désir d'enfant à proprement parler. En effet, les aspects plus humanitaires du rôle de parent d'accueil, le désir d'accueillir autrui et de faire sa part pour la société se retrouvent au premier plan des récits des participants, bien plus que le souhait d'être le parent d'un enfant. Même chez les deux participants qui n'avaient pas d'enfants biologiques, ce désir d'accueil prenait autant de place que le désir d'enfant. Le désir d'enfant était cependant plus présent chez ces deux participants que chez les parents d'accueil ayant des enfants biologiques.

De plus, la plupart privilégient l'accueil de plusieurs enfants suivant un modèle de famille nombreuse et unie au sein de laquelle le lien à la fratrie et au groupe familial occupe une place importante, au-delà du lien parent-enfant. Cette valorisation d'un chez soi où tout le monde est bienvenu et ce désir d'être reconnu pour cette particularité renforcent également l'idée d'un désir d'accueil.

Si leur choix d'être famille d'accueil régulière semble mettre leur identité parentale à l'épreuve (ex. : aspect temporaire des placements assumés, absence de reconnaissance d'un statut parental), on peut se demander s'il s'agit en fait seulement d'un lien de nature parentale les unissant aux enfants qu'ils accueillent. N'y aurait-il pas, à certains égards, un malentendu sur ce statut ? À la lumière de cette idée de désir d'accueil, il apparaît nécessaire de repenser la place de l'accueil dans la nomination de « parent d'accueil », à côté de l'identité parentale à laquelle ils semblent également tenir.

Puis, en regard des catégories exposées, les données qui émergent de l'étude convergent vers un phénomène central qui évoque, à plusieurs égards, la figure du funambule. En effet, la recherche présente des parents qui marchent souvent sur un fil et qui exercent une parentalité qui constitue un pari parfois risqué. D'une part, on retrouve chez les participants rencontrés de nombreuses ressources, valeurs et idéaux qui agissent comme les moteurs de leur engagement. En effet, les entretiens consistaient en des rencontres avec des personnages déterminés, engagés, présentant un grand positivisme, une confiance en la vie, et souvent une grande résilience. Leur discours traduit d'ailleurs un certain attrait pour les défis et un désir de changer les choses à leur façon. Ainsi, tous ces éléments agissent pour maintenir un équilibre qui, de l'extérieur, peut parfois paraître relever de l'exploit.

D'autre part, plusieurs défis semblent mettre cet équilibre à l'épreuve. Les résultats mettent en évidence différents niveaux de précarité et d'instabilité inhérentes à la

position de parent d'accueil. En effet, plusieurs participants semblent se retrouver dans un entre-deux, sans jamais vraiment trouver le calme de cet équilibre : souhaiter être le seul parent de ces enfants, tout en choisissant un type de placement qui n'offre pas ce statut, donner et aider sans relâche et ne pas se sentir légitime de recevoir en retour, s'engager dans un véritable combat pour assurer la protection de ces enfants et se rendre compte que le sauvetage imaginé est impossible.

Somme toute, les entretiens soulignent une mise en tension entre nomination et définition parentales que les participants font de leur rôle, et les motivations et propos qui prédominent dans leur discours autour du désir d'accueil. Ainsi, l'expérience des entretiens a mis au jour une oscillation entre désir d'accueil et désir d'enfant, qui s'ajoute aux multiples défis du rôle de parent d'accueil et de laquelle a émergé l'image des parents funambules. Or, l'idée du désir d'accueil vient proposer un sens à cette précarité, tout en suggérant que les zones de tensions et de paradoxes sont peut-être effectivement dues à un malentendu entourant ce statut. Se pourrait-il que le fait de permettre cette oscillation entre parent et accueillant amène à concevoir un nouveau statut pour ces sujets qui soit à la fois distinct et différencié des parents d'origine et des professionnels ?

## **Discussion**

### Désir d'enfant, désir d'accueil

Les résultats présentés montrent que, pour les participants, le choix de devenir parent d'accueil est motivé en grande partie par des raisons liées au don de soi, à l'entraide et au soin. Les participants évoquent tous leur héritage et leurs valeurs d'équité et de collectivisme. Par ailleurs, Pagé (2012) nous apprend que dans le cas des parents d'accueil du programme Banque-mixte qui souhaitent adopter des enfants, le fait de se sentir davantage comme un soignant ou un intervenant génère de l'insatisfaction et

semble entrer en conflit avec leur désir d'être avant tout parent. Or, pour les parents rencontrés dans notre recherche (issus de la catégorie famille d'accueil régulière), tout comme dans l'étude de Daniel (2011), la position de soin est une position qui a souvent été adoptée auprès d'autrui et qui est même recherchée.

De plus, les résultats de notre étude révèlent une nouvelle facette du mandat de parent d'accueil. Le malaise des participants à recevoir et leur propension à redonner ce qui a été reçu soulignent une dynamique significative. Pour ces parents, il semble y avoir peu de place pour profiter de ce qui est reçu et le contexte choisi pour redonner, soit l'accueil d'enfants, les place dans une position de donner toujours plus, et potentiellement plus que ce qui avait été envisagé au départ. D'un regard extérieur, il est facile de penser que cela puisse être voué à l'épuisement, au désir d'arrêter d'être parent d'accueil. Et pourtant, aucun des participants rencontrés n'a évoqué un souhait d'arrêter, malgré les nombreuses difficultés soulevées. Bagirishya et Gilbert (2002) ont relevé un paradoxe intéressant à ce sujet, selon lequel les familles d'accueil qu'ils ont rencontrées « aiment ce qu'elles font, mais elles ne recommanderaient à personne le choix qu'elles ont fait » (Bagirishya et Gilbert, 2002 : 3). D'ailleurs, des études portant sur les risques de burnout et de fatigue de compassion chez les parents d'accueil ont montré que ces individus étaient en fait très peu sujets à ces difficultés (Dyer, 2005 ; McLain, 2008). Les parents d'accueil éprouveraient au contraire une nette satisfaction à exercer leur rôle (Dyer, 2005 ; Joly, 2013). De cette façon, il semble qu'un ensemble de valeurs et d'idéaux puissants portent le parent d'accueil dans son mandat et lui permettent de surmonter les nombreux défis de la parentalité d'accueil. Néanmoins, des études ont aussi montré qu'un fort pourcentage des échantillons de parents d'accueil rencontrés présentaient des traumatismes personnels dans leur histoire (Ballen et al., 2010 ; McLain, 2008, Dowdell et Cavanaugh, 2009) ou présentaient des problèmes liés à leur entourage ou leur famille (Orme et Buehler, 2001), les rendant ainsi familiers avec les contextes relationnels complexes.

Ainsi, il semble que les parents de la famille d'accueil régulière se distinguent d'autres types de familles d'accueil par leur incarnation identitaire de l'accueil et par leur recherche d'implications leur permettant de répondre à ces valeurs et ces idéaux entourant l'accueil et le sens de la famille. Les résultats nous laissent également penser qu'ils retrouvent quelque chose de leur histoire dans celle des enfants qu'ils accueillent. En effet, la présente étude nous amène à considérer que si la parentalité se définit par un désir d'enfant, le désir porté par les participants rencontrés est aussi un désir d'accueil. Nous nous situerions alors dans un champ plus vaste que la simple parentalité tout en le comprenant.

#### Peut-on parler de filiation ?

Les participants rencontrés utilisent le terme parent pour désigner leur lien aux enfants qu'ils accueillent. C'est effectivement dans leur environnement familial qu'ils souhaitent accueillir des enfants en difficulté afin de répondre à leurs valeurs et leurs idéaux d'entraide et d'engagement social.

À ce sujet, l'étude des parents des familles d'accueil Banque-mixte nous apprend que ceux-ci « ont écarté la possibilité de devenir une famille d'accueil régulière parce que, selon eux, cette expérience ne leur permettait pas de réaliser leur projet parental de manière satisfaisante. » (Pagé, 2012 : 240). Cette même étude propose que chez ces parents, l'un des éléments qui contribuent au développement du sentiment de filiation est « la perception qu'ils ont d'être reconnus par les gens de l'extérieur de leur noyau familial comme les parents de l'enfant » (Pagé, 2012 : 219). Lévy-Soussan (2002) décrit le travail psychique de filiation comme étant notamment la capacité de chaque parent à « faire entrer l'enfant dans son histoire familiale » (Lévy-Soussan, 2002 : 65). Or, si la filiation comprend trois composantes, biologique, légale et affective (Lévy-Soussan, 2002), les parents de la famille d'accueil régulière ne peuvent accéder à aucun des deux premiers aspects. Néanmoins, peut-on parler de filiation affective

chez ces parents ? En ce qui concerne les participants de la présente recherche, cette reconnaissance comme parent est certes importante, mais la reconnaissance de leur implication et de leurs qualités d'accueil l'est tout autant (Boyer et Noël, 2017).

L'étude de Pagé (2012) suggère également que « [l]es parents d'accueil en vue d'adoption [...] considèrent que leurs motivations sont différentes de celles des parents d'une famille d'accueil régulière. Ils croient que ce qui les rend uniques est leur profond désir d'enfant et leur motivation à faire de l'enfant accueilli, leur enfant » (Pagé, 2012 : 241). Et pourtant, la présente étude nous montre des participants qui se décrivent comme des parents pour les enfants qu'ils accueillent, et qui souhaitent que ces enfants développent un sentiment d'appartenance à leur famille. Toutefois, contrairement aux parents d'accueil du programme Banque-mixte, le statut de la famille d'accueil régulière ne permet pas d'accéder à ce titre parental au niveau légal, ce qui soulève la dimension conflictuelle de leur choix. Ainsi, les parents du programme Banque-mixte ont peut-être en partie vu juste, en pressentant que ce qui était au premier plan chez eux, leur désir d'enfant, ne l'était peut-être pas chez les familles d'accueil régulières.

Depuis des années, différents auteurs ont relevé une certaine ambiguïté statutaire du parent d'accueil. Joly (2013), tout comme Bagirishya et Gilbert (2002) et Turcotte et al. (2011) soulèvent les difficultés de reconnaissance du statut de ces parents qui se trouvent entre travail et bénévolat, entre « travailleurs autonomes » et « familles de substitution ». Or, Lapierre (2014) constate que même suite aux derniers remaniements en matière de reconnaissance du statut des familles d'accueil au Québec, le nouveau statut des parents d'accueil, unique au Québec et à « mi-chemin entre le travailleur salarié et le travailleur autonome » (Lapierre, 2014 : 85), sème encore de la confusion. Cette position paradoxale du parent d'accueil a également été soulevée à l'égard d'autres systèmes de protection de l'enfance, notamment en France

concernant les assistantes familiales qui doivent « aimer l'enfant comme une mère en se pensant comme une professionnelle » (Neyrand, 2005 : 5).

Considérant ces différents éléments, l'hypothèse d'un lien filial ou d'un sentiment de filiation de la part des participants de cette recherche ne semble pas l'unique façon de décrire leur vécu et leurs expériences. Se pourrait-il que l'essence même du mandat de parent dans la famille d'accueil régulière impose un statut hybride, une complexité que l'on aurait tout avantage à placer au centre de la définition de leur rôle, mais également de leur nomination ?

#### Quel statut pour l'accueil ?

À la lumière des entretiens réalisés, il semble que les participants portent deux désirs, désir d'accueil et désir d'enfant, mais en proportion différente selon leur identité et leur histoire. En effet, la recherche nous montre que la position de parent d'accueil se situe quelque part entre un pôle plus professionnel et un pôle parental. À ce titre, les parents d'accueil, tout comme les intervenants de la protection de l'enfance, sont soumis à un même cadre institutionnel. Leur mandat est très semblable alors qu'ils ont choisi d'œuvrer à prendre soin des enfants en difficulté et à contribuer à leur protection. Or, le rôle de parent d'accueil comporte ses spécificités. Il s'exerce dans l'intimité familiale, et ce, 24 heures sur 24. Cette intensité et cette proximité dans le contact avec les enfants accueillis imposent certainement un cadre spécifique, dont l'articulation avec le cadre institutionnel est à penser. De plus, cette intimité familiale place le parent d'accueil dans une situation qui s'approche de celle des parents d'origine de l'enfant.

Il n'en demeure pas moins que l'accueil semble transcender ces deux pôles, à savoir le pôle professionnel et le pôle parental. L'accueil au sens large, comme geste d'entraide et de générosité, mais également l'accueil plus spécifique d'enfants en

difficulté, l'accueil comme prise en charge, comme soin, voire comme refuge. L'accueil dans sa définition même implique deux facettes, « l'une active, qui s'inscrit dans l'action ; l'autre, passive, se réfère à la réciprocité » (Janner-Raimondi, 2016: 42). Comment désigner alors les individus qui accueillent ces enfants, afin de préciser leur place auprès de l'institution, tout comme dans la société en général ? Comment les nommer afin de mettre de l'avant cet accueil, mais également pour préciser une place qui soit différenciée de celle des professionnels de la protection de l'enfance et des parents d'origine des enfants ? Est-ce possible que l'appellation de parent d'accueil soit finalement la plus juste, mais que le versant « accueil » ait été perdu de vue au fil du temps ? Chapon (2011) propose de considérer la coéducation des enfants placés, au sens de la nécessité d'un dialogue ouvert et créatif des différents acteurs entourant les enfants placés. Cette logique permettant de « dépasser l'idée d'appartenance de l'enfant au sens de possession » (Chapon, 2011 : 162) et d'accéder à une logique de pluriparentalité.

Tout compte fait, l'oscillation du funambule qui a été ressentie lors des entretiens quant au vécu des parents dans la famille d'accueil régulière n'est pas à entendre seulement comme relevant de la précarité ou de l'ambivalence. Elle peut constituer un entre-deux dynamique, un espace intermédiaire (Roussillon, 2008; Winnicott, 1975) qui soit au service de la création et de l'appropriation de l'identité du parent d'accueil. Or, pour sortir d'une oscillation qui serait seulement du côté d'un équilibre fragile, pour parvenir à créer cet espace intermédiaire, il apparaît nécessaire de mettre certains éléments en place pour ces sujets. D'une part, un soutien adapté favorisant la proposition d'un espace pour approfondir les motivations d'accueil, mais également pour aborder les difficultés qu'impliquent le mandat de parent d'accueil et la spécificité de leur position. D'autre part, une réflexion sur la façon de valoriser cet accueil, sans le réduire à un élan naturel de certains sujets, mais plutôt comme à une spécificité identitaire en constant développement, au fil des placements acceptés.

### **Limites et forces de l'étude**

La recherche présente des limites qui méritent d'être considérées pour de futures études sur le sujet. Tout d'abord, nous croyons qu'il aurait été préférable que nous ayons pu présenter nous-mêmes le projet aux familles d'accueil concernées. On peut se questionner sur les biais induits par le fait que les intervenants aient choisi les sujets à qui présenter le projet. Est-ce possible que les participants retenus soient ceux avec qui les relations sont bonnes, ceux dont la situation est plus stable, puisque les placements racontés se sont généralement bien déroulés? De plus, nous nous sommes demandé si le fait d'effectuer les entretiens dans un local à l'université n'avait pas pu contribuer au sentiment de méfiance évoqué précédemment. Nous pensons qu'un cadre moins formel, hors institution quelle qu'elle soit et moins semblable à celui du face-à-face de la thérapie, en effectuant des entretiens à domicile ou dans un lieu du quotidien par exemple, aurait pu être encore plus propice aux échanges. Nous constatons également qu'il aurait pu être souhaitable de rencontrer les participants à plus de deux reprises, et ainsi donner une chance de plus à l'établissement d'un lien de confiance dans un contexte où cela ne va pas toujours de soi. Finalement, le fait que les participants aient tous été recrutés dans le même centre jeunesse a pu instaurer un biais quant à la diversité des vécus recueillis.

Néanmoins, cette étude innove de différentes façons. Tout d'abord, le parent et son expérience subjective ont été placés au cœur de nos préoccupations. Peu d'études ont été réalisées dans l'idée de s'intéresser au parent d'accueil comme objet de recherche principal et dans un dispositif de recherche qualitative inductive. Il a également été possible de constater la richesse et la pertinence de créer un espace de parole pour ces parents qui, pour la plupart, ont explicitement mentionné que c'était la première fois qu'ils étaient questionnés sur leur propre vécu, et non pas nécessairement sur une situation en lien avec les enfants placés. Différents témoignages permettent de penser que cela leur a permis de souligner leur travail et de les rendre encore plus conscients

de leur implication. De plus, la perspective psychanalytique qui supporte cette recherche a permis de contribuer à une compréhension des différents enjeux psychiques de la parentalité d'accueil. Finalement, il faut rappeler qu'il a été possible, et même beaucoup plus aisément que prévu, d'interroger autant d'hommes que de femmes. Il apparaît important de contribuer à ce que les futures études effectuées dans le champ de la parentalité d'accueil n'hésitent plus à susciter d'emblée la participation des hommes constituant ces familles d'accueil.

### **Conclusion**

Le présent article dresse le portrait du vécu et de l'expérience de parents de familles d'accueil régulières québécoises. La recherche nous éclaire sur les défis et sur les motivations de ces parents. Les entretiens ont permis de souligner d'une part, leur identité articulée autour du don de soi, leur position conflictuelle de parent et de non-parent, ainsi que la complexité du lien avec des enfants qui risquent de partir. D'autre part, l'étude a permis de décrire le contexte particulier dans lequel se retrouve le parent d'accueil qui impose de nombreux défis affectifs suscitant la méfiance, l'impuissance et le non-sens.

L'étude soulève également différentes questions. Tout d'abord, des questions quant à la place accordée aux parents d'accueil dans la société en général, tout comme au sein du système de protection de l'enfance. Quel statut permettrait de reconnaître l'importante contribution de ces sujets qui assument l'accueil d'enfants en difficulté ? Comment aménager un espace pour qu'ils puissent être accompagnés dans l'élaboration de leur identité et de leurs motivations ? À la lumière de la présente recherche, nous constatons que le fait de leur donner directement la parole est le meilleur moyen de comprendre qui ils sont et ce qu'ils vivent.

L'image du funambule est une représentation au sein de laquelle coexistent des risques, de la précarité, mais également une réalisation importante au caractère exceptionnel. Elle rend compte des résultats de la présente recherche qui a pu montrer comment le mandat de parent d'accueil implique à la fois une oscillation entre désir d'accueil et désir d'enfant, et entre de nombreux défis inhérents à leur rôle, et de nombreuses ressources, du courage et une force d'engagement. Les concevoir comme des parents funambules permet d'appréhender la parentalité d'accueil comme une parentalité de haute voltige, pour laquelle il apparaît nécessaire d'assurer un filet de sécurité. Autrement, il semble improbable de parvenir à assurer la protection des enfants, si l'on ne s'assure pas d'abord du bien-être des personnes qui les accueillent.

### **Bibliographie**

Ackerman, J. P. et M. Dozier. 2005. « The Influence of Foster Parent Investment on Children's Representations of Self and Attachment Figures ». *Applied developmental psychology*, vol. 56, p. 507-520.

Andersson, G. 2001. « The Motives of Foster Parents, their Family and Work Circumstances ». *British Journal of Social Work*, vol. 31, p. 235-248.

Association des centres jeunesse du Québec. 2017. Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse / directeurs provinciaux. <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/ladolescence-une-traversee-en-eaux-vives>

Bagirishya, H. et S. Gilbert. 2002. *Les familles d'accueil québécoises : travailleurs autonomes ou familles de substitution ? Rapport soumis à la Fédération des familles d'accueil du Québec*, Québec, Université Laval.

Ballen, N., A. Bernier, E. Moss, G. M. Tarabulsky et D. St-Laurent. 2010. « Insecure Attachment States of Mind and Typical Caregiving Behavior among Foster Mothers ». *Journal of Applied Developmental Psychology*, vol. 31, p. 118-125.

Beaumier, I. 2011. Les représentations sociales des parents d'accueil concernant leur rôle auprès des enfants et leur famille, mémoire de maîtrise en service social, Québec, Université Laval.

Berger, M. 2002. L'échec de la protection de l'enfance en danger, ou l'impossible changement. *Devenir*, vol. 3, no. 14, p. 197-238.

Boyer, A. et R. Noël. 2017. « La parentalité dans la famille d'accueil régulière : quelle filiation possible ? » Dans *Discussions autour de recherches étudiantes sur les familles au Québec*, Actes du colloque étudiant 2016 du Partenariat de recherche Familles en mouvance, sous la dir. de A. Goudet, K. Lavoie et A. Seery, Montréal, Partenariat de recherche Familles en mouvance, p. 39-42.

Broady, T. R., G. J. Stoyles, K. McMullan, P. Caputi et N. Crittenden. 2010. « The Experiment of Foster Care ». *Journal of Children and Family Studies*, vol. 19, p. 559-571.

Brunet, L. 2009. « La recherche psychanalytique et la recherche sur les thérapies psychanalytiques. Réflexions d'un psychanalyste et chercheur ». *Filigrane : écoutes psychanalytiques*, vol. 18, no. 2, p. 70-85.

Chapon, N. 2005. « Un nouveau regard sur le placement familial : relations affectives et mode de suppléance », *Dialogue*, vol. 1, no. 167, p. 17-27.

Chapon, N. 2011. « À qui appartient l'enfant en accueil familial ? », *Dialogue*, vol. 3, no. 193, p. 153-164.

Charmaz, K. 2006. *Constructing Grounded Theory*, London, SAGE Publications. Chassey, J., F. Renault et A. Thevenot. 2012. « Professionnalisation des assistantes familiales et intérêt de l'enfant accueilli », *Psychologie clinique*, no. 18, p. 51-62.

Cole, S. 2005. « Foster Caregiver Motivation and Infant Attachment: How do Reasons for Fostering

Affect Relationships? » *Child and Adolescent Social Work Journal*, vol. 22, no. 56, p. 441-457.

Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux. 2012. Première entente collective entre le ministre de la santé et des services sociaux et l'Alliance des associations démocratiques des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ CSD). <http://www.cpnsss.gouv.qc.ca/riarf/download.php?f=377b63dabfdbdc43ea2ba771a8a769d4>

Cyrulnik, B. 1989. *Sous le signe du lien*, Paris, Hachette. Dando, I. et B. Minty. 1987. « What Makes a Good Foster Parent? », *British journal of Social work*,

vol. 17, p. 383-399. Daniel, E. 2011. « Gentle Iron Will: Foster Parents' Perspectives ». *Children and youth review*, vol. 33,

p. 910-917. De Meayer, S., J. Vanderfaillie, F. Vanschoonlandt, M. Robberechts et F. Van Holen. 2014.

« Motivation for Foster Care », *Children and Youth Services Review*, vol. 26, p. 143-149.

Deyoung, J. M. 2008. *Attachment Phenomena in Foster Families: Exploring Contributions from Foster Parents' Early Attachment Experiences*, mémoire de maîtrise en travail social, Denton, College of professional education.

Dowdell, E. B. et D. J. Cavanaugh. 2009. « Caregivers of Victimized Children: Differences Between Biological Parents and Foster Caregivers », *Journal of Psychosocial Nursing*, vol. 47, no. 6, p. 28-36.

Dozier, M., K. C. Stovall, K. E. Albus et B. Bates. 2001. « Attachment for Infants in Foster Care: The Role of Caregiver State of Mind », *Child Development*, vol. 72, no. 5, p. 1467-1477.

Dubois-Comtois, K., C. Cyr, C. Vandal et E. Moss. 2000. « Le placement en famille d'accueil », dans *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent (tome 2)*, sous la dir. de G. M. Tarabulsky, M. A. Provost, J.-P. Lemelin, A. Plamondon et C. Dufresne, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Dyer, C. T. 2005. *Assessing Factors that Impact Burnout in Therapeutic Foster Parents*, thèse de doctorat en psychologie, Hartford, University of Hartford.

Euillet, S. et C. Zaouche-Gaudron. 2007. « Assistants familiaux : une parentalité d'accueil ? », *Pratiques psychologiques*, vol. 3, p. 365-375.

Fonagy, P., H. Steele et M. Steele. 1991. « Maternal Representations of Attachment During Pregnancy Predict the Organization of Infant-Mother Attachment at One Year of Age », *Child Development*, vol. 62, p. 891-905.

Gilbert, S. 2009. « La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'apport heuristique de rencontres intersubjectives », *Recherches qualitatives*, vol. 28, no. 3, p. 19-39.

Glaser, B. G. et A. A. Strauss. 2010. *La découverte de la théorisation ancrée*, Paris, Armand Colin.

Gouvernement du Québec. 2009. *Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives (R-24.0.2)*. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/R-24.0.2>.

Janner-Raimondi, M. 2016. « Penser l'accueil : de la diversité à l'altérité, place de l'éthico-politique pour construire du commun », *Le sujet dans le cité*, vol. 2, no. 7, p. 41-52.

Joly, M.-P. 2013. *Mieux comprendre les facteurs associés à la satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle, mémoire de maîtrise en service social*, Montréal, Université de Montréal.

Lamour, M. 2010. *Parents défaillants, professionnels en souffrance*, Bruxelles, Yakapa.be.

Lapierre, V. 2014. *Reconnaissance du travail des familles d'accueil pour enfants : le cas du Québec, mémoire de maîtrise en service social*, Québec, Université Laval.

Lévy-Soussan, P. 2002. « Travail de filiation et adoption ». *Revue française de psychanalyse*, vol. 1, no. 66, p. 41-69.

Luckerhoff, J. et F. Guillemette. 2012. *Méthodologie de la théorisation enracinée*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Mayan, M. J. 2009. *Essentials of Qualitative Inquiry*, Walnut Creek, Left Coast Press. Maykut, P. et R. Morehouse. 1994. *Beginning Qualitative Research : A Philosophic and Practical Guide*,

London, Falmer. McLain, K. B. 2008. *The Impact of Burnout, Compassion Fatigue, and Compassion Satisfaction on Foster*

*Parenting*, thèse de doctorat en psychologie, Buffalo, State University of New York.

Ministère de la santé et des services sociaux. 2010. *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (Publication no 10-838-04F). <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000717/>

Neyrand, G. 2005. « La parentalité d'accueil ». *Dialogue*, vol. 1, no. 167, p. 7-16. Orme, J. G. et C. Buehler. 2001. « Foster Family Characteristics and Behavioral and Emotional

*Problems of Foster Children: A Narrative Review* ». *Family relations*, vol. 50, no. 1, p. 3-15.

Pagé, G. 2012. *Mieux comprendre le sentiment de filiation chez les parents qui accueillent un enfant en vue de l'adopter par le biais du programme québécois Banque-mixte*, thèse de doctorat en service social, Montréal, Université de Montréal.

Paillé, P. 1994. « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 23, p. 147-181.

Paillé, P., & Mucchielli, A. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Collin.

Pallanca, D. 2008. *Les caractéristiques des mères d'accueil et leur niveau de sensibilité maternelle dans le développement d'une nouvelle relation d'attachement chez les enfants placés*, Thèse de doctorat en psychologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Pallanca, D., E. Moss, M.-J. Béliveau et C. Vandal. 2011. « Les représentations d'attachement de mères d'accueil », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 32, no. 2, p. 149-169.

Pellé, A. 2001. « Le placement familial : les ruptures qui précèdent la séparation », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 44, 23-29.

Pellé, A. 2002. « L'impossible quadruple filiation : la co-parentalité », *Les recherches du Grape*, p. 63-69.

Rhodes, K., M. E. Cox, J. G. Orme et T. Coakley. 2006. « Foster Parents' Reasons for Fostering and Foster Family Utilization », *Journal of sociology & social welfare*, vol. 33, no.4, p. 105-126.

Roussillon, R. 2008. *Le jeu et l'entre-je(u)*, France, Presses universitaires de France.

Storer, L. H., S. Barkan, L. L. Stenhouse, C. Eichenlaub, A. Mallillin et K. Haggerty. 2014. « In Search of Connection: The Foster Youth and Caregiver Relationship », *Children and youth services review*, vol. 42, p. 110-117.

St-Pierre, A. 2016. *Attachement des enfants en famille d'accueil : contribution de la santé mentale et de la sensibilité interactive du parent d'accueil ainsi que des caractéristiques du placement* essai de doctorat en psychologie, Québec, Université Laval.

Tracy, S. J. 2013. *Qualitative Research Methods: Collecting Evidence, Crafting analysis, Communicating Impact*, UK, s.l., Wiley-Blackwell.

Turcotte, D., Drapeau, S., Hélie, S., Turcotte, G., Saint-Jacques, M.-C., Goyette, M., Gagné, M.-H., Poirier, M.-A., Simard, M.-C., Dessureault, D., et Poulit, E. 2011. *Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse : un premier bilan*, Québec, Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), Université Laval.

Tyejbee, T. 2003. « Attitude, Interest, and Motivation for Adoption and Foster Care », *Child welfare league of America*, vol. 82, no. 6, p. 685-706.

Winnicott, D. W. 1975. *Jeu et réalité*, France, Gallimard.

5.3 Article 2 : Accompagner les parents d'accueil québécois : comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants ?

Publié à la revue Bulletin de psychologie, 2018, no 6, vol. 558, 887-901.

**Accompagner les parents d'accueil québécois : comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants ?**

Boyer Ariane a

Noël Raphaële a

a Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, Laboratoire Parentalités et enfant en développement, Canada.

Résumé : Les auteurs de cet article s'intéressent aux enjeux de la mise en place d'un accompagnement pour soutenir les parents d'accueil québécois. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 10 parents de familles d'accueil régulières (5 hommes et 5 femmes). Les principaux thèmes, qui émergent de l'analyse qualitative inductive, mettent à jour différentes difficultés, auxquels ces parents sont confrontés, des éléments qui ont facilité l'exercice de leur rôle, ainsi qu'un discours positif sur leur expérience de l'espace de parole permis par le contrat de recherche. Ces résultats soulèvent des questions quant à la possibilité du système de protection de l'enfance d'assurer une fonction de soutien pour ces parents. La recherche souligne le double mandat soutien-évaluation des représentants de l'institution, et conduit à s'interroger sur la prise en considération de l'expérience du parent d'accueil dans un système qui représente la protection des enfants. Les paramètres d'un accompagnement spécifique à la parentalité d'accueil sont discutés.

## **Supporting Quebec foster parents: how to create a space for parents in a child protection system?**

**Abstract:** The authors of this article focus on support issues for Quebec foster parents. Semi-directional interviews were conducted with 10 parents from regular foster families (5 men and 5 women). The main themes that emerge from inductive qualitative analysis reveal various difficulties that these parents struggle with, facilitating elements to practice their role, as well as a positive discourse related to their speaking experience during the research study. These results raise questions about the child welfare system and its possibility to have a support function for these parents. The research highlights the dual mandate of the institution's representatives that support and evaluate them as well as raise questions about taking into account foster parents' experiences in a system which represents children's protection. Parameters of specific support for foster parenting are discussed.

### INTRODUCTION

Au Québec, les individus agissant à titre de famille d'accueil ont comme mandat d'accueillir des enfants en difficulté, « afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial » (MSSS, 2016, p. 47). Actuellement, les législations en matière de protection de l'enfance privilégient essentiellement le maintien de l'enfant auprès de personnes significatives, la stabilité et la continuité dans son projet de vie (Saint-Jacques, Drapeau, Turbide, 2015). Parmi les mesures mises en place par la Direction de la protection de la jeunesse<sup>2</sup> (DPJ) afin de protéger les enfants québécois en

---

<sup>2</sup> La Direction de la protection de la jeunesse est l'institution qui a pour mandat d'intervenir dans les situations où la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis (MSSS, 2010).

fonction de ces principes, le placement en famille d'accueil a été privilégié dans plus du tiers des situations au cours de l'année 2015-2016 (ACJQ, 2016).

Le système québécois de placement regroupe trois principaux types de ressources de type familial, dites familles d'accueil. La famille d'accueil de proximité intéresse les situations où l'enfant est placé chez une personne avec laquelle l'enfant entretient déjà un lien significatif, alors que la famille d'accueil du programme banque-mixte accueille des enfants jugés à haut risque d'abandon qui sont susceptibles de devenir disponibles à l'adoption (MSSS, 2010). Le présent article porte sur un troisième type de ressource, soit sur la situation des parents dans la famille d'accueil régulière. Ces familles accueillent des enfants pour une durée variable, sans accéder à une reconnaissance légale d'un statut parental. Étant donné la possibilité que les enfants retournent dans leur milieu d'origine, les parents de la famille d'accueil régulière s'exposent au départ possible de ceux-ci, ainsi qu'à la présence de leurs parents biologiques. Dans le présent article sont abordés, dans un premier temps, des défis auxquels les parents d'accueil peuvent être confrontés, ainsi que les ressources qu'ils possèdent pour y faire face. Il sera également question de leurs perspectives à l'égard de l'espace de parole qui leur a été offert dans le cadre de la recherche. Puis, à la lumière des récits des parents rencontrés, une réflexion sera proposée sur les enjeux entourant la question du soutien dont peuvent bénéficier ces individus dans le cadre de leur rôle de famille d'accueil.

### **Mise en contexte**

#### **Soutien et accompagnement à la parentalité et protection de l'enfance**

Au cours des dernières décennies, les nombreux changements survenus dans les institutions de la famille et du couple ont engendré des modifications de la représentation des parents et de leurs enfants. De ce fait, les services et l'aide qui leur

sont apportés ont été également modifiés. Ainsi, il apparaît notamment une valorisation de l'intérêt de l'enfant, qui teinte les interventions dans le domaine de l'enfance (Neyrand, 2013 ; Pioli, 2004). Ensuite, les parents en situation de difficulté et de précarité ne sont plus identifiés comme des parents défaillants, mais plutôt comme des parents souffrants, ayant la capacité de changer s'ils obtiennent l'aide nécessaire (Boutanquoi, 2015 ; Cabantous, Robin, 2016 ; Lacroix, 2015 ; Mellier, Gratton, 2015 ; Pioli, 2004).

En réponse à ces changements, le soutien dont peuvent bénéficier les parents d'aujourd'hui répond à deux visées potentielles. D'une part, il peut avoir une fonction de contrôle social, où l'aide apportée permet à l'État de s'assurer que les parents veillent à ce que leurs enfants aient des conduites acceptables, qui répondent aux normes établies (Lacroix, 2015 ; Neyrand, 2013 ; Pioli, 2004). D'autre part, ce soutien peut remplir une fonction d'émancipation des individus (Lacroix, 2015) ou d'intervention sociale (Pioli, 2004), lorsqu'il vise à redonner aux parents le pouvoir d'agir sur leur quotidien et sur leurs décisions envers leurs enfants. Ces deux visées se reflètent également dans les différents programmes de santé publique destinés aux parents. En effet, il existe une tendance à favoriser des programmes de type evidence-based, dont l'efficacité a été prouvée empiriquement (Delawarde, Briffault, Saïas, 2014a) et qui sont généralement considérés comme ayant un bon « rapport coût-efficacité des interventions » (p. 46). Ainsi, deux grands modèles se dégagent de ces programmes : « l'éducation parentale et le soutien à la parentalité » (Delawarde, Briffault, Usubelli, Saïas, 2014b, p. 275). Le premier, relevant de la fonction de contrôle, vise essentiellement à favoriser les comportements éducatifs positifs des parents envers leurs enfants, réduisant ainsi l'apparition de comportements antisociaux ou délinquants chez les citoyens de demain. Le second, associé à la fonction d'émancipation, vise plutôt à permettre aux parents d'avoir le contrôle sur leur propre parentalité et accorde une importance particulière au lien entre parents et intervenants. Or, ces deux perspectives apparaissent comme étant foncièrement

opposées et créent une situation paradoxale dans laquelle les parents d'aujourd'hui doivent être à la fois soutenus et contrôlés (Neyrand, 2013). De plus, les tendances actuelles en matière de programmes destinés aux parents éclipsent généralement le courant de l'accompagnement à la parentalité provenant de la perspective psychodynamique (Delawarde et coll., 2014b). Lamboy (2009) explique que la question du soutien à la parentalité est un terme général faisant référence à différentes théories et perspectives (sociale, sociologique, etc.), qui impliquent des niveaux variables de directivité dans les interventions. Or, dans le présent article, on s'intéresse plus précisément à l'accompagnement à la parentalité, terme qui sera envisagé selon ce que Golse (2006, p. 293) décrit comme : « une présence, un être-ensemble et une écoute, mais sans imposer une parole qui doit seulement pouvoir advenir. ». Ce courant mise sur un accompagnement des parents dans une réflexion sur leur propre parentalité et propose une aide « non-directive », qui accorde une grande importance aux aspects psychiques de ce processus. Cette perspective se distingue ainsi des autres initiatives qui proposent un soutien directif reposant sur une conception relativement précise de ce qu'est un « bon parent ».

Tous ces remaniements impliquent également l'appui de plus en plus répandu en faveur des compétences parentales dans les interventions auprès des parents. L'État et ses institutions possèdent une vision de ce qui constitue de bonnes pratiques parentales et cela agit comme guide ou « nouvelle police de la parentalité » (Bastard, 2006), pour les intervenants de différentes instances. Or, bien que cela permette une valorisation des familles (Sellenet, 2009), plusieurs auteurs s'inquiètent de la responsabilisation imposée aux parents (Cabantous, Robin, 2016).

Le champ de la protection de l'enfance, qui porte directement sur l'intervention auprès des familles, subit également les effets de ces changements de perspective. Au Québec, les changements apportés à la loi sur la protection de la jeunesse en 2007 ont mis en avant certains principes : « [l]a préservation des liens entre l'enfant et les

personnes qui lui sont significatives, la stabilité de l'environnement dans lequel ils grandissent, la continuité et la cohérence du projet de vie » (Saint-Jacques et coll., 2015, p. 181). La loi impose également des durées maximales de placement et incite à une plus grande implication des parents biologiques dans les différentes étapes de l'intervention concernant leur enfant. Toutefois, bien que ces mesures semblent avoir jusqu'ici permis plus de stabilité dans la situation des enfants (Saint-Jacques et coll., 2015), il semble que certains paramètres, comme une durée maximale de placement imposent davantage de pression aux parents biologiques et que le climat attendu de collaboration entre les acteurs ne soit pas aussi présent en pratique (Poirer, Chamberland, Ward, 2006 ; Sellenet, 2007 ; Wouango, Turcotte, 2014). Puis, en ce qui concerne plus précisément le placement, un passage s'est effectué d'une logique de substitution, dans laquelle la famille d'accueil remplace la famille d'origine, à une logique de suppléance ou logique inclusive, où famille d'accueil et famille d'origine collaborent pour le bien-être de l'enfant (Neyrand, 2013 ; Pioli, 2004 ; Sellenet, 2007). De plus, bien que le concept de parentalité ait notamment émergé en réponse à des situations problématiques entre parents et professionnels en contexte de protection de l'enfance (Houzel, 1999 ; Mellier, Gratton, 2015), il semble que cette notion soit très peu utilisée aujourd'hui par les intervenants dans le quotidien de leur pratique (Boutanquoi, 2015). L'auteur suggère qu'encore aujourd'hui, la parole des parents demeure peu prise en considération (Boutanquoi, Bournel-Bosson, Minary, 2016). Puis, il faut rappeler que la loi sur la protection de la jeunesse demeurera toujours une loi ayant pour fonction de protéger cette jeunesse et que les intérêts des parents peuvent parfois être relégués au second plan (Saint-Jacques et coll., 2015).

Tout compte fait, des changements importants témoignent d'une évolution dans la conception des enfants, des parents et de la famille. Ceux-ci vont dans le sens de grands principes, comme la liberté des individus, la considération des enfants en tant que sujets, la participation des parents, etc. Toutefois, il existe un écart parfois important entre ces nouvelles mentalités, les politiques et la pratique concrète des

intervenants. Malgré de nombreux efforts mis en place, il semble que des obstacles s'opposent à la prise en considération de la perspective des parents sur leur propre expérience.

### Parents d'accueil et soutien

En ce qui concerne les parents d'accueil, le soutien reçu a été identifié comme un facteur important, contribuant à leur maintien en qualité de parents d'accueil et à la satisfaction face à leur rôle (Geiger, Hayes, Lietz, 2013 ; MacGregor, Rodger, Cummings, Leschied, 2006 ; Piel, Geiger, Julien-Chin, Lietz, 2016 ; Rhodes, Orme, McSurdy, 2003 ; Turcotte, Dionne, Cloutier, 2008). Le soutien apporté par l'institution est considéré par les parents comme étant un des plus importants (Cavazzi, Guilfoyle, Silms, 2010 ; MacGregor et coll., 2006 ; Turcotte, Dionne, Cloutier, 2008).

À ce jour, plusieurs études rapportent que les parents d'accueil ne se sentent pas suffisamment soutenus (Andersson, 2001), respectés, reconnus ou entendus par l'institution (Geiger, Hayes Piel, Julien-Chinn, 2017 ; Piel et coll., 2016 ; Joly, 2013 ; Geiger et coll., 2013 ; Murray, Tarren-Sweeney, France, 2011 ; Cavazzi, Guilfoyle, Silms, 2010 ; Antoine, Gauthier, Boudou-Orliac, 2009 ; Turcotte et coll., 2008 ; MacGregor et coll., 2006 ; Hudson, Levasseur, 2002). Ils souhaiteraient être davantage considérés comme des membres de l'équipe venant en aide aux enfants qu'ils accueillent et être consultés plus fréquemment lors des prises de décision (Geiger et coll., 2017 ; Piel et coll., 2016 ; Joly, 2013 ; Samrai, Beinart, Harper, 2011 ; Cavazzi et coll., 2010 ; Macgregor et coll., 2006 ; Hudson, Levasseur, 2002). D'autres auteurs soulignent leur souhait de recevoir plus d'informations sur les enfants accueillis, afin de pouvoir mieux les aider (Piel et coll., 2016 ; Samrai et coll., 2011 ; Turcotte et coll., 2008 ; Gilbertson, Barber, 2003). L'accessibilité et la disponibilité des intervenants, par exemple le fait de recevoir des retours d'appel

rapides et d'avoir des rencontres régulières, constituent des éléments importants pour les parents d'accueil (Geiger et coll., 2017 ; Hayes, Geiger, Lietz, 2015 ; Samrai et coll., 2011 ; Cavazzi et coll., 2010 ; Turcotte et coll., 2008). De plus, des études soulignent que le soutien est d'autant plus important dans le cadre des périodes de transitions, soit à l'arrivée, soit au départ des enfants (Geiger et coll., 2016 ; Piel et coll., 2016 ; Samrai et coll., 2011). Piel et coll. (2016) mentionnent également que des parents d'accueil rapportent avoir développé des stratégies pour aller chercher le soutien dont ils ont besoin. Néanmoins, différentes études soulignent que les parents d'accueil se montrent sensibles à la lourdeur de la charge de travail des intervenants et se disent inquiets de l'impact de cette situation sur les enfants (Hayes et coll., 2015 ; Geiger et coll., 2013 ; Gilbertson, Barber, 2003 ; Geiger et coll., 2017).

Certaines sources de soutien informel semblent également faciliter grandement le quotidien des familles d'accueil. Les parents d'accueil bénéficient ou estiment beaucoup le soutien entre familles d'accueil (Piel et coll., 2016 ; Joly, 2013 ; Geiger et coll., 2013 ; Metclafe, Sanders, 2012 ; Samrai et coll., 2011 ; Harmon, 2005), ainsi que le soutien apporté par leur famille et leurs amis (Cavazzi et coll., 2010 ; Geiger et coll., 2013 ; Samrai et coll., 2011). De plus, ils expriment un besoin de formation (Murray et coll., 2011 ; Macgregor et coll., 2006) et de répit (Geiger et coll., 2013 ; Murray et coll., 2011 ; Macgregor et coll., 2006). Certains auteurs abordent également la rémunération comme un facteur important de maintien des familles d'accueil (Geiger et coll., 2013 ; Turcotte et coll., 2008).

#### Offre de soutien pour les parents d'accueil québécois

Au Québec, chaque famille d'accueil est en liaison avec un ou des intervenants responsables de l'application des mesures et un intervenant-ressource. L'intervenant, responsable de l'application des mesures, est notamment mandaté pour informer la famille d'accueil sur la situation de l'enfant qu'ils accueillent et d'établir un plan

d'intervention sur le passage de cet enfant dans la famille (MSSS, 2010). L'intervenant-ressource se charge plutôt « du suivi, de l'évaluation et de la formation de la famille d'accueil » (p. 681). Essentiellement, cet intervenant doit apporter l'aide nécessaire à la ressource et évaluer l'accueil qu'ils offrent aux enfants. Les familles d'accueil peuvent également bénéficier d'un programme de formation en continue, comme prévu par la loi<sup>3</sup>.

À cela s'ajoute la présence de différents programmes d'intervention destinés à assurer le bien-être et le développement optimal des enfants placés. Les parents d'accueil sont directement ou indirectement concernés par ces programmes et leur implication est sollicitée de différentes façons. Parmi ces programmes, « S'occuper des enfants » (SOCEN) met en avant l'importance du développement de la résilience chez les enfants placés et prône une réponse plus adéquate à leurs besoins, ainsi que la promotion d'un développement optimal de ces enfants (Poirier, Simard, Decaluwe, Beaumier, 2010). Le programme permettrait une meilleure connaissance de l'enfant, une plus grande implication du parent d'accueil ou une meilleure collaboration famille d'accueil - intervenant (Joly, 2013 ; Poirier et coll., 2010). Des parents expriment le fait qu'ils ont apprécié qu'on leur donne la parole et se sont sentis entendus par l'intervenante (Joly, 2013). Toutefois, certains déclarent, malgré tout, se sentir isolés, insuffisamment soutenus et les intervenants expriment, quant à eux, leur manque de temps pour appliquer le programme de façon optimale (Poirier et coll., 2010).

L'intervention fondée sur l'attachement ou intervention relationnelle s'appuie, quant à elle, sur l'objectif de favoriser un attachement sécurisé pour l'enfant placé et sa

---

<sup>3</sup> Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (R-24.0.2).

famille d'accueil, afin d'accroître les interactions positives entre eux (Moss, Dubois-Comtois, Cyr, Carignan, St-André, 2009). Elle se distingue par l'aspect expérientiel d'un travail in vivo sur le lien parent-enfant lors de rencontres à domicile. Ces rencontres comportent des discussions avec la mère et une période de jeu parent-enfant filmée, suivie de rétroactions sur l'activité avec la dyade. Selon les mêmes auteurs, l'intervention a permis aux mères d'accueil de faire preuve de plus de sensibilité parentale à l'égard de l'enfant placé, les a convaincues de parler davantage avec l'enfant et de mieux le soutenir.

Finalement, le programme d'intervention A.R.C. (Attachment, Regulation and Competency) est centré, quant à lui, sur la reconnaissance de la lourdeur de l'histoire précoce des enfants maltraités et négligés. Il vise à faire reconnaître que l'enfant ayant vécu des carences et des failles importantes par rapport aux soins parentaux risque d'éprouver des symptômes résultant d'un « trauma complexe » (Arvidson et coll., 2011). Le programme poursuit trois objectifs : favoriser l'établissement d'une relation sécurisante entre le parent et l'enfant par le développement de compétences parentales, aider le parent à développer ses capacités à soutenir l'enfant par le biais de stratégies d'auto-régulation et apprendre aux donneurs de soins à soutenir l'enfant dans le développement d'une image positive de soi et d'un sentiment de maîtrise. Ainsi, l'intervention vise à faire comprendre au donneur de soins en quoi l'effet du traumatisme peut influencer le mode relationnel de l'enfant.

Somme toute, les parents d'accueil semblent pouvoir bénéficier de différentes formes de soutien dans l'exercice de leur rôle. Toutefois, les principaux programmes précédemment exposés sont fondés sur les besoins de l'enfant et ont pour but de mieux répondre à ceux-ci. Il n'existe, à notre connaissance, aucun programme similaire actuellement appliqué au Québec qui soit destiné aux parents d'accueil eux-mêmes et centré sur leurs besoins spécifiques.

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale, portant sur l'expérience affective des parents dans la famille d'accueil régulière au Québec. L'étude a permis de mieux comprendre les motivations des parents d'accueil, les défis auxquels ils sont confrontés, ainsi que les ressources qu'ils déploient pour y faire face, en plus de décrire des enjeux spécifiques à l'expérience des hommes dans ces familles d'accueil. Ainsi, au fil de la réalisation de la recherche, le thème plus spécifique du soutien a émergé des analyses et une réflexion à ce sujet s'est imposée. À la lumière des écrits et des récits des participants rencontrés, cet article vise à identifier les principaux enjeux de la mise en place d'un accompagnement spécifique à la parentalité d'accueil.

## MÉTHODOLOGIE

Étant donné le vide de la littérature québécoise quant aux parents d'accueil, particulièrement en ce qui a trait à la perspective subjective de leur expérience, la recherche est construite selon un devis qualitatif, exploratoire et inductif, suivant les grands principes de la théorisation enracinée (Glaser, Strauss, 1967 ; Luckerhoff, Guillemette, 2012).

L'échantillon est composé de 10 parents de familles d'accueil régulières, dont 5 hommes et 5 femmes. Ceux-ci présentent des caractéristiques variées, afin de favoriser l'intégralité des expériences étudiées (Mayan, 2009 ; Maykut, Morehouse, 1994). Les participants sont âgés de 38 à 66 ans et possèdent entre un an et demi et 27 ans d'expérience comme parent d'accueil. Huit d'entre eux ont des enfants biologiques.

Les participants ont été recrutés par l'entremise du Centre jeunesse<sup>4</sup> de Montréal - Institut universitaire. Suite à une présentation du projet de recherche aux chefs de services responsables des familles d'accueil, des intervenants ressource ont à leur tour présenté le projet à différents participants potentiels. Ils ont sélectionné ces parents selon notre critère de constituer un échantillon de participants aux profils variés (nombre d'années d'expériences, âge, genre, nombres d'enfants accueillis, etc.). Chaque parent a été rencontré à deux reprises, à environ une semaine d'intervalle, lors d'entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'une heure chacun. Le premier entretien débutait par une consigne large, visant à ce que les participants puissent partager les expériences de leur choix : « Pouvez-vous me raconter votre histoire comme parent d'accueil ? ». Par la suite, des questions de relance pouvaient être posées en fonction des thèmes abordés par le participant lui-même, avec le souci de demeurer au plus près de son discours, tout en poursuivant l'objectif de recherche en lien avec le vécu des parents d'accueil. La seconde rencontre débutait en demandant au participant ses réflexions suite à la première rencontre ou par des questions de relance ayant émergé des analyses préliminaires du premier entretien, suivant le principe de l'échantillonnage théorique (Glaser, Strauss, 1967).

Les processus de collecte et d'analyse des données se sont déroulés simultanément, suivant les principes de la théorisation enracinée (Glaser, Strauss, 1967 ; Luckerhoff, Guillemette, 2012). Chaque entretien a été suivi de la rédaction de mémos d'analyse par l'étudiante-chercheuse, de la transcription du mot-à-mot de l'entretien, ainsi que d'une rencontre d'analyse en tandem avec la directrice de recherche (Castonguay, Noël, 2018). Les transcriptions d'entretiens ont été analysées en deux temps. Une analyse thématique (Paillé, Mucchielli, 2012) a d'abord été réalisée au fil des

---

<sup>4</sup> Au Québec, le terme « centre jeunesse » désigne un ensemble de services psychosociaux encadrés par la loi sur la santé et les services sociaux et destinés aux jeunes et aux familles en difficulté.

entretiens, afin de décrire, de façon complète, l'expérience des participants et de permettre un bon enracinement des données. Puis, l'analyse par catégories conceptualisantes décrites par ces mêmes auteurs a été utilisée, afin de traduire et de conceptualiser les phénomènes et les dynamiques qui ont émergé du discours des participants. Ces catégories feront l'objet d'un autre article (Boyer, Noël, soumis). Les résultats qui suivent sont concentrés sur le thème de l'accompagnement des parents d'accueil, qui a émergé en après-coup de ces premières phases d'analyse et privilégient une analyse thématique.

En effet, certains constats nous ont progressivement amenés à nous interroger sur la perception que les parents d'accueil ont du soutien reçu dans le cadre de leur rôle. Qu'il s'agisse du fait que des parents aient mentionné que c'était la première fois qu'on les interrogeait sur leur expérience, de la volubilité de certains à parler de leur vécu, des thèmes de la méfiance et des difficultés de communication dans les relations avec l'institution, il est apparu pertinent, au cours de la collecte de données, de commencer à interroger directement les parents sur leur expérience d'un espace de parole.

## RÉSULTATS

Les résultats présentés portent sur les difficultés rencontrées par les participants, les éléments qui ont facilité leur expérience, ainsi que leur discours sur l'espace de parole offert dans le cadre des entretiens.

### Les difficultés rencontrées

Lors des entretiens, les participants ont partagé des aspects plus difficiles de leur expérience de parent d'accueil. Les défis, qui ont été identifiés, impliquent les

différentes relations qu'ils doivent entretenir dans l'exercice de leur rôle (enfants placés, parents d'origine, DPJ, etc.).

#### Dans le lien à l'enfant

La famille d'accueil régulière se distingue notamment par le fait que les enfants placés le sont pour une période de temps variable, allant au maximum jusqu'à la majorité. La durée du placement peut être sujette à des changements en fonction de la situation des parents d'origine. Ainsi, les parents d'accueil sont exposés au départ des enfants. Certains participants ont exprimé comment cette situation rendait l'établissement d'un lien d'attachement complexe : « Quand c'est un enfant qui est placé en famille d'accueil, on s'attache beaucoup à cet enfant-là, mais on a toujours le "mais" qui vient nous dire qu'il va partir ». Plusieurs participants ont, d'ailleurs, rapporté le difficile départ d'enfants qu'ils avaient accueillis et ont décrit ces événements comme de véritables épreuves : « C'est difficile à expliquer, mais physiquement, c'est comme si notre cœur est séparé. Oui je les aime les enfants, mais je sais qu'ils vont bientôt partir ».

De plus, les participants doivent faire face aux retours de l'enfant dans son milieu d'origine et à l'effet souvent décrit comme négatif que le contexte des visites peut avoir sur eux. Pour certains, il semble également y avoir un véritable choc lorsqu'ils prennent conscience de la maltraitance et de la négligence qu'ont subies les enfants qu'ils accueillent : « On l'a repris, et on a été une deuxième fois sous le choc. D'apprendre tout ce qu'il avait vécu, du moins une partie de ce qu'il avait vécu, parce que tout n'est pas toujours dit aux familles d'accueil, malheureusement ».

### Dans le lien aux parents d'origine

Le discours des participants a également traduit un désir d'être le parent principal des enfants qu'ils accueillent : « Les parents [biologiques de cet enfant-là] sont pas trop visibles, sont pas trop dans le décor, donc on l'a pour nous ». Or, la famille d'accueil régulière ne permet pas d'obtenir un statut légal de parent et elle implique généralement la présence des parents biologiques dans la vie de l'enfant. Ainsi, la relation avec les parents d'origine est décrite par les participants comme complexe, voire parfois conflictuelle et généralement teintée de sentiments ambivalents : « J'vous avoue que j'me tiens un peu sur mes gardes. Parce que cet enfant-là parle beaucoup avec sa maman pi... J'ai comme une crainte que l'enfant va dire des choses sur nous à sa mère ».

### Dans le lien à l'institution

Des participants ont partagé leur impression que le soutien reçu par la DPJ était parfois décalé de leurs besoins et de leur réalité. Un participant explique que certaines attitudes nuisent à la collaboration entre eux : « On a eu deux intervenants très "by the book"<sup>5</sup> (...) t'es plus sur le qui-vive (...) on se livre moins, on parle moins des choses ». Plusieurs participants ont également exprimé de la méfiance en lien avec le rôle d'évaluation de l'institution : « [les intervenants] viennent vérifier des choses qu'ils entendent, mais de là à vérifier les informations que tu leur montres, admettons que j'leur dis "on a appris telle affaire déjà ça pourrait peut-être vous aider", ben y'a rien qui se fait. Ils vont dire "oui on a des programmes", mais ils viennent pas. Pi après ils te demandent de tout rapporter c'que tu vois, c'que t'entends. Ça fait un temps pi tu te la fermes après ça. »

---

<sup>5</sup> Expression signifiant « à la lettre », rigide.

En effet, au Québec, les intervenants en protection de l'enfance sont responsables d'un double mandat de soutien et d'évaluation, qui sera abordé dans la discussion. Or, cette méfiance s'est également manifestée dans le cadre des entretiens. Des participants se sont retenus de dire certaines choses ou ont clairement exprimé la crainte que leurs propos ne soient rapportés aux professionnels de la protection de l'enfance.

Puis, le thème du « combat » était très présent dans le discours des participants. Plusieurs ont raconté leur sentiment de devoir se battre pour être crus et entendus dans ce qu'ils exprimaient sur les enfants qu'ils accueillent : « Quand t'es parent d'accueil, tu te bats. Contre la démocratie, la bureaucratie... c'est tout le temps ça, c'est tout le temps une grosse bataille. Ça vient très frustrant j'te dirais. »

Certains participants ont également exprimé leur impression que les interventions mises en place par l'institution n'agissent pas toujours comme protection des enfants et ils ont confié leur sentiment de solitude face à un mandat et un système qui les dépassent.

Ainsi, des participants expriment une impression générale que les délais de réponse des intervenants à leurs demandes sont trop longs et ne correspondent pas à la réalité de la famille d'accueil : « Oui j'ai du soutien, mais pas souvent à la vitesse qu'on aimerait (...) Parce que je les vois les besoins de l'enfant, et des fois t'es des années sur une liste d'attente. On a le temps de voir toutes les répercussions sur le jeune ». D'autres soulèvent le problème des changements fréquents chez les intervenants qui affectent le lien de confiance et les amènent à se questionner quant aux efforts mis pour favoriser la stabilité chez les enfants : « J'ai eu combien de travailleurs sociaux jusqu'à maintenant... une trentaine ? C'est 5-6 en moyenne par enfant. Là y'en a un nouveau depuis quelques mois, t'sais je les blâme pas de partir les travailleurs

sociaux, mais pour l'enfant, à chaque fois il doit recommencer son histoire, une autre personne à apprivoiser ».

Finalement, presque tous les participants ont mentionné leur souhait d'obtenir plus d'informations sur les enfants qu'ils accueillent afin de mieux les aider.

### Les facilitateurs

Les entretiens ont également permis d'identifier des ressources et des attitudes qui facilitent l'expérience des parents d'accueil et atténuent parfois les difficultés rencontrées.

### Du côté du parent d'accueil

Les participants qui présentent une logique inclusive face aux parents biologiques se représentent la présence de plusieurs parents pour un même enfant et semblent vivre moins de difficultés à négocier leur place parentale : « à quelque part, y'a une partie de leurs racines qui est un peu la nôtre, tu comprends qui s'ajoute à la leur... Donc j'me dis que ça va solidifier ces p'tites branches ».

De plus, les participants qui étaient famille d'accueil depuis plus longtemps ont confié que l'expérience représentait un atout important dans le cadre de leur mandat. Il semble que les années leur aient essentiellement appris à prendre leur place auprès des intervenants et à ne pas hésiter à demander l'aide dont ils ont besoin : « Quand ton travailleur social te fait confiance, j'suis capable de dire c'qui va et c'qui va pas, il faut pas se gêner ».

Les participants présentaient également une grande confiance en la vie et se disaient capables de faire face aux épreuves. Certains ont raconté des parcours de vie marqués

par des événements difficiles (décès ou maladie de proches, problèmes de santé mentale dans l'entourage, difficultés psychosociales, etc.), qui témoignent d'une capacité de résilience. De plus, ils ont tous souligné l'importance de pouvoir bénéficier du soutien de leur conjoint dans leur rôle de parent d'accueil, soutien qu'ils disent tous posséder. Cela représente selon eux un paramètre indispensable.

#### Du côté des intervenants et de l'entourage

Les propos des participants suggèrent que la flexibilité dans les interventions des intervenants et une écoute centrée sur les besoins particuliers de la famille, qui va au-delà d'un protocole, sont des pratiques très appréciées : « C'était pertinent ce qu'elle disait cette intervenante-là. Elle nous donnait des pistes, nous on disait ce qu'on avait essayé avec ce jeune-là... elle parlait pas juste pour prendre la place ».

Les participants ont également presque tous parlé des manifestations de reconnaissance qu'ils ont reçues dans le cadre de leur rôle de parent d'accueil. Qu'elles proviennent des intervenants, des proches, des parents biologiques des enfants accueillis ou des enfants eux-mêmes, les participants expriment l'importance de cette reconnaissance : « C'est inspirant quand les gens nous disent que quand l'enfant est rentrée chez nous elle était développée comme une enfant de deux ans, mais aujourd'hui elle est là où elle devrait être. À chaque évaluation qu'elle a y'a quelque chose qui va mieux, alors ça veut dire qu'on fait du bon travail, ça nous inspire à continuer ».

De plus, une participante souligne qu'elle a pu observer des changements positifs dans le soutien apporté par l'institution au fil des années. Le soutien des intervenants semble effectivement jouer un rôle déterminant dans le déroulement du mandat des parents d'accueil et pour l'aide qu'ils apportent aux enfants placés. Comme l'exprime une participante : « Je veux aider les enfants, alors aidez-moi ».

### Ce qu'ils ont dit d'un espace de parole

Les entretiens de la recherche ont été pensés de manière à créer un espace de parole pour que les parents d'accueil puissent partager leur expérience le plus librement possible. À l'issue de ces entretiens, des constats se dégagent du discours des participants sur leur expérience d'un tel espace de parole et d'écoute.

### Reconnaître le travail et l'intérêt de ces familles

En début de deuxième entretien, lorsqu'il était demandé aux participants s'ils avaient eu des réflexions en suite de la première rencontre, plusieurs participants disaient avoir constaté l'ampleur du travail qu'ils font comme parent d'accueil : « [J'] ai réfléchi pendant la semaine et ouais, on fait beaucoup. On a des rencontres, des appels à faire, des consultations à faire... ça prend beaucoup de notre temps ». Pour eux, l'espace de parole semble avoir souligné leur travail, les avoir rendus attentifs à ce qu'ils font dans l'exercice de leur rôle de parent d'accueil. Ils ont semblé réaliser l'importance de leur rôle. Une autre participante termine le premier entretien en disant qu'il a été facile pour elle de venir nous parler, car parler de sa famille l'emplit de fierté. Finalement, quelques participants nous ont remerciés de s'intéresser à eux, ils ont exprimé leur impression qu'on ne parle pas assez spécifiquement des familles d'accueil dans la société en général et notamment dans les médias.

### Aborder les aspects positifs

Tous les participants ont abordé les aspects qu'ils aiment de leur rôle de parent d'accueil, ce qui les rend fiers, ce qui les pousse à continuer. Certains participants ont exprimé clairement qu'ils appréciaient pouvoir parler des aspects positifs de leur expérience, aspects qu'ils jugent trop souvent écartés des propos à l'égard des familles d'accueil : « on parle de choses aux nouvelles [par rapport aux familles

d'accueil] qui sont un peu plus négatives là... mais le positif par rapport aux familles d'accueil... des fois le monde il pense même pas que ça existe, ou des fois ils pensent qu'une famille d'accueil c'est juste une famille ».

#### Aborder les aspects difficiles

La plupart des participants rencontrés dressaient d'abord un portrait très positif de leur expérience. C'est au cours des deux entretiens qu'ils ont partagé, peu à peu, des aspects plus difficiles ou négatifs. L'espace de parole ainsi que la consigne de départ de l'entretien visaient à faciliter la construction d'un récit, et ce récit a pu être approfondi dans le temps alloué et avec l'aisance qui s'est progressivement installée entre le chercheur et les participants.

#### Effet libérateur

Certains ont dit que les entretiens leur avaient permis de « respirer » ou de « se défouler ». Plusieurs participants avaient beaucoup de choses à dire et ont occupé l'espace sans hésiter. L'espace de parole semble alors avoir agi comme contenant, où il était possible de faire part des préoccupations et de se détendre.

#### Trouver un sens, faire des liens

Certains entretiens ont permis aux participants de mettre des mots, de faire des liens entre des événements ou des situations qui pouvaient poser problème. Il faut préciser que cela s'est fait sans interventions du chercheur en ce sens. Un participant explique que les entretiens lui ont permis de « se resituer », notamment par rapport à une situation complexe qu'il vivait au même moment avec une enfant accueillie.

### Un espace pour le parent en soi

Il semble finalement que les entretiens aient permis aux parents d'accueil interrogés de partager leur expérience, en dehors d'objectifs centrés sur l'enfant : « C'est spécial, j'ai jamais eu à le faire, généralement quand on a une discussion on a un cas, on a un problème... On va parler de l'enfant, jamais de nous ». Plusieurs participants ont exprimé que cette offre d'un espace centré sur leur expérience était nouvelle et ils découvraient son intérêt.

En somme, l'expérience d'un espace de parole principalement centré sur les parents d'accueil et sur leurs besoins de parents fut une première pour la majorité d'entre eux. La demande d'un tel espace ne s'est donc pas formulée comme telle, mais l'offre d'un tel accompagnement est le résultat de l'analyse des données. En effet, les récits des participants expriment, de différentes façons, un souhait que la perspective et la parole des parents d'accueil soient davantage entendues et considérées. Dans cet ordre d'idées, certains participants ont tout de même émis des propositions telles que l'intégration de parents d'accueil dans le processus de sélection de nouveaux candidats au titre de famille d'accueil, alors qu'une autre participante propose que les parents d'accueil puissent donner eux-mêmes davantage de formation à leurs pairs.

Il n'en demeure pas moins que plusieurs participants étaient inquiets à l'idée que leurs propos puissent être rapportés aux intervenants de la protection de l'enfance. Cela est probablement dû, en partie, au fait que les parents d'accueil, qui se sont montrés intéressés par le projet de recherche, nous ont été envoyés par des intervenants responsables de leur dossier et, donc, cela a pu augmenter leur crainte d'être reconnus, malgré les mesures de confidentialité qui ont été prises. Comme il en sera discuté dans la section suivante, ces intervenants sont soumis à un double mandat de soutien et d'évaluation à l'égard des parents d'accueil, ce qui peut constituer une situation délicate. Or, plusieurs participants ont tout de même exprimé une certaine

méfiance à l'égard de l'institution en général, en dehors du cadre de la recherche. Il semble donc que cet élément soit essentiel à prendre en considération dans une réflexion sur l'accompagnement à privilégier pour les parents d'accueil.

## DISCUSSION

À la lumière des résultats de la recherche, plusieurs constats rejoignent les études existantes sur la question difficile du soutien apporté aux parents d'accueil. En effet, certains participants ont exprimé clairement leur besoin de recevoir davantage de soutien de la part de l'institution ou de recevoir un soutien qui reflète une meilleure compréhension de leur réalité. Plusieurs ont confié ne pas se sentir entendus ou crus dans leurs propos sur les enfants qu'ils accueillent, et sentent qu'ils doivent parfois se battre pour la protection de ces enfants. Le manque de disponibilité des intervenants et l'important roulement des membres du personnel ont également été soulevés.

De plus, plusieurs autres constats semblent indiquer un besoin de soutien pour ces parents. Le sentiment de solitude, mentionné par les participants face à la lourdeur de leur mandat, la souffrance associée au départ des enfants, la complexité des rapports avec les parents d'origine, ou encore l'impossibilité d'être reconnus officiellement comme parents des enfants accueillis, sont autant d'exemples qui peuvent être entendus comme des défis importants, qui mériteraient un accompagnement. Néanmoins, les constats de cette étude relativement au soutien reçu par les parents d'accueil sont très proches de ceux soulevés par la littérature existante. Cela conduit à se demander pourquoi des changements tardent à se faire sentir. Qu'est-ce qui rend la situation si complexe ? Des pistes de réflexion sont présentées ci-après.

Un espace pour le parent est-il possible dans un système qui représente la protection des enfants ?

Comme l'ont exprimé différents participants de la recherche, rares sont les occasions lors desquelles ils peuvent partager librement leurs expériences et leur vécu en lien avec leur rôle de parent d'accueil. Le soutien actuellement disponible pour ces parents reflète également ce constat. Certes, ils peuvent bénéficier de formations, mais cela implique généralement une position d'apprentissage, qui vise l'acquisition de connaissances et non pas nécessairement l'offre d'un espace, qui permette de recevoir la parole de ces parents. De plus, comme mentionné précédemment, la plupart des programmes de soutien, qui impliquent la participation des parents d'accueil, sont centrés sur les besoins de l'enfant, qui sont l'objet principal des interventions. Puis, les parents d'accueil bénéficient du soutien d'un intervenant-ressource, qui a comme mandat de les aider dans leur rôle, mais, comme il en sera question dans la section suivante, ces intervenants remplissent également une fonction d'évaluation. Ce double mandat impose une position complexe pour les parents d'accueil, au-delà des bonnes intentions et de la compétence des intervenants, qui doivent, eux aussi, composer avec cette réalité.

Différents auteurs expliquent comment, bien que le principe de participation et d'inclusion des parents soit actuellement mis en avant dans les systèmes de protection de l'enfance, ce principe demeure très complexe à intégrer véritablement dans les pratiques institutionnelles. Ce changement de perspective nécessite un passage de l'idée de la responsabilisation des parents à celle du soutien de l'État aux familles, afin d'assurer le bien-être des enfants (Lacharité, 2015). De plus, l'importance, dorénavant accordée au meilleur intérêt de l'enfant dans la prise de décisions légales à son endroit, entraîne parfois une mise à l'écart de l'intérêt des parents (Saint-Jacques et coll., 2015).

Or, il faut rappeler que ces études se réfèrent essentiellement à des enjeux concernant les parents d'origine des enfants confiés à la protection de l'enfance. Ainsi, il n'est généralement jamais question des familles d'accueil dans les réflexions entourant

cette problématique et, pourtant, ces individus ne sont-ils pas soumis aux mêmes messages de la part de l'institution ? Étant donné qu'on leur demande d'instaurer avec les enfants accueillis « une relation de type parental dans un contexte familial », ne faudrait-il pas les considérer, eux aussi, dans le principe de participation des parents ? À l'inverse, comme l'indique leur titre officiel, ne sont-ils pas aussi des ressources de type familial, qui font partie de l'équipe soignante venant en aide aux enfants dans le besoin, auquel cas il faudrait plutôt les considérer comme des collègues, des intervenants ? Il n'en demeure pas moins que, du point de vue des participants que nous avons rencontrés, leur identité de parent d'accueil est, avant tout, celle d'un parent, d'une famille, malgré le fait qu'aucune reconnaissance légale d'un tel statut ne pourra leur être accordée. De plus, en citant le manque de soutien, l'incompréhension de la part des intervenants, le décalage des interventions par rapport à leur réalité, plusieurs participants ont décrit leur perception d'un rapport essentiellement asymétrique avec les intervenants. Bien que d'autres participants plus expérimentés aient affirmé avoir appris à trouver une place plus collégiale auprès des intervenants, cela s'est fait après de nombreuses années et au prix d'une initiative personnelle de recherche de ce statut. Ainsi, les parents d'accueil sont-ils davantage des parents ou des professionnels ? Quelle place leur accorde-t-on au sein du système de protection de la jeunesse ? Cette ambiguïté dans le statut des parents d'accueil a déjà été soulevée à plusieurs reprises (Bagirishya, Gilbert, 2002 ; Joly, 2013 ; Lapierre, 2014; Neyrand, 2005) et apparaît comme un facteur important auquel il convient de réfléchir pour penser la nature de l'accompagnement à leur offrir.

La personne responsable de soutenir les familles d'accueil peut-elle également être celle qui les évalue ?

Les entretiens ont mis en lumière des inquiétudes de la part des participants, qui craignaient que leurs propos, confiés dans le cadre de la recherche, ne soient rapportés aux intervenants responsables de leur dossier. Plusieurs se sont retenus

d'aborder certains aspects relatifs à l'institution. Certains ont également exprimé le sentiment de devoir constamment rapporter leurs actions à l'institution et ont fait part des attitudes plus rigides de la part d'intervenants, qui pouvaient parfois éveiller leur méfiance. Des participants ont exprimé leur crainte de se confier ouvertement aux intervenants, de peur que leurs propos ne soient mal interprétés ou que la complexité des enjeux relationnels avec un enfant traumatisé ne soit pas prise en considération et que cela conduise au retrait des enfants de la famille d'accueil. Une participante a même confié sa crainte que des intervenants en viennent à lui retirer ses enfants biologiques. Ces différents constats soulèvent d'importantes questions.

Le manuel de référence sur la protection de la jeunesse (MSSS, 2010) exprime clairement les différents mandats de l'intervenant-ressource attribué à la famille d'accueil. D'une part, il se doit « d'apporter l'aide appropriée à la famille d'accueil dans l'exercice de son rôle » et, d'autre part, « d'évaluer la qualité de services donnés à l'enfant au regard de ses besoins particuliers » (p. 681). Mais ces deux mandats de soutien et d'évaluation sont-ils conciliables et peuvent-ils être assurés par la même personne ? Il semble qu'ils impliquent deux postures bien différentes : celle de la protection dans un cadre judiciaire et celle du soin (Giffard, Langlois, Le Naour, 2010). Ainsi, il apparaît nécessaire de réfléchir à ce contexte, afin d'offrir un espace de soutien et une écoute des difficultés dans un cadre qui permette d'actualiser les potentialités des parents, plutôt que de questionner ou de remettre en cause. Or, qu'en est-il de cette sécurité, lorsque la personne chargée d'aider la famille d'accueil détient également le pouvoir de retirer les enfants placés et qu'elle représente une institution qui juge quels sont les parents qui s'occupent suffisamment bien de leurs enfants ? Comme mentionné à propos de la situation des parents d'origine à qui l'on retire les enfants, cette menace du retrait de l'enfant risque de « forcer » le consentement des parents face aux interventions (Bastard, 2006 ; Lacroix, 2015). Il semble qu'il y ait parfois un « effacement de la contrainte du cadre de la protection de l'enfance » (Lacroix, 2015, p. 206), c'est-à-dire une minimisation des enjeux portés par les

différents acteurs qui incarnent la loi, comme la fonction d'évaluation des familles d'accueil, de protection des enfants, de pouvoir de retrait des enfants de leur famille d'accueil, etc. Cela engendre généralement des conflits ou des malentendus entre parents (qu'ils soient parents d'accueil ou parents d'origine) et intervenants (Lacroix, 2015, p. 206).

Ensuite, se pose la question des modalités d'évaluation de l'offre de services proposée par la famille d'accueil. Qu'est-ce qu'un « bon » parent d'accueil, selon la protection de la jeunesse ? Des auteurs suggèrent que, dans un contexte de protection de l'enfance, le parent jugé compétent est celui qui collabore et qui fait ce qu'on attend de lui (Cabantous, Robin, 2016 ; Sellenet, 2009). Ainsi, est-ce qu'un parent d'accueil, qui se confie peu aux intervenants de peur de perdre les enfants placés, ou encore un parent qui éprouve des sentiments négatifs (inquiétudes, colère, etc.) à l'égard des comportements difficiles de ces enfants, est un parent qui offre des services satisfaisants ? Est-ce qu'un parent d'accueil qui s'investit grandement dans le suivi avec les intervenants et communique spontanément avec eux, offre nécessairement des services adéquats ? De cette façon, il semble que le défi de cette évaluation soit des plus délicats. D'ailleurs, on peut également se demander si les difficultés vécues par le parent d'accueil à l'égard de l'institution peuvent être élaborées et entendues par un représentant de cette même institution.

Tout compte fait, bien que les mandats mentionnés semblent, à plusieurs égards, contradictoires et potentiellement conflictuels, il serait vain de les considérer comme irréconciliables. Toutefois, il est essentiel de prendre des précautions, afin que tous les acteurs impliqués prennent conscience du poids des fonctions qu'ils représentent. Il semble que ce ne soit qu'à cette condition qu'un soutien adapté puisse être offert aux parents d'accueil.

Quelle forme pourrait prendre un accompagnement qui tienne compte de ces différents paramètres ?

La retenue des participants à s'exprimer librement lors des entretiens et leur difficulté à s'appuyer sur la confidentialité assurée par le projet de recherche suscitent également des questions quant aux précautions à prendre pour l'instauration de mesures de soutien pour les parents d'accueil. Cela souligne l'importance de la définition du cadre de cet espace de soutien, en raison notamment de l'influence des représentations que peut véhiculer l'institution de la protection de la jeunesse (crainte du retrait des enfants, influence du mandat d'évaluation, etc.).

Des initiatives de groupes de parole pour parents d'accueil ont déjà été tentées, parfois avec seulement un professionnel extérieur à l'institution, généralement un psychologue ou un psychiatre, parfois avec un professionnel de l'institution et un autre hors institution (Antoine et coll., 2009) et parfois avec différents professionnels, tous membres de l'institution (Grisi, 2011). Tous ces scénarios semblent possibles, mais l'élément essentiel réside toujours dans la présence d'une réflexion de la part des responsables de ces groupes sur ce qui s'y joue (Montigny, Lacharité, 2012), en particulier les enjeux groupaux inconscients (Kaës, 2010 ; Michel, 2008). À notre connaissance, aucun dispositif de la sorte n'est actuellement en place au Québec. Cette réflexion sur les échanges et les relations entre les acteurs impliqués permet d'accéder à un climat de sécurité, où chacun peut s'exprimer librement et prendre du recul face aux difficultés rencontrées. Il devient également important de préciser ce que ces rencontres de parole sont et ne sont pas, afin de les distinguer des autres rencontres auxquelles les parents d'accueil peuvent être convoqués (Grisi, 2011). Cet élément peut être facilité par une nomination particulière des rencontres : « rencontres de famille » (Grisi, 2011), « accompagnement professionnel collectif » (Antoine et coll., 2009), etc.

Le fait que plusieurs participants aient rapporté que c'était l'une des premières fois qu'ils étaient interrogés de cette façon sur leur expérience et qu'ils l'aient apprécié, amène à penser que la création d'espace de soutien pour le parent est, en soi, pertinente. Toutefois, le cas des groupes d'échanges entre parents et professionnels implique une attitude particulière de la part des professionnels, qui soutiennent ces parents. Tout d'abord, cela nécessite une prise de distance de ces professionnels par rapport à leur rôle habituel (Grisi, 2011). En effet, en dehors du responsable principal de l'espace de parole, tous sont amenés à participer et à échanger sur l'expérience rapportée par les parents d'accueil. Ainsi, les professionnels sont invités à relever un défi important, celui de passer de la position de « détenteur du savoir » à celle d'un « pas de côté », où les parents ont des choses à leur apprendre de par l'expérience qu'ils ont choisi de partager (Lacroix, 2015). Il ne s'agit pas d'écarter leur savoir, mais bien de le mettre au service d'une réflexion et d'une écoute qui fasse exister la parole du parent (Boutanquoi et coll., 2016) et qui permette de faire circuler le savoir issu de l'expérience de ces parents (Molénat, 2001). Ce cadre implique nécessairement, aussi, que les parents aient la liberté de s'exprimer sur les expériences de leur choix (Antoine et coll., 2009) et que les professionnels adoptent une écoute personnalisée et non-directive propre à la posture de l'accompagnement à la parentalité (Delawarde et coll., 2014b) et à la perspective psychanalytique (Roussillon, 2014). De cette façon, l'impact pour les parents est considérable, ils « ne se sentent plus convoqués à écouter, mais invités à partager une parole » (Coquebert, 2003, p. 78).

Ce type d'espace de parole, sans être de la psychothérapie proprement dite, vise un partage des vécus et des expériences en présence d'un autre apte à les recevoir, les refléter et les contenir. C'est dans cette rencontre avec l'autre que l'appropriation subjective de l'expérience, ici celle de la parentalité d'accueil, pourra s'effectuer (Roussillon, 2008). L'autre, à la manière d'un double ou d'un miroir, devrait permettre au sujet d'entrer en contact avec son monde affectif et de mieux se

connaître et se construire (Roussillon, 2008 ; Winnicott, 1975). L'intérêt principal pour ce type d'espace est de passer d'un climat tendu et empreint d'expériences douloureuses pour les parents, à une possibilité d'expérience de partage plus souple, plus positive. Au fil des rencontres, « le poids du réel s'estompe dans une secondarisation », l'humour, la créativité et l'utilisation de métaphores peuvent émerger (Antoine et coll. 2009). L'espace de parole permet de soutenir les parents et, du fait de l'élaboration de leurs affects, d'assurer la protection des enfants qui leur sont confiés (Giffard, Langlois, Naour, 2010). Néanmoins, pour que ces effets surviennent, il est nécessaire de prendre le temps. Même à petite échelle, dans le cadre des entretiens avec les participants, il est possible de constater que les difficultés étaient généralement abordées au cours de la seconde rencontre et non pas en début de processus. Le climat de sécurité qui permet une élaboration psychique dépend ni plus ni moins de la constance et de la fiabilité du cadre de ces rencontres (durée, continuité dans la présence des professionnels, etc.) (Antoine et coll., 2009).

Somme toute, le recueil et l'analyse du vécu des parents d'accueil ont permis de mettre en évidence le besoin d'un accompagnement qui serait différent, à plusieurs égards, de celui qui est offert. D'une part, en le centrant sur leurs besoins de parents et pas seulement sur les besoins de l'enfant et, d'autre part, en étant prodigué par un professionnel, qui n'aurait pas, en même temps, le mandat de les évaluer et de décider de la poursuite de leurs services de famille d'accueil. La méfiance et la retenue n'auraient ainsi plus lieu d'être. De plus, bien que cette proposition d'espace de parole puisse sembler complexe à mettre en place dans un contexte de manque de ressources et de roulement du personnel, le présent article montre surtout l'importance que les professionnels, qui ont comme mandat d'évaluer les familles d'accueil, ne soient pas les mêmes que ceux qui assurent leur soutien. Il apparaît primordial de différencier ces fonctions, car celle d'évaluation rend caduque la possibilité de soutien véritable pour confier les situations difficiles avec les enfants.

Ainsi, il ne s'agit pas d'ajouter du personnel, mais plutôt de réfléchir à la possibilité de répartir les tâches autrement.

## CONCLUSION

Cette étude met à jour des parents d'accueil québécois forts de nombreuses ressources et offrant un engagement profond pour les enfants en difficulté. Les résultats soulignent également les différents défis que peut représenter leur mandat, dont des relations complexes avec l'institution. Les entretiens ont permis de comprendre que les parents d'accueil disposent encore de très peu d'occasions de s'exprimer librement sur leur expérience. Pourtant, leurs propos révèlent qu'un tel espace, centré sur leur vécu, présente de nombreux bénéfices pour eux et les enfants qu'ils accueillent. De plus, des conditions apparaissent comme essentielles à l'établissement de tels espaces de parole pour les parents d'accueil. La liberté dans les propos abordés, le positionnement des professionnels à côté des parents, l'utilisation de leurs connaissances issues de l'expérience des parents eux-mêmes et, surtout, la nécessité que les professionnels impliqués dans ces espaces aient une réflexion constante sur les enjeux mis à jour par les échanges, sont autant de sujets à prendre en considération.

En somme, il est primordial de rappeler que ces réflexions ne prennent tout leur sens que si des conditions semblables sont mises en place pour les professionnels (Allard, Martin, Noël, Bouche-Florin, 2015 ; Boutanquoi et coll., 2016 ; Montigny, Lacharité, 2012). Si, depuis des années, les parents d'accueil expriment des constats semblables quant aux défis qu'ils rencontrent face au soutien qu'ils reçoivent, c'est peut-être notamment parce que les politiques peinent à permettre d'abord aux intervenants de bénéficier de conditions favorables pour accueillir et élaborer leur propre vécu dans le cadre d'un travail exigeant. Alors que les systèmes de protection de l'enfance s'appliquent à protéger les enfants, il apparaît essentiel de considérer, également,

l'expérience des parents et des professionnels qui en prennent soin, au risque, sinon, de passer à côté du mandat initial.

## RÉFÉRENCES

Andersson (Gunvor).– The Motives of Foster Parents, Their Family and Work Circumstances, *British Journal of Social Work*, 31, 2001, p. 235-248.

Allard (Marie-Alexia), Martin (Fabienne), Noël (Raphaële), Bouche-Florin (Athénaïs).– Soutenir la parentalité en situation de précarité : oscillation de l'intervenant entre éducation et accompagnement, Affiche présentée au 37e congrès de la SQR, Gatineau, 27 au 29 mars 2015.

Antoine (François), Gauthier (Jean-Marc), Boudou-Orliac (Françoise).– Groupe de parole dans la formation des assistantes maternelles, *Empan*, 2, 74, 2009, p. 66-72.

Arvidson (Joshua), Kinniburgh (Kristine), Howard (Kristin), Spinazzola (Joseph), Strothers (Helen), Evans (Mary), Andres (Barry), Cohen (Chantal), Blaustein (Margaret E.).– Treatment of Complex Trauma in Young Children: Developmental and Cultural Considerations in Application of the ARC Intervention Model, *Journal of Child et Adolescent Trauma*, 4, 2011, p. 34-51.

Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ).– Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse /directeurs provinciaux, Montréal, Association des centres jeunesse du Québec, 2016.

Bagirishya (Hélène), Gilbert (Suzanne).– Les familles d'accueil québécoises : travailleurs autonomes ou familles de substitution ? (Rapport soumis à la Fédération des familles d'accueil du Québec), Québec, Université Laval, 2002.

Bastard (Benoît).– Une nouvelle police de la parentalité ? *Enfance Familles Générations*, 5, 2006, p. 11-21.

Boutanquoi (Michel).– La « parentalité » est-elle une notion utilisée par les professionnels ? *Dialogue*, 1, 207, 2015, p. 57-70.

Boutanquoi (Michel), Bournel-Bosson (Maryse), Minary (Jean-Pierre).– La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnels, *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1, 39, 2016, p. 37-57.

Boyer (Ariane), Noël (Raphaële).– Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec, *Enfances, Familles, Générations*, soumis.

Cabantous (Dalila), Robin (Pierrine).– Les ressources parentales au prisme des écrits professionnels : comment lire entre les lignes ? *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1, 39, 2016, p. 59-79.

Castonguay (Laurent), Noël (Raphaële).– MTE et psychanalyse : analyse en tandem et pensées associatives enracinées, *Approches inductives*, 4, 2, 2017, 240-266.

Cavazzi (Tara), Guilfoyle (Andrew), Silms (Marageet).– A Phenomenological Study of Foster Caregivers' Experiences of Formal and Informal Support, *Illinois Child Welfare*, 5, 1, 2010, p. 125-141.

Cocquebert (Armelle).– Entendre la parole des parents meurtris, *Enfances et psy*, 1, 21, 2003, p. 73-78.

Delawarde (Cécile), Briffault (Xavier), Saïas (Thomas).– L'enfant, sa famille et la santé publique : une fable périlleuse ? *Devenir*, 1, 26, 2014a, p. 45-58.

Delawarde (Cécile), Briffault (Xavier) Usubelli (Laëtitia), Saïs (Thomas).– Aider les parents à être parents ? Modèles et pratiques des programmes « evidence-based » d'aide à la parentalité, *Annales médico-psychologiques*, 172, 2014b, p. 273-279.

Geiger (Jennifer), Hayes (Megan J.), Lietz (Cynthia A.).– Should I stay or should I go? A mixed methods study examining the factors influencing foster parents' decisions to continue or discontinue providing foster care, *Children and Youth Services Review*, 35, 2013, p. 1356-1365.

Geiger (Jennifer), Hayes Piel (Megan), Julien-Chinn (Francie J.).– Improving Relationships in Child Welfare Practice: Perspectives of Foster Care Providers, *Child and Adolescent Social Work Journal*, 34, 1, 2017, p. 23-33.

Giffard (Romain), Langlois (Caroline), Le Naour (Maguy).– Les troubles du comportement chez l'enfant: quelle fonction thérapeutique de l'accueil familial spécialisé ? *Thérapie familiale*, 3, 31, 2010, p. 215-231.

Gilbertson (Robyn), Barber (James G.).– Breakdown of foster care placement: Carer perspectives and system factors, *Australian Social Work*, 56, 4, 2003, p. 329-339.

Glaser (Barney G.), Strauss (Anselm A.).– La découverte de la théorisation ancrée, Paris, Armand Colin, 2010.

Golse (Bernard).– Accompagnement ou psychothérapie : qui fait quoi ? *Contraste*, 1, 24, 2006, p. 289-305.

Grisi (Stéphane).– Placement institutionnel de l'enfant et dispositif d'accompagnement de la parentalité, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 59, 6, 2011, p. 376-384.

Harmon (Karen J.).– A qualitative exploration of foster parents' experiences: Preparation and placement in a multidimensional treatment foster care program, Thèse de doctorat, Alliant International University, 2005.

Hayes (Megan J.), Geiger (Jennifer M.), Lietz (Cynthia A.).– Navigating a Complicated System of Care: Foster Parent Satisfaction with Behavioral and Medical Health Services, *Child and Adolescent Social Work Journal*, 32, 2015, p. 493-505.

Houzel (Didier).– Les enjeux de la parentalité, Toulouse, Éres, 1999.

Hudson (Pete), Levasseur (Karen).– Supporting Foster Parents Caring Voices, *Child Welfare League of America*, LXXXI, 6, 2002, p. 853-877.

Joly (Marie-Pierre).– Mieux comprendre les facteurs associés à la satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 2013.

Kaës (René).– L'appareil psychique groupal, Paris, Dunod, 3e éd., 2010.

Lacharité (Carl).– Participation des parents et services de protection de l'enfance, *Les cahiers du CEIDF*, 1, 2015, p. 4-26.

Lacroix (Isabelle).– Valorisation des « compétences parentales » et contrôle des risques dans l'accompagnement des parents : les ambivalences de la « contractualisation » en protection de l'enfance, *Recherches familiales*, 1, 12, 2015, p. 197-209.

Lambooy (Béatrice).– Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? *Devenir*, 1, 21, 2009, p. 31-60.

Lapierre (Valérie).– Reconnaissance du travail des familles d'accueil pour enfants : le cas du Québec, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 2014.

Luckerhoff (Jason), Guillemette (François).– Méthodologie de la théorisation enracinée, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

MacGregor (Tracy E.), Rodger (Susan), Cummings (Anne L.), Leschied (Alan, W.).– The Needs of Foster Parents: A Qualitative Study of Motivation, Support, and Retention, *Qualitative Social Work: Research and Practice*, 5, 3, 2006, p. 351-368.

Mayan (Maria J.).– Essentials of qualitative inquiry, Walnut Creek, CA, Left Coast Press, 2009.

Maykut (Pamela), Morehouse (Richard).– Beginning qualitative research: A philosophic and practical guide, London, Falmer, 1994.

Mellier (Denis), Gratton (Emmanuel).– Éditorial. La parentalité, un état des lieux, *Dialogue*, 1, 207, 2015, p. 7-18.

Metcalf (William A.), Sanders (Gregory F.).– Foster Parent Experience: The Later Years, *Child Welfare*, 91, 4, 2012, p. 127-145.

Michel (Luc).– Un groupe peut en cacher un autre, dans Nicolle (O.), Kaës (R.), *L'institution en héritage : mythes de fondation, transmissions, transformations*, Paris, Dunod, 2008, p. 85-104.

Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).– Manuel de référence sur la protection de la jeunesse (Publication no 10-838-04F), 2010.

Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).– Cadre de référence : les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (Publication no 15-801-01W), 2016.

Molénat (Françoise).– Naissances : pour une éthique de la prévention, Toulouse, Érès, 2010.

Montigny (Francine de), Lacharité (Carl).– Perception des professionnels de leurs pratiques auprès des parents de jeunes enfants, *Enfance Familles Générations*, 16, 2012, p. 53-73.

Moss (Ellen), Dubois-Comtois (Karine), Cyr (Chantal), Carignan (Michel), St-André (Martin).– Évaluation d'un programme d'intervention visant à optimiser la sécurité affective et le développement moteur et cognitif des enfants placés en familles d'accueil, Montréal, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009.

Murray (Lyn), Tarren-Sweeney (Michael), France (Karyn).– Foster carer perceptions of support and training in the context of high burden of care, *Child and Family Social Work*, 16, 2011, p. 149-158.

Neyrand (Gérard).– La parentalité d'accueil, *Dialogue*, 1, 167, 2005, p. 7-16.

Neyrand (Gérard).– Le soutien aux parents entre citoyenneté démocratique et individualisme néolibéral. Logique d'accompagnement et logique d'évaluation, *Recherches familiales*, 1, 10, 2013, p. 49-56.

Paillé (Pierre), Mucchielli (Alex).– L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Collin, 2012.

Piel (Megan H.), Geiger (Jennifer M.), Julien-Chinn (Francie J.), Lietz (Cynthia).– An ecological systems approach to understanding social support in foster family resilience, *Child and family social work*, 2016, p. 1-10.

Pioli (David).– Le soutien à la parentalité : entre émancipation et contrôle, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 1, 2004, p. 1-13.

Poirier (Marie-André), Chamberland (Claire), Ward (Harriet).– La collaboration lors d'un placement en famille d'accueil: une étude sur les interactions entre les adultes

qui prennent soin d'un enfant placé, *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2, 20, 2006, p. 51-85.

Poirier (Marie-Andrée), Simard (Marie-Claude), Decaluwe (Béatrice), Beaumier (Isabelle).– *Le projet SOCEN au Québec*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, 2010.

Rhodes (Kathryn W.), Orme (John G.), McSurdy (Michael).– Foster parents' role performance responsibilities : perceptions of foster mothers, fathers and workers, *Fathering*, 8, 1, 2003, p. 24-36.

Roussillon (René).– *Le jeu et l'entre-je(u)*, Paris, Presses universitaires de France, 2008.

Roussillon (René).– *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Elsevier Masson, 2e éd., 2014.

Saint-Jacques (Marie-Christine), Drapeau (Sylvie), Turbide (Catherine).– Les impacts sur les familles des modifications apportées à la loi sur la protection de la jeunesse au Québec : progrès, espoirs et points de tension, *Recherches familiales*, 1, 12, 2015, p. 181-196.

Samrai (Amandeep), Beinart (Helen), Harper (Peter).– Exploring foster carer perceptions and experiences of placements and placement support, *Adoption and Fostering*, 35, 3, 2011, p. 38-49.

Sellenet (Catherine).– La reconnaissance de la place des parents dans les institutions de protection de l'enfance en France, *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1, 21, 2007, p. 29-49.

Sellenet (Catherine).– Approche critique de la notion de « compétences parentales », *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2, 26, 2009, p. 95-116.

Turcotte (Daniel), Dionne (Émilie), Cloutier (Richard).– Le recrutement et la rétention des familles d'accueil : un défi pour les organismes de services à l'enfance, *Canadian Social Work/Travail social canadien*, 10, 1, 2008, p. 64-83.

Winnicott (Donald D.).– *Jeu et réalité*, France, Gallimard, 1975.

Wouango (Joséphine), Turcotte (Daniel).— Configurations institutionnelles de la protection de l'enfance : regards croisés de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique du Nord, *Enfance Familles Générations*, 21, 2014, p. 237-259.

5.4 Article 3 : Paroles d'hommes dans la famille d'accueil : reconnaître leur place et penser leur spécificité

Article publié à la revue Dialogue, no 2, vol. 224, 185-204.

Paroles d'hommes dans la famille d'accueil : reconnaître leur place et penser leur spécificité

Ariane Boyer

Candidate au doctorat en psychologie (Psy.D. et Ph.D.)

Université du Québec à Montréal

boyer.ariane@courrier.uqam.ca

Raphaële Noël, Ph.D.

Psychologue clinicienne et professeure au département de psychologie

Université du Québec à Montréal

noel.raphaele@uqam.ca

**Résumé**

Rares sont les études qui s'intéressent aux hommes dans la famille d'accueil. Les échantillons des recherches sont la plupart du temps composés presque exclusivement

de femmes. À partir des résultats d'une recherche qualitative sur l'expérience de familles d'accueil québécoises (n = 10 et 20 entretiens) et dans un cadre de référence psychodynamique, l'objectif du présent article est de décrire les enjeux spécifiques à l'expérience et au vécu des hommes dans un contexte d'accueil familial. Les résultats montrent, d'une part, que les hommes rencontrés portent des valeurs et un héritage familial traditionnels teintés par une vision collectiviste et altruiste. D'autre part, ces hommes présentent une vision de leur rôle en complémentarité avec celui de leur conjointe, notamment à l'égard des relations avec l'institution. Pourtant, ils ne profitent pas de l'espace de parole qui leur a été proposé de la même façon que les femmes rencontrées. Les résultats seront discutés sous l'angle d'une réflexion quant à l'intégration des hommes dans les études sur le placement et sur le type d'accompagnement à privilégier auprès de ceux-ci.

### **Mots-clés**

Placement, protection à l'enfance, famille d'accueil, pères, soutien.

### **Abstract**

Few studies focus on men in the foster family. Most of the time, the research is mostly composed of women. However, various authors have stressed the importance of including fathers in interventions with children in foster care. From a psychodynamic point of view, the authors report the results of a qualitative research (n = 10, 20 interviews) on the experience of Quebec foster parents. The objective of the article is to describe the issues specific to the experience of foster fathers, under

the consideration of the place of these men in a foster care context. A thematic analysis was conducted on the interviews of the 5 men from the sample. The results show that participants have a traditional view of family and fatherhood. Moreover, they do not take advantage of the speaking space offered to them in the same way as the women. The results will be discussed from the integration of men into placement studies point of view

### **Keywords**

Placement, child welfare services, foster families, fathers, support.

Dans le champ des écrits sur l'accueil familial, rares sont ceux qui s'intéressent aux hommes dans la famille d'accueil. Pourtant, lorsqu'un enfant est placé, c'est toute une famille qui l'accueille et qui accepte d'en prendre soin. Au Québec, la loi sur les services de santé et les services sociaux (2010) reconnaît la famille d'accueil comme étant « une ou deux personnes qui accueillent chez elles au maximum neuf enfants en difficulté, qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial » (article 312, 1<sup>er</sup> alinéa). Ainsi, que l'on parle en termes de « familles d'accueil » ou de « ressources de type familial », l'idée de la famille est toujours présente dans la loi québécoise.

Comment se fait-il alors que les études sur les familles d'accueil ne s'intéressent que très rarement aux hommes de ces familles, alors que les enfants accueillis sont parmi les plus vulnérables de la société et qu'une figure masculine dans l'accueil a des

fonctions essentielles? Le présent article s'intéresse à l'expérience subjective de pères d'accueil québécois et propose une réflexion sur la place de ces hommes dans le système de placement, ainsi qu'auprès des enfants placés.

### **Contexte théorique**

À ce jour, les connaissances concernant l'expérience et le vécu subjectif des parents d'accueil sont encore limitées, en particulier concernant les enjeux psychiques qu'implique leur position. Ces individus, hommes comme femmes, assurent un rôle important et complexe, soit celui d'assurer le bien-être et la sécurité d'enfants maltraités et négligés. Mais les échantillons des études sont généralement composés en grande majorité ou exclusivement de femmes. La littérature reflète une diversité d'appellations des hommes dans la famille d'accueil et soulève la question de leur nomination et de leurs fonctions, dont il sera question en discussion.

#### ***Pourquoi s'intéresser à l'homme dans la famille d'accueil ?***

Emmanuelle Martins (2011) relève que les interventions auprès des enfants placés seraient plus efficaces lorsque les hommes sont impliqués. Le soutien de la part de ces derniers contribuerait à des sentiments plus élevés de valeur et d'efficacité personnelle, ainsi qu'à une diminution des problèmes émotionnels chez les enfants accueillis (Gilligan, 2012). De leur côté, les femmes s'ajusteraient mieux et

exerceraient mieux leur rôle de parent d'accueil lorsque leur conjoint est impliqué et soutenant (Orme et coll., 2004).

### *Qui s'intéresse aux pères d'accueil ?*

Une seule étude s'est attardée à l'intérêt porté aux hommes des familles d'accueil par les intervenants concernés par le suivi des enfants placés (Tassin, 2004). Bien que cette étude s'inscrive dans la situation de la France où l'assistante familiale, presque toujours une femme, occupe une place très importante dans l'accueil des enfants, elle amène des réflexions intéressantes. Il semblerait que l'intérêt accordé au conjoint de l'assistante familiale soit très variable selon les professionnels et loin d'être une pratique systématisée (Tassin, 2004).

Dans le même ordre d'idées, Emmanuelle Martins (2009) soulève une tendance des assistants sociaux à faire peu d'ajustements pour s'adapter à l'emploi du temps du conjoint de l'assistante familiale et à considérer que le suivi de l'enfant repose essentiellement sur la conjointe, l'assistante familiale. Ce constat a également été fait par Rhodes, Orme et McSurdy (2003) qui soulèvent la tendance des travailleurs sociaux de l'étude à sous-estimer l'implication des hommes et à considérer d'emblée que la femme a plus de responsabilités. Dans les faits, l'étude d'Emmanuelle Martins (2009) suggère que les conjoints seraient surtout impliqués dans le suivi par les intervenants au début du processus d'accueil d'un enfant, mais que cela s'estomperait au fil du temps. Par ailleurs, leur implication serait nettement plus grande lorsque les rencontres sont effectuées à domicile.

L'étude américaine de D. J. Cherry (2007) souligne, quant à elle, que le choix de devenir famille d'accueil est presque toujours le choix de la conjointe, mais que l'engagement et l'implication du conjoint adviendrait avec la réalité concrète de l'accueil d'enfants. Wilson, Fyson et Newstone (2007) soulignent que ce choix émergerait la plupart du temps d'une initiative conjointe (48 % de l'échantillon) ou d'une décision de la conjointe (36 %). Dans tous les cas, la décision de devenir famille d'accueil est rarement initiée par l'homme.

### *Des rôles et des fonctions multiples*

La littérature sur les hommes dans les familles d'accueil témoigne de la diversité de leurs rôles et fonctions qui rejoignent souvent ceux des pères dans la famille en général. Les auteurs évoquent notamment des rôles d'autorité (Mainpin, Minary et Boutanquoi, 2016) et d'éducation (*ibid.* ; Gilligan, 2000 ; Tassin, 2004). Robbie Gilligan (2012) aborde également l'importance de l'homme de la famille d'accueil dans l'établissement d'un sentiment d'appartenance chez les enfants placés au sein d'une nouvelle famille. Le rôle de soutien auprès de la conjointe est également souligné dans ses dimensions d'accompagnement des émotions suscitées par l'accueil des enfants ainsi que comme source de réassurance, de répit et de réflexion commune (Mainpin et coll., 2016). L'homme représente une figure masculine positive pour les enfants (Gilligan, 2012 ; Wilson, Fyson et Newstone, 2007) et joue un rôle de « facilitateur social », en ce sens qu'il peut agir de façon à favoriser les relations sociales des enfants (Gilligan, 2012 ; Tassin, 2004). Finalement, le conjoint remplit également un rôle d'aide plus concrète dans l'organisation des tâches et des activités quotidiennes de la famille (Gilligan, 2012).

Au plan symbolique, l'homme du couple d'accueil représente certaines fonctions. Il assume d'abord une fonction de tiers (Chassey, 2014 ; Mainpin, Minary et Boutanquoi, 2016), essentielle à la régulation de la dyade mère-enfant, à l'expérience de limites chez l'enfant ainsi qu'à la différenciation entre parents et enfants (Noël et Cyr, 2009), conceptualisée par la psychanalyse comme fonction psychique paternelle (Freud, 1923 ; Lacan, 1938, 1966). Nathalie Chapon (2011) désigne la fonction de l'homme en famille d'accueil en termes de « paternalité sociale », ce qui permet d'inclure l'exercice de ces fonctions paternelles assumées (et partagées avec la conjointe) dans un mandat professionnel de famille d'accueil.

Finalement, les écrits mentionnent différents enjeux inhérents au fait d'être un homme dans la famille d'accueil. Ces hommes auraient un engagement plus discontinu que la femme (Tassin, 2004). Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les hommes rapportent peu de moments partagés à deux avec l'enfant, mais plutôt du temps avec l'ensemble de la famille et dans le cadre d'une activité (*ibid.*). Les hommes seraient moins impliqués quant aux rôles éducatifs et affectifs que les femmes et ils seraient également moins impliqués dans la résolution de problèmes au sein de la famille (Cherry, 2007). Toutefois, ces caractéristiques prodiguent à l'homme une position particulière qui lui permet notamment d'avoir une vision plus objective du fonctionnement de la famille d'accueil, dans la mesure où il serait moins impliqué émotionnellement (Orme et Combs-Orme, 2014). Il constituerait parfois un médiateur entre la conjointe et les intervenants (Gilligan, 2000). L'homme peut également favoriser les liens avec les parents d'origine de l'enfant, en agissant comme un tiers et en représentant une figure plus neutre que la femme de la famille d'accueil (Gilligan, 2012).

### *La parole aux hommes*

Parmi les études recensées, certaines s'attardent davantage sur ce que les hommes disent de leur expérience. Certains craignent d'être envahis par les problèmes de l'enfant ou de trop s'attacher (Tassin, 2004). D'autres anticipent le départ des enfants comme un deuil important qui génère stress et ambivalence (Inch, 1999). Finalement, certains redoutent d'être l'objet d'éventuelles fausses accusations d'abus de la part des enfants (*ibid.*). D'autre part, certains ont le profond désir de changer l'image des hommes souvent négative aux yeux des enfants placés (Gilligan, 2012 ; Riggs, Delfabbro et Augoustinos, 2010) ou souhaitent jouer un rôle positif de façon globale dans la vie de l'enfant (*ibid.*).

### *Une place à définir*

La situation de la France nous montre que la place des hommes dans les familles d'accueil est fonction des législations en place dans un système de protection de l'enfance donné. Les écrits français soulignent que la place de l'homme dans la famille d'accueil est en quelque sorte déniée (Neyrand, 2005), puisque seule l'assistante familiale est reconnue légalement. La reconnaissance et l'implication des conjoints des assistantes reposent donc essentiellement sur la volonté des intervenants (Chapon, 2011 ; Mainpin, Minary et Boutanquoi, 2016). Au Québec, bien que le couple qui accueille les enfants soit une entité reconnue, les hommes demeurent généralement absents des études sur le placement. L'intégration des hommes dans ce

champ de recherche semble donc constituer un défi allant au-delà des lois en place.

### **Recherche qualitative sur l'expérience de parents d'accueil québécois : objectifs et méthodologie**

Le présent article vise à décrire les enjeux spécifiques à l'expérience et au vécu d'hommes dans les familles d'accueil québécoises et de réfléchir à la place de ces hommes dans un contexte d'accueil familial<sup>6</sup>.

Les résultats sont tirés d'une recherche plus large sur l'expérience affective de parents de familles d'accueil régulières au Québec. Les familles d'accueil régulières se caractérisent par l'absence de lien de parenté entre les parents et l'enfant accueilli (famille d'accueil dite spécifique) et ne s'inscrivent pas dans une démarche éventuelle d'adoption (famille d'accueil dite banque-mixte). Il s'agit d'une étude qualitative dont l'un des objectifs est d'explorer l'expérience spécifique des conjoints. L'échantillon est constitué de dix parents d'accueil, dont cinq hommes et cinq femmes, chacun en couple hétéroparental. Le présent article se concentre donc sur les données relatives aux participants hommes (10 entretiens). Les caractéristiques des différents hommes de l'échantillon sont très variées afin de couvrir la complexité du

---

<sup>6</sup> L'écriture de cet article découle d'une présentation effectuée dans le cadre d'un symposium intitulé « Figures de la paternité : une réalité plurielle, des dispositifs à construire » (mars 2017) lors du 2<sup>e</sup> colloque départemental du département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal. La direction du symposium était assumée par M<sup>mes</sup> Raphaële Noël, Sophie Gilbert et Chantal Cyr, professeures.

phénomène à l'étude et d'approcher le plus possible l'exhaustivité des données recueillies (Mayan, 2009 ; Maykut et Morehouse, 1994). Les hommes interrogés ont entre 39 et 66 ans et entre deux ans et demi et vingt-sept ans d'expérience comme parent d'accueil. Ils ont tous des enfants biologiques en plus des enfants qu'ils accueillent.

Les participants ont été rencontrés à deux reprises pour des entretiens d'environ une heure à chaque fois. Les rencontres ont été effectuées à une semaine d'intervalle afin de favoriser la profondeur de la réflexion des participants, mais également de s'assurer de recueillir les réflexions qui pouvaient survenir en après coup de la première rencontre (Gilbert, 2009). Le type d'entretien privilégié est un entretien non directif (Tracy, 2013). L'entretien débute ainsi par une question large et ouverte : « Pouvez-vous me raconter votre histoire comme parent d'accueil ? » L'ensemble des entretiens ont été retranscrits intégralement et analysés selon l'analyse thématique en continu ( Paillé et Mucchielli, 2012).

## Résultats

### *Représentation « traditionnelle » de la famille et de la paternité*

L'analyse thématique montre que les participants décrivent leur conjointe comme assumant la majorité des soins de l'enfant ; c'est elle qui s'occuperait du côté affectif et émotionnel des enfants : « [Ma conjointe] aime ça, rendre service, elle aime

s'occuper de quelqu'un et puis elle aime discuter de façon profonde [avec les enfants]. Moi j'suis actif, quand c'est le temps de faire quelque chose je vais le faire, mais elle, elle va même travailler pour gratter, pour savoir ce qui ne va pas. Elle y va, comme on dit, avec son cœur.» Même un participant étant à la maison à temps plein reconnaît que les soins restent pour l'essentiel assumés par sa conjointe qui s'assure de soutenir les aspects affectifs du quotidien des enfants.

Parallèlement, les participants abordent systématiquement l'importance de la complémentarité entre eux et leur conjointe : « Ce que l'on a surtout à cœur comme responsabilité, c'est d'éduquer conjointement l'enfant. » Ils décrivent leur couple comme une équipe essentielle à la réussite d'un mandat complexe : « Parmi les ingrédients qui font que ça marche, il faut que les parents se soutiennent. »

Les rôles décrits par les participants revêtent un caractère plus traditionnellement associé aux pères de famille. En effet, il est question d'assumer un rôle d'éducation auprès des enfants et d'assurer un soutien pratique dans l'organisation de la vie quotidienne (transports, activités...). Ils partagent également leur sentiment de responsabilité vis-à-vis du modèle masculin positif qu'ils incarnent. Plusieurs décrivent un rôle plus ludique au sein de la famille : « Je suis un papa un peu clown qui joue avec les enfants, qui fait des grimaces. Je ne suis pas très affectueux, mais à certains moments je peux l'être. Ils vont venir se coucher sur moi, je vais les tenir dans mes bras. Dans le fond je suis très à l'écoute des enfants. » D'autres évoquent leur rôle dans l'intégration des enfants accueillis au sein de leur famille.

Une grande sensibilité, mais également un attachement évident se dégage des propos des participants dans la relation qui s'établit entre eux et les enfants qu'ils accueillent, *via* une relation caractérisée par l'action et le jeu.

### *Identité parentale et idéal de famille*

Le discours des participants traduit une conception de leur rôle essentiellement centrée sur une définition parentale : « Y'a quand même des barrières. On n'est pas les parents naturels, mais du fait qu'on l'accueille depuis longtemps, ça a disparu, cette frontière-là. Maintenant ça peut être conflictuel pour l'enfant quand il retourne voir ses parents. Sa mère, elle est là et c'est elle la mère. Ce qu'on dit toujours : "C'est sûr qu'on n'est pas ton parent naturel, mais on joue le rôle de ton parent". »

Ainsi, la description que les participants font de leur rôle s'apparente davantage à une fonction parentale allant au-delà de la reconnaissance légale d'un statut parental. Les hommes rencontrés considèrent les enfants qu'ils accueillent comme les leurs. Ils portent également tous un idéal de famille, un souhait de ne former qu'une seule et même famille unie : « Tout le long, quand on est famille d'accueil, on essaie de traiter les enfants de façon égale, on ne fait pas de différence entre nos enfants naturels et eux. On essaie de devenir une grande famille. » De plus, les participants abordent leur « bagage » de père sur lequel ils disent s'appuyer afin de prendre soin de ces enfants accueillis. Le fait qu'ils aient eu des enfants biologiques avant de devenir famille d'accueil constitue selon eux des assises à leurs capacités en tant que parents d'accueil : « Je ne travaille pas en psychologie, je suis dans les chiffres toute la journée, donc j'y vais avec ma mentalité de père, je regarde tous leurs problèmes comme si j'étais leur père. » Ainsi, ils expriment une grande fierté de ce que les enfants accueillis les désignent à leur tour comme un père : « Il m'appelait *Dad*, il m'a touché. Il est venu près, il avait besoin de mon contact, de mes conseils, et puis il s'est développé une belle relation avec lui. Il est devenu presque comme mon garçon, si on veut ». Cette nomination de la part des enfants semble particulièrement touchante et importante pour les hommes rencontrés. Certains sont toutefois mal à

l'aise d'aborder ce sujet sachant qu'ils ne sont justement pas le père légal de ces enfants et que les parents d'origine font toujours partie de leur vie. Par ailleurs, ils parlent de la difficulté à s'attacher à des enfants qui peuvent partir n'importe quand. Les départs sont vécus comme de réelles épreuves par ces pères d'accueil : « Je ne suis pas sûr qu'elle va rester longtemps, donc j'veux pas trop m'attacher. Mais c'est difficile, c'est un enfant. Il faut toujours que j'aie en tête que "Ah, oui tu t'en occupes, oui tu en prends soin, mais ça se peut qu'elle parte". »

### *Des thèmes spécifiques à leur expérience*

Tel que dit précédemment, les participants s'inscrivent dans une perspective traditionnelle de la famille dans laquelle les qualités d'accueil, écoute, générosité, dévouement, etc. sont dévolues aux femmes.

Mais ce n'est pas le seul point où divergent hommes et femmes. Ainsi, contrairement aux femmes de l'échantillon, les hommes ont systématiquement abordé l'aspect financier de leur mandat, soulignant l'importance d'avoir accès à des moyens pour bien faire leur travail d'accueil et de soutien de ces enfants. Ils ont également clairement évoqué leur agacement face à l'intérêt insistant que certaines personnes portent au fait qu'ils soient rémunérés, remettant ainsi en question l'authenticité de leur motivation. Ils ont même exprimé que cela pouvait les amener à se retenir de parler du reste de leur expérience.

Par ailleurs, le discours des hommes de l'étude est caractérisé par des propos plus nuancés à l'égard de l'institution que celui des femmes rencontrées. Cela pourrait être

dû au fait qu'ils soient souvent moins présents lors des rencontres avec les intervenants, ce qui semble leur permettre d'avoir un certain recul. Ils peuvent ainsi soutenir leur conjointe dans leurs difficultés avec l'institution et les aider à remettre les choses en perspective.

### *L'expérience d'un espace de parole*

Pour les hommes de l'étude, l'espace de parole qui leur a été offert dans le cadre des entretiens représente une expérience nouvelle et surprenante. Au premier abord, leur attitude dégage un certain malaise à occuper l'espace. C'est pour eux la première fois qu'ils s'expriment librement sur leur expérience de parent d'accueil : « C'est spécial, j'ai jamais eu à le faire, généralement quand on a une discussion, un problème, on va parler de l'enfant, mais jamais de nous. » Les rencontres sont marquées par une certaine retenue dans ce cadre vécu comme étrange et nouveau. Il n'en demeure pas moins que dans un deuxième temps, les participants ont confié ressentir un effet libérateur à parler de leur expérience. Pour certains, la parole a permis une prise de conscience et la remise en perspective de leur rôle.

### **Discussion**

Soulignons d'abord que le recrutement d'hommes n'a pas posé de problème dans cette étude. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'un des objectifs porte

spécifiquement sur leur expérience à eux et qu'ils ont été sollicités personnellement par les intervenants du Centre jeunesse. De plus, les résultats traduisent l'appréciation des participants hommes quant à leur expérience d'un espace de parole, bien que cette modalité leur soit d'abord apparue étrange et ait suscité un certain temps d'adaptation. L'anticipation anxieuse face à une tâche verbale chez certains hommes (Castonguay et Noël, sous presse) pourrait expliquer l'hésitation qu'ils ont à participer à des recherches. Par ailleurs, les paramètres temporels et logistiques apparaissent importants à considérer (Dubeau et coll., 2016), en privilégiant par exemple plusieurs rencontres potentiellement de courte durée et à domicile. Enfin, il est intéressant de rappeler que les participants ont souligné en après-coup qu'ils ont apprécié de pouvoir s'exprimer sur leur propre expérience et sur les thèmes de leur choix, en dehors d'un questionnement portant spécifiquement sur les enfants accueillis.

Si leur propre réticence à se confier et le fait que la logistique de leur quotidien semble conditionner leur disponibilité (Martins, 2009 ; Pentecôte, Turcotte et Paquette, 2014 ; Turcotte et Pentecôte, 2014) puissent en partie expliquer que les hommes des familles d'accueil soient quasi absents des études sur le placement familial, on peut également penser que les chercheurs et les intervenants ont leur rôle à jouer. Le soin des enfants étant traditionnellement associé aux femmes dans notre société, l'élan naturel serait de se tourner vers elles en premier lieu afin de mieux connaître les familles d'accueil. Les hommes eux-mêmes, lors du premier contact téléphonique, ont eu tendance à donner la parole à leur conjointe. Pourtant, lorsque l'intérêt porté spécifiquement à leur propre expérience a été reprécisé, ils ont accepté de participer sans hésitation. Geneviève Turcotte et Clémence Pentecôte (2014) soulèvent que l'importance accordée à la dyade mère-enfant dans les interventions en protection de l'enfance tendent à créer une mise de côté des pères. Martine Lamour (2010, p. 18) souligne à son tour que le contexte de placement est « un monde de femmes et d'enfants dont les hommes, les pères, sont trop souvent exclus, un monde où il est difficile d'être à trois, d'être une famille, d'être en famille ». Les hommes

dans ce contexte institutionnel portent souvent le poids de représentations de pères absents ou dangereux (Turcotte et Pentecôte, 2014). De plus, même au plan de la formation des intervenants, des lacunes importantes sont constatées quant aux informations relatives aux thèmes de la paternité et à l'intervention auprès des hommes (Montigny et coll., 2009 ; 2017). Bien que ces études s'attardent essentiellement aux pères dont les enfants ont été pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) on peut se demander si les hommes des familles qui accueillent ces enfants ne sont pas soumis aux mêmes croyances et représentations.

L'étude a également permis de souligner l'incarnation traditionnelle de la famille supportée par les hommes dans les familles d'accueil québécoises rencontrées. Les résultats indiquent d'ailleurs que même lorsque la division du travail est moins conventionnelle (un homme à la maison et une femme qui travaille), les rôles assumés par chacun auprès de l'enfant accueilli demeurent traditionnels. La femme prend en charge les soins des enfants et les enjeux plus affectifs et le père veille aux besoins de subsistance de la famille et aux aspects sociaux du développement des enfants (Paquette, 2004).

La position que les participants décrivent correspond ainsi à une position périphérique dans la famille d'accueil par rapport à la dyade mère-enfant, une position de tiers (Chapon, 2011 ; Chassey, 2014 ; Mainpin, Minary et Boutanquoi, 2016) renvoyant à la fonction psychique paternelle (Noël et Cyr, 2009, 2010). Celle-ci semble leur permettre de réguler la charge émotionnelle liée à l'accueil d'enfants maltraités et négligés et d'adopter une attitude plus nuancée dans les rapports avec l'institution. Or, cette posture est rendue possible par la complémentarité avec une conjointe plus impliquée émotionnellement auprès des enfants placés. Ainsi, peut-être faut-il réhabiliter cette position « périphérique » en reconnaissant sa valeur régulatrice, en particulier dans le contexte ici étudié où le lien adulte-enfant est marqué par la répétition de modes relationnels traumatiques, en miroir avec l'histoire relationnelle

des enfants (Lamour, 2010). Il y aurait ainsi une méprise à considérer cette position périphérique comme étant de moindre importance ou comme signifiant un moins grand engagement dans l'accueil. Le fait de chercher à interpeler directement les hommes dans les familles d'accueil est certainement une première étape essentielle, mais cela n'est pas toujours suffisant. Il faut parfois leur resignifier au cours de la procédure de recrutement que c'est bien à eux que l'on s'intéresse spécifiquement (Dubeau, Clément et Chamberland, 2005). Lorsqu'ils sont soutenus par des propositions de réflexion plus concrètes, les hommes apprivoisent plus facile l'espace de parole.

Finalement, le présent article souligne la question du statut des hommes dans la famille d'accueil, mais également des parents d'accueil en général. Le système de protection de l'enfance québécois reconnaît le couple qui accueille les enfants en tant qu'entité. Ainsi le fait d'être « père » d'accueil implique à la fois de partager avec la conjointe une fonction parentale également assumée par les parents biologiques de l'enfant et de souffrir de ne pas avoir la possibilité d'être reconnu officiellement comme un parent des enfants accueillis. Les participants ont exprimé clairement la difficulté de créer un lien auprès d'enfants qui risquent de partir et avec qui ils ne sont pas liés par une filiation biologique. Il est possible qu'une partie du regret des hommes interrogés vis-à-vis de cette non-reconnaissance comme parent des enfants qu'ils accueillent provienne de la nature même du système de protection de l'enfance en place. En effet, au Québec, il n'existe pour le moment pas de reconnaissance spécifique des fonctions qui pourraient être attribuées au père de la famille d'accueil, de par sa position périphérique. De plus, d'autres systèmes, tel le système français, soulignent la difficulté à articuler parentalité d'accueil et parentalité d'origine afin de les concevoir dans une complémentarité de leurs fonctions respectives, plutôt que dans une logique exclusive. Une conception pluriparentale du système de placement, quel que soit le pays, ne faciliterait-elle pas l'appropriation d'un statut par les hommes dans les familles d'accueil? Et peut-être faudrait-il alors trouver une

nouvelle façon de nommer ces acteurs si importants dans la famille d'accueil et pour le développement des enfants, afin de reconnaître à juste titre leur place ? La présente étude nous montre que l'aménagement d'espaces de réflexion pourrait du moins constituer un moyen de partager leur expérience avec un autre professionnel et ainsi de s'approprier leur place auprès des enfants accueillis. Néanmoins, pour que ces espaces existent, il est du ressort des intervenants et des chercheurs de s'appliquer à rejoindre les pères là où ils sont, même si cela implique parfois de modifier les façons de faire.

## **Conclusion**

L'absence des hommes des études dans le champ du placement familial reste à interroger dans les recherches à venir et dans les pratiques d'intervention au quotidien. Leur mission est complexe et implique de nombreux défis. Il apparaît nécessaire de s'intéresser à eux pour les faire exister davantage, au plan du développement des connaissances comme dans la définition de leur place au sein du système de placement. Mieux comprendre ces hommes permettra bien sûr de mieux les soutenir maisultimement, d'assurer un environnement plus favorable aux enfants vulnérables de notre société ; la plus-value apportée par la présence de l'homme dans la famille d'accueil pour les enfants et la conjointe du conjoint de l'assistante familiale à l'accueil familial n'est pas à mettre en doute mais pourrait être analysée plus précisément dans la suite des recherches. L'offre d'un espace de parole semble une première initiative pertinente afin de s'intéresser directement, spécifiquement et pleinement à l'expérience de ces hommes, bien distincte d'une demande institutionnelle centrée sur les besoins de l'enfant. Bien que l'exemple de la famille

d'accueil soit rarement utilisé pour contribuer aux réflexions dans les domaines de la paternité et de la masculinité, l'expérience des hommes dans la famille d'accueil fournit matière à penser. Ils se décrivent comme étant en périphérie de la famille d'accueil, pourtant leur rôle est central et essentiel au bien-être des enfants qu'ils accueillent, en ce qu'elle renvoie à la fonction de tiers. Nécessitant probablement la déconstruction de certaines représentations sociales, la question est alors de savoir comment replacer cette périphérie au centre de nos réflexions sur l'accueil familial et la complémentarité des fonctions parentales.

### **Bibliographie**

Boyer, A.; Noël, R. 2018. « Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec », *Enfances, Familles, Générations*, 30, 1-23.

Castonguay, L. ; Noël, R. sous presse. « Les pères en consultation psychologique pour leur enfant : paroles de cliniciens », *Enfances & Psy*, 81.

Chapon, N. 2011. « À qui appartient l'enfant en accueil familial ? », *Dialogue*, 193, 153-164.

Chassey (de), J. 2014. « Interrogations sur la fonction paternelle dans l'accueil familial », *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 2, 90, 97-108.

Cherry, D. J. 2007. *Scale validation of co-parenting in foster couples*, Dissertation for the doctor of philosophy degree, University of Tennessee.

Djaoui, E. 2009. « L'évaluation dans la demande d'agrément des assistantes

maternelles : charge psychique et imaginaire maternaliste », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2, 8, 135-149.

Dubeau, D. ; Clément, M.-E. ; Chamberland, C. 2005. « Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier ! États des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité », *Enfances, familles, generations*, 3, 17-39.

Dubeau, D. ; Montigny, F. ; Devault, A. ; Lacharité, C. ; Turcotte, G. 2016. « Accompagner les en contexte de vulnérabilité et leur enfant : des services au rendez-vous, adéquats et efficaces », *Défi jeunesse*, XXII(2), 29-38.

Freud, S. 1923. « L'organisation génitale infantile », dans *La vie sexuelle*, Paris, Puf, 1985, p. 113-116.

Freud, S. 1940. *Abrégé de psychanalyse*, Paris, Puf, 1985.

Gilbert, S. 2009. « La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'apport heuristique de rencontres intersubjectives », *Recherches qualitatives*, vol. 28, no. 3, p. 19-39.

Gilligan, R. 2000. « Men as foster carers : A neglected resource ? », *Adoption and fostering*, 24, 2, 63-69.

Gilligan, R. 2012. « Promoting a sense of secure base for children in foster care », *Journal of social work practice*, 26, 4, 473-486.

Golse, B. 2006. *L'être-bébé*, Paris, Puf.

Inch, L.J. 1999. « Aspects of foster fathering », *Child and Adolescent Social Work Journal*, 16, 5, 393-412.

Lacan, J. 1938. *Les complexes familiaux dans la formation de l'individu*, Paris, Navarin, 1984.

Lacan, J. 1966. « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 531-583.

Lamour, M. 2010. *Parents défaillants, professionnels en souffrance*, Bruxelles, Yakapa.be.

Mainpin, A.-M.; Minary, J.-P.; Boutanquoi, M. 2016. « Maman travaille chez moi avec d'autres enfants... Le travail des membres de la famille dans l'accueil familial », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2, 22, 21-34.

Martins, E. 2009. « La participation des conjoints d'assistantes familiales au suivi institutionnel des jeunes accueillis », *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2, 26, 35-53.

Martins, E. 2011. « La place du conjoint de l'assistante familiale en accueil familial », *Empan*, 1, 81, 127-132.

Mayan, M.J. 2009. *Essentials of Qualitative Inquiry*, Walnut Creek, Left Coast Press.

Maykut, P. ; Morehouse, R. 1994. *Beginning Qualitative Research: A Philosophic and Practical Guide*, London, Falmer.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2010. *Manuel de référence sur la protection de*

*la jeunesse* (Publication n° 10-838-04F).

Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2016. *Cadre de référence : les ressources intermédiaires et les ressources de type familial* (Publication n° 15-801-01W), [en ligne]. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000717/>

Montigny (de), F.; Gervais, C.; Meunier, S.; Dubeau, D. 2017. « Professionals' positive perceptions of fathers are associated with more favourable attitudes towards including them in family interventions », *Acta paediatrica*, 106, 12, 1945-1951.

Montigny (de), F.; Devault, A.; Lacharité, C.; Quiénart, A.; Dubeau, D.; Miron, J.-M.; Fleurant, A.; Gervais, C.; Dragon, J.-F.; Este, D.; Saint-Amand, N.; Bélanger, J.-M.; Lozier, F. 2009. « L'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes », *Reflets*, 15, 1, 102-119.

Neyrand, G. 2005. « La parentalité d'accueil », *Dialogue*, 1, 167, 7-16.

Noël, R. ; Cyr, F. 2009. « Le père : entre la parole de la mère et la réalité du lien à l'enfant », *La psychiatrie de l'enfant*, 2, 52, 535-391.

Noël, R. ; Cyr, F. 2010. « Comment penser la fonction du père ? Vers une vision systémique de la fonction de triangulation », *Filigrane*, 19, 1, 91-116.

Orme, J. ; Buehler, C. ; McSurdy, M. ; Rhodes, K. ; Cox, M. E. ; Patterson, D. A. 2004. « Parental and familial characteristics of family foster care applicants », *Children and youth services review*, 26, 307-329.

Orme, J. ; Combs-Orme, T. 2014. « Foster parenting together: Foster parent couples », *Children and youth services review*, 36, 124-132.

Paillé, P.; Mucchielli, A. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

Paquette, D. 2004. « La relation père-enfant et l'ouverture au monde », *Enfance*, 56, 2, 205-225.

Pentecôte, C.; Turcotte, G.; Paquette, D. 2014. « Faire place aux pères en contexte de protection de la jeunesse », *Défi jeunesse*, 22, 2, 39-58.

Rhodes, K.W.; Orme, J. G.; McSurdy, M. 2003. « Foster parents' role performance responsibilities : perceptions of foster mothers, fathers and workers », *Children and Youth services Review*, 25, 12, 935-964.

Riggs, D. W.; Delfabbro, P. H.; Augoustinos, M. 2010. « Foster fathers and carework : engaging alternate models of parenting », *Fathering*, 8, 1, 24-36.

Tassin, M. 2004. « Des femmes et des hommes dans l'accueil familia », *Empan*, 1, 53, 12-22.

Tracy, S. J. 2013. *Qualitative Research Methods : Collecting Evidence, Crafting analysis, Communicating Impact*, UK, Wiley-Blackwell.

Turcotte, G. ; Pentecôte, C. 2014. « Faire place aux pères dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté », *Défi jeunesse*, 22, 2, 2-4.

Wilson, K.; Fyson, R.; Newstone, S. 2007. « Foster fathers : their experiences and contributions to fostering », *Child and family social work*, 12, 22-31.



## CHAPITRE VI

### DISCUSSION

#### De l'expérience des parents funambules à la nécessité d'une réflexion institutionnelle

Le présent voyage au cœur de l'univers du placement familial tire à sa fin. Avec comme objectif initial d'explorer l'expérience subjective des parents de familles d'accueil régulières, la thèse soulève différentes questions, tant au plan sociétal qu'individuel. L'étude initiale de la littérature existante au sujet des parents d'accueil a mené aux constats que cette population est presque systématiquement étudiée du point de vue des femmes, et que les aspects psychiques et affectifs sont rarement abordés, et d'autant moins par des devis de recherche inductifs permettant de traduire la perspective subjective de ces parents. L'absence de littérature spécifique aux familles d'accueil régulières est particulièrement marquante au Québec. Guidée par cet état de la situation, la présente recherche a permis la formulation d'un portrait de l'expérience des parents d'accueil québécois décrits dans les trois articles qui constituent le chapitre des résultats. Ceux-ci comprennent chacun une part de discussion dont les prochaines lignes vont tenter de rendre compte en synthèse.

L'image des parents funambules a tout d'abord permis de décrire la complexité de la position du parent d'accueil qui implique à la fois des qualités et des ressources indéniables, mais également de nombreux défis qui mettent les parents à l'épreuve.

Le premier article<sup>7</sup> a permis d'apporter des réponses au premier objectif de recherche en posant des hypothèses quant à l'articulation du choix de ces personnes de devenir famille d'accueil et leur histoire de vie. Il rejoint également le deuxième objectif de la thèse en décrivant certaines ressources des participants, notamment en lien avec leurs valeurs et qualités entourant le don et l'accueil. Des questions quant aux rapports avec l'institution et la nécessité de penser un filet de sécurité pour cette parentalité d'exception ont émergé de ces premiers résultats. Le deuxième article<sup>8</sup> est ainsi venu proposer des réponses à ces questions. Une analyse plus poussée des propos des participants répond au deuxième objectif de recherche quant aux défis rencontrés dans le cadre de leur mandat et a mis en lumière certains paradoxes institutionnels. Une réflexion a notamment été proposée quant aux différents impacts du double mandat d'évaluation et de soutien portés par les intervenants. Les paramètres d'un accompagnement spécifique à la parentalité d'accueil ont ensuite été détaillés. Finalement, le troisième article<sup>9</sup> décrit les spécificités de l'expérience des hommes dans les familles d'accueil en répondant au troisième objectif de recherche. Il adresse l'importance de reconnaître la position périphérique généralement occupée par les pères d'accueil. L'article souligne la nécessité d'une complémentarité entre les fonctions de chacun des parents de la famille d'accueil, comme c'est souvent le cas des situations extrêmes de la parentalité, caractérisée par une intensité des expériences du quotidien.

---

<sup>7</sup> Boyer, A. et Noël, R. (2018a). Les parents funambules: entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec. *Enfances, familles, générations*, 30, 1-23

<sup>8</sup> Boyer, A. et Noël, R. (2018b). Accompagner les parents d'accueil québécois: comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants? *Bulletin de psychologie*, 6(558), 887-901.

<sup>9</sup> Boyer, A. et Noël, R. (soumis). La paternité d'accueil : entre marge et tradition. *Dialogue*.

Ainsi, certaines questions transcendent l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche et dans les discussions de chacun des articles. L'expérience des parents d'accueil confronte à la question de comment s'organise la prise en charge d'enfants en difficulté dans la société québécoise, et à qui l'on confie les enfants de la marge. Les participants de l'étude nous apprennent qu'un des principaux moteurs à leur engagement réside dans leur désir d'accueil, soit leur besoin de donner à autrui, de prendre soin et de s'engager dans une cause sociale. Leurs propos reflètent une transmission intergénérationnelle de valeurs collectivistes. Or, leur récit traduit également des difficultés à composer avec la présence des parents biologiques dans la vie des enfants accueillis, ainsi qu'une détresse liée à la perception d'un manque de reconnaissance de leur fonction parentale. Ces éléments possèdent évidemment leur résonance psychique personnelle de chacun des parents rencontrés, mais s'inscrivent également dans un système de protection de l'enfance présentant lui-même ses particularités.

En effet, en tant que représentante première de l'intérêt de l'enfant, l'institution de la protection de l'enfance relègue parfois au second plan l'intérêt des parents (Ouellette, 1995; Saint-Jacques et al., 2015). Dans le système actuel, le fait de changer un enfant de milieu est justifié par une logique d'opposition des qualités parentales de deux couples de parents (Ouellette, 1995), et porte le message implicite que les parents biologiques sont inaptes ou néfastes pour l'enfant (Ouellette et Goubau, 2009). Pourtant, l'intérêt de l'enfant vient à se confondre avec la préservation des liens familiaux, ces deux principes n'allant donc pas toujours de pair (Ouellette et Goubau, 2009). Puis, dans un système « d'assistance aux enfants » (Ouellette, 1995, p. 162), le placement ou l'adoption deviennent des gestes de don que deux couples de parents font à l'enfant afin qu'il trouve l'environnement nécessaire à son bien-être et son développement. En effet, Ouellette (1995) rappelle que ce paradigme réfrène du même coup « les mouvements spontanés de sympathie mutuelle des adultes » (p. 164) et la reconnaissance d'un don à la fois des parents biologiques à des étrangers qui

souhaitent accueillir leur enfant, et de ces parents d'accueil ou adoptifs à des parents en difficulté. Ces constats sont intéressants à considérer à la lumière des récits des participants de la présente étude. Se pourrait-il qu'une conception mettant de l'avant l'idée du don apporterait davantage de reconnaissance aux parents d'accueil qui se définissent avant tout par leurs qualités d'accueil et d'altruisme? Une telle conception ouvrirait également sur une réflexion impliquant la part des parents d'origine et sur les possibilités de conciliation entre tous les parents impliqués dans une situation de placement.

Le système en place peine donc à penser et à organiser des soins qui permettent une place pour chacune des familles des enfants placés (famille d'accueil et famille d'origine). Les récentes législations en la matière sont fortement influencées par les théories de l'attachement et insistent par exemple sur l'importance que l'enfant puisse retourner le plus rapidement possible auprès de ses premières figures significatives (Saint-Jacques et al., 2015). Des délais maximaux de placement ont ainsi été imposés, mettant à la fois de l'avant un désir d'inclure davantage les parents d'origine dans la vie des enfants, tout en leur imposant une pression les plaçant parfois en difficulté (Saint-Jacques et al., 2015). Par ailleurs, les parents d'accueil rencontrés perçoivent les contacts de l'enfant placé avec ses parents d'origine comme ayant des effets délétères très éprouvants à côtoyer. Dans le même ordre d'idées, la récente réforme de l'adoption québécoise maintient un système d'adoption plénière, c'est-à-dire un système substitutif et exclusif (Ouellette et Lavallée, 2015) dans lequel une famille doit remplacer l'autre. Le Directeur de la protection de la jeunesse aurait également tendance à privilégier des situations d'adoption (plutôt qu'un placement à majorité par exemple), lorsque le retour de l'enfant dans son milieu d'origine est peu probable (Goubeau et Ouellette, 2006). Ainsi, ces différents cas de figure témoignent des réticences actuelles du droit à considérer une perspective pluriparentale de la famille et de la parentalité (Ouellette et Lavallée, 2015). Or, au-delà des réticences portées par la Loi, ce constat pointe également le manque de réflexion sur les défis

psychiques portés par les parents d'accueil, comme par l'ensemble des acteurs concernés par des réalités familiales impliquant plus de deux parents.

À cet égard, l'étude de l'expérience des parents d'accueil pose également la question des fonctions du placement. Maurice Berger, l'un des défenseurs de l'idée des « séparation à but thérapeutique » (2011), a bien démontré comment la séparation d'un enfant de ses parents, même dans des situations extrêmes, est un scénario très difficile à penser. L'identification des parents (biologiques) à des parents imaginaires idéalisés et le déni de leurs difficultés, l'impossibilité de certains intervenants à entendre le non-investissement de l'enfant par ses parents, la tendance chez certains intervenants à privilégier l'évitement d'une séparation, les expériences antérieures de placements difficiles vécues par les intervenants, ne représentent que quelques facteurs parmi tous ceux qui rendent si délicate la décision de retirer un enfant de son milieu d'origine (Berger, 2011). Dans ces conditions, la séparation est envisagée dans une perspective destructrice s'apparentant fantasmatiquement davantage à un vol d'enfant (Berger, 2002, 2011). Les situations extrêmes comme celles de maltraitance ou de négligence soulignent également qu'« à la souffrance des enfants et des parents, fait écho la souffrance des professionnels » (Lamour, 2010, p. 5). Berger (2011) établit néanmoins les nombreuses conséquences psychiques néfastes chez des enfants ayant été séparés trop tardivement.

Ces différentes considérations énoncées quant au système de protection de l'enfance pointent à la fois vers des réflexions complexes et profondes sur l'accueil des enfants en difficulté, mais n'impliquent en même temps pas nécessairement de remaniements majeurs dans le quotidien des interventions. De par sa prise en compte des propos des participants sur l'espace de parole proposé dans le cadre des entretiens, la présente thèse offre des apports pour une réflexion sur l'élaboration d'un accompagnement spécifique à la parentalité d'accueil. La recherche montre de différentes façons l'importance de réunir certaines conditions afin que les parents d'accueil se sentent

soutenus et libres de s'exprimer sur leurs expériences, et qu'ils soient accueillis eux-mêmes afin d'offrir un accueil qui soit au service du bien-être et du développement harmonieux des enfants.

Les entretiens avec les participants ont permis de constater le double mandat de soutien et d'évaluation porté par l'institution et distribué sur les mêmes professionnels. Cette conjoncture semble être à la base de plusieurs impasses relationnelles entre parents et intervenants, et constitue vraisemblablement un paradoxe intenable (Roussillon, 1991, 2013) pour les parents d'accueil, et on peut penser qu'il en va de même pour les intervenants. À l'issue de cette recherche, une dissociation de ces deux mandats et des postures sous-jacentes apparaît plus que souhaitable. Cette démarche est d'ailleurs déjà défendue dans le domaine de l'adoption, alors que des auteurs proposent une forme d'accompagnement pensée en dehors de toute position d'évaluation et s'approchant davantage d'une consultation (André-Trevenec, 2013; Crine, 2013; Ebener et Cury, 2008; Le Run, 2013; Sellenet, 2013).

La question de l'accompagnement des parents d'accueil soulève également une question fondamentale que Derivois et Marchal (2013) formulent ainsi : « Qu'accueille la famille d'accueil? ». Les auteurs rappellent que ce qui est accueilli n'est pas seulement un enfant en difficulté, mais bien toute la problématique de la famille d'origine, occasionnant ainsi deux conséquences majeures : « la famille d'accueil fonctionne comme lieu de répétition des "ratés de la symbolisation" de la famille biologique [et] le processus du placement est une "courroie" de transmission entre les deux appareils psychiques familiaux (biologique et d'accueil) » (p. 358). Ces éléments, rarement pris en compte dans les études sur le placement familial, apparaissent pourtant capitaux dans le soutien à apporter aux parents d'accueil. En effet, les moments qui risquent de placer le plus les parents d'accueil en difficulté sont probablement ceux où ces répétitions de modes relationnels imprégnés par le

traumatisme se reproduiront entre eux et l'enfant placé : « Trop souvent, le moment fécond où l'enfant re-présente dans sa famille d'accueil le point de réel qu'il ne peut symboliser est perçu comme une mauvaise rencontre famille d'accueil – enfant » (Pellé, 2001, p. 28). Or, si la répétition prend place, c'est bien que le lien implique un engagement mutuel. Toutefois, pour que cette répétition soit génératrice de changement, il est essentiel que quelqu'un soit à même d'entendre ces enjeux, de les nommer et d'ainsi apporter le soutien adéquat aux parents. Là est toute la complexité de se confier à des représentants d'une institution détenant, par leur mandat d'évaluation, un pouvoir légal sur les parents jugés maltraitants ou négligents. Il ne faut toutefois pas perdre de vue non plus que ces mêmes mécanismes de répétition peuvent se transposer aux différents soignants entourant les enfants placés. Différents auteurs ont bien établi les enjeux groupaux inconscients qui exposent les professionnels aux mêmes difficultés que les personnes qu'ils souhaitent aider (Kaës, 2010; Lamour, 2010). Pour toutes ces raisons, l'accompagnement des parents d'accueil ne peut se penser en l'absence de certaines conditions. En plus de la dissociation des mandats de soutien et d'évaluation au sein d'une institution qui la distribuerait sur des professionnels différents, il semble essentiel que les personnes en position d'accompagner les parents disposent eux-mêmes d'espaces pour assurer une réflexion constante sur les enjeux inconscients à l'œuvre dans ce contexte. De plus, comme plusieurs auteurs l'ont souligné pour des situations similaires (Berger, 2002, 2011; Crine, 2013; Ebener et Cury, 2008), ce type de soutien qui s'organise dans des contextes extrêmes comme celui de la protection de l'enfance nécessite de prendre le temps. Il serait irréaliste que des situations aussi complexes que celles auxquelles sont confrontés les parents d'accueil puissent être réfléchies et élaborées rapidement. Un temps est nécessaire non seulement pour établir un lien de confiance qui ne va pas toujours de soi, mais également un temps d'après-coup qui permette à la pensée de s'élaborer. En effet, « le temps où ça se passe n'est pas le temps où ça se signifie » (Green, 2000, p. 45), introduisant ainsi la notion de temporalité psychique qui vient confirmer cette nécessité de déployer le soutien et sa réflexion dans le temps. Il ne

faut pas oublier non plus la précieuse position périphérique, position de recul et de tiers à laquelle devraient pouvoir accéder les intervenants, tout comme nous l'ont enseigné les pères d'accueil, afin de permettre un véritable accompagnement des parents d'accueil.

Finalement, un autre défi semble se confronter à la question de l'accompagnement des parents d'accueil. Si les études continuent de rapporter au fil des années que les parents d'accueil se sentent souvent peu ou mal soutenus par l'institution, c'est peut-être aussi que certains enjeux font obstacle à ce soutien, au-delà des services réels. Se peut-il que cette perception d'un manque de soutien parle notamment de la souffrance ressentie par les parents d'accueil lorsqu'ils s'aperçoivent que la réalité du placement n'est pas ce qu'il avait imaginé, et en est parfois même bien loin? La présente recherche nous montre que les principales motivations à devenir parent d'accueil et à continuer de l'être s'inscrivent dans un désir construit de forts idéaux sociaux et humanitaires. Les participants de l'étude ne souhaitaient d'ailleurs pas arrêter d'être parents d'accueil, malgré les nombreuses difficultés qu'ils rapportent. Des études corroborent cette idée en établissant que la population des parents d'accueil serait très peu sujette au burnout (Dyer, 2005; McLain, 2008; Washington, 2006) ou même au traumatisme vicariant (Carew, 2016). Les traumatismes vécus par les parents d'accueil dans leur histoire personnelle agiraient plutôt comme un facteur de protection dans le cadre de leur mandat, plutôt que de les placer en difficulté (Carew, 2016). C'est effectivement ce qui se dégage des récits des participants de la présente étude : l'adversité de leurs histoires singulières n'entrave pas leur choix de l'accueil d'enfants qui continue de faire beaucoup de sens pour eux. On peut ainsi penser que ce choix pourrait avoir une fonction de réparation (Pallanca, 2011), mais il semble également que ce qui est recherché est un effet narcissisant, certes sur un plan individuel au regard des histoires de chacun, mais surtout de la part de la société en terme de reconnaissance sociale de leur fonction parentale. Dans cette perspective, le placement imaginé est probablement idéalisé, voire même espéré comme une

gratification narcissique. En effet, l'article sur les parents funambules amène au fond cette idée d'une certaine « illusion nécessaire » pour assumer un mandat aussi complexe que celui de parent d'accueil. Ainsi, l'accompagnement de ces parents relèverait peut-être lui aussi d'un travail de funambule, à trouver le juste équilibre entre la reconnaissance suffisante des nombreuses ressources et qualités d'accueil des parents qui font d'eux des personnages uniques, tout en travaillant délicatement à intégrer la réalité de l'accueil d'enfants en difficulté qui relève davantage de la précarité et de la désillusion.

## CONCLUSION

À la jeune étudiante de baccalauréat que j'étais au moment où j'ai fait la rencontre de familles d'accueil, il est maintenant possible de soumettre plusieurs pistes de réponses aux énigmes initiales. La présente recherche avait pour objectif principal de donner la parole aux parents d'accueil afin de dresser un portrait de leur expérience subjective. Trois objectifs spécifiques ont également été poursuivis, soit de mieux comprendre le choix de cette forme de parentalité, de mieux définir les ressources et les besoins de ces parents, ainsi que d'explorer l'expérience spécifique des pères d'accueil. Tous ces buts ont été atteints par l'élaboration d'un devis de recherche qualitatif inductif. Des entretiens ont été réalisés auprès de 10 parents de familles d'accueil régulières et ont été analysés en profondeur selon une méthode compréhensive ayant permis de proposer une conceptualisation de l'expérience subjective des parents rencontrés.

### Synthèse des résultats, contributions et limites de la recherche

La recherche a tout d'abord dressé un tout premier portrait de l'expérience subjective des parents dans la famille d'accueil régulière au Québec, en proposant une comparaison de leur réalité à la figure du funambule. Les récits des participants ont mis de l'avant de nombreuses forces et des ressources impressionnantes, tout en soulignant les nombreux défis de leur mandat qui viennent mettre leur équilibre à

l'épreuve. Le discours des parents rencontrés a également traduit un important besoin de donner et de prendre soin qui apparaît comme l'un des moteurs principaux à leur engagement. La recherche a ainsi permis de proposer une compréhension du sens de leur choix de devenir parent d'accueil sous l'angle d'un « désir d'accueil », impliquant à la fois leurs motivations altruistes, tout comme leur désir d'occuper une fonction parentale auprès des enfants accueillis. De plus, les nombreux défis mentionnés par les participants à l'égard des rapports avec l'institution ont amené à une réflexion plus approfondie sur le soutien à leur apporter. Les entretiens ont permis de décrire un double mandat de soutien et d'évaluation porté par l'institution de la protection de l'enfance qui place les parents face à des situations paradoxales intenable lorsqu'elles sont assumées par le même intervenant. Dans la perspective de retombées cliniques, la recherche a permis de proposer des paramètres à un accompagnement spécifique à la parentalité d'accueil qui puisse se situer en dehors de toute visée d'évaluation. Finalement, l'analyse plus poussée de l'expérience spécifique des pères d'accueil a permis de souligner la valeur de leur position périphérique dans la famille d'accueil. Leur absence des études sur la parentalité d'accueil a tout d'abord mené à une réflexion sur la responsabilité des chercheurs à faire preuve d'ouverture et de créativité quant à la façon de rejoindre ces hommes. Puis, l'analyse de l'expérience des pères rencontrés a permis de rappeler la fonction essentielle de tiers qui doit être favorisée chez ces hommes, particulièrement dans un contexte extrême comme celui du placement familial, plutôt que de prendre pour acquis que cette position périphérique signifie une distance ou un désengagement.

La recherche comporte également certaines limites. En premier lieu, il semble qu'il aurait idéalement fallu être en mesure de présenter nous-mêmes le projet aux parents d'accueil, afin de minimiser l'effet des enjeux relationnels entre parents et intervenants dans la constitution de l'échantillon. Il aurait également été intéressant de pouvoir interroger des parents se rattachant à d'autres centres jeunesse que celui de Montréal. De plus, la présente recherche se concentrait spécifiquement sur la

perspective des parents d'accueil, mais il serait éventuellement très pertinent et important d'aller également interroger d'autres acteurs, notamment les intervenants, concernant leur expérience auprès des parents d'accueil. Finalement, un devis de recherche impliquant un plus grand nombre d'entretiens avec chacun des participants auraient permis de comprendre davantage les motivations de ces parents dans l'articulation avec leurs histoires personnelles et familiales.

Néanmoins, l'étude des parents d'accueil est un champ encore à défricher. De nombreux axes de recherche demeurent peu étudiés, surtout au Québec. Il serait par exemple intéressant de s'attarder davantage aux effets de la syndicalisation des parents d'accueil québécois, tout comme de contribuer à la recherche sur les pères d'accueil en général. Il semble également que l'utilisation plus fréquente de devis de recherche qualitatifs et inductifs serait à privilégier afin de contribuer à la production de nouvelles connaissances sur la perspective subjective des parents d'accueil. En effet, la présente recherche a montré que ces parents ont rarement l'impression de pouvoir prendre la parole concernant leur réalité. De plus, l'ensemble des thèmes dégagés dans les résultats de la recherche permettrait fort probablement de construire un questionnaire dans le cadre d'une recherche quantitative visant à interroger un grand nombre de participants sur la parentalité d'accueil.

#### Du parent funambule à l'intervenant funambule

Cette recherche avait comme objectif de donner la parole aux parents d'accueil. Or, les intervenants ont été très présents dans les propos des parents rencontrés. Alors qu'une réflexion a été proposée concernant les conditions essentielles à prendre en

considération dans l'établissement d'un accompagnement pour les parents d'accueil, il apparaît évident que le soutien à ces parents ne peut advenir sans que les intervenants ne soient soutenus à leur tour. Il semble d'ailleurs que si les histoires personnelles de traumatismes agissent comme un facteur de protection pour les parents d'accueil dans le cadre de leur mandat, elles auraient plutôt un effet fragilisant chez les intervenants de la protection de l'enfance (Carew, 2016). Ainsi, au-delà de la complexité même du mandat des intervenants et du fait de devoir actuellement exercer leur profession dans un contexte de restructuration constante des services sociaux, il se pourrait également que le sens que revêt leur choix professionnel au regard de leur histoire les placent dans un équilibre précaire. De cette façon, la figure du parent funambule conceptualisée dans cette recherche nous conduirait vers une possible figure de l'intervenant funambule qui reste à investiguer.

En conclusion, l'univers de la protection de l'enfance semble rassembler de nombreux funambules. Des directeurs de la protection de l'enfance (Schmit, 2018) aux intervenants, en passant par les parents d'accueil, la présente recherche ramène la question de la responsabilité collective d'offrir les conditions nécessaires à toute personne qui décide de prendre soin des enfants de la marge, qu'elle fasse partie de leur quotidien ou de l'institution.

## ANNEXE A

### SCHÉMA D'ENTRETIEN

#### Question de départ

(Après un bref rappel du sujet d'étude et des objectifs) Pouvez-vous me raconter votre histoire en tant que parent d'accueil?

#### Thèmes pour les relances :

Avant la famille d'accueil :

- Choix de devenir parent d'accueil
- Anticipation avant l'accueil des enfants
- Attentes par rapport au placement
- Construction de l'enfant imaginaire
- Rencontre de l'enfant réel et de l'enfant imaginaire

Expérience en tant que parent d'accueil :

- Co-construction de la parentalité
- Place du conjoint(e)
- Articulation conjugal/parental
- Représentation de soi en tant que parent d'accueil
- Définition d'un parent d'accueil
- Aspects positifs
- Défis à relever

- Évolution des motivations
- Et si ce choix était à refaire ?

Expérience de la relation à l'enfant (aux enfants) :

- Projections parentales
- Identifications du parent à l'enfant
- Ressemblances-différences de l'enfant par rapport aux parents
- Enfant imaginaire-enfant réel
- Moments marquants

Histoire familiale du parent :

- Représentation de soi enfant
- Attitude des parents d'origine du parent d'accueil
- Personnes significatives
- Soutien familial par rapport au choix de devenir parent d'accueil
- État de la relation actuelle aux parents

Ces thèmes sont tirés de différents entretiens de la parentalité déjà présents dans la littérature concernant la parentalité, soient : le Working Model of the Child Interview (WMCI) par Zeanah, C. H., Benoît, D. et Parker, K. (1994), le Clinical Interview for Parents during Pregnancy (CGG) par Lis, A., et Zennaro, A. (1997), le Parent Development Interview (PDI) par (Aber, Marie, Berger, Bresgi, et Kaplan, 1993), le Interview of Maternal Representations During Pregnancy (IRMAG) de Ammaniti, M., Cabdelori, C., Pola, M., et Tambelli, R. (1999) et l'Entretien R de Nanzer et al. (2012). Certains thèmes proviennent également d'autres théories psychanalytiques qui ont été mentionnées dans la recension des écrits.

## ANNEXE B

### QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Ce questionnaire vise à recueillir des informations générales qui permettront de décrire les caractéristiques des participants de la recherche. Ces informations demeureront strictement anonymes et confidentielles.

Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Plus haut degré de scolarité complété :

\_\_\_ Secondaire non complété

\_\_\_ Maîtrise

\_\_\_ Secondaire

\_\_\_ Doctorat

\_\_\_ Collégial

\_\_\_ Post-doctorat

\_\_\_ Baccalauréat

\_\_\_ Autre, spécifiez

Occupation principale présentement :

\_\_\_\_\_

Revenu familial moyen :

\_\_\_ 45 000 à 54 999\$

\_\_\_ 85 000 à 94 999\$

\_\_\_ 55 000 à 64 999\$

\_\_\_ 95 000 à 104 999\$

\_\_\_ 65 000 à 74 999\$

\_\_\_ 105 000 à 114 999\$

\_\_\_ 75 000 à 84 999\$

\_\_\_ 115 00 \$ et plus

Combien d'enfants avez-vous en tout? \_\_\_

Combien parmi eux vous sont confiés par le Centre jeunesse? \_\_\_

Âge de chaque enfant : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Origine de chaque enfant :

Origine de chaque parent d'accueil :

Combien d'enfants avez-vous accueilli depuis que vous êtes parent d'accueil? \_\_\_

Êtes-vous syndiqué? \_\_\_

Qui a fait le choix de devenir famille d'accueil?

\_\_\_ Vous    \_\_\_ Conjoint(e)    \_\_\_ Les deux

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**L'expérience de la parentalité d'accueil**

*Laboratoire de recherche «Parentalités et enfant en développement»*

**Étudiante-chercheur responsable du projet :**

Ariane Boyer

Candidate au doctorat en psychologie – Université du Québec à Montréal

boyer.ariane@courrier.uqam.ca

**Directrice de recherche :**

Raphaële Noël, Ph.D.

Professeure au département de psychologie – Université du Québec à Montréal

noël.raphaële@uqam.ca

**But général du projet :**

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet qui vise à explorer l'expérience des parents d'accueil. Ce projet vise également à mieux comprendre le choix de devenir famille d'accueil et à décrire les spécificités de cette forme de parentalité.

**Tâches qui vous seront demandées :**

Votre participation consiste à participer à deux entrevues individuelles au cours desquelles il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience passée en tant que parent d'accueil, vos motivations à devenir parent d'accueil, votre satisfaction par rapport à ce statut, etc. Chaque entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Les entrevues auront lieu dans un local de recherche à l'UQÀM, à l'heure qui sera convenue avec la personne responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

**Moyens de diffusion :**

Les résultats de cette recherche seront publiés dans une thèse de doctorat et dans deux articles scientifiques qui seront soumis à des revues savantes.

Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

**Avantages et risques :**

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension de l'expérience affective des parents d'accueil. De plus, cette recherche pourrait mener à la mise sur pied de nouveaux services ou ressources

destinés aux parents d'accueil. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience plus difficile en tant que parent d'accueil. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé.

**Anonymat et confidentialité :**

Il est entendu que les renseignements recueillis lors des entrevues sont confidentiels et que seules la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

**Participation volontaire :**

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la

condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

### **Questions sur le projet ou sur vos droits**

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro (inscrire le futur numéro de poste du laboratoire) pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche, Mme Raphaële Noël, des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires. Vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CERPÉ), par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro (514)-987-3000 # 1646 ou par courriel à : [savard.josee@uqam.ca](mailto:savard.josee@uqam.ca).

### **Remerciements**

Votre collaboration est d'une grande importance à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

### **Signatures :**

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à

cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

**Signature du participant :**

**Date :**

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

**Signature du responsable du projet :**

**Date :**

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdel-Baki, A. et Poulin, M.-J. (2004). Du désir d'enfant à la réalisation de l'enfantement. *Psychothérapies*, 24, 3-9.
- Ackerman, J. P. et M. Dozier. (2005). The Influence of Foster Parent Investment on Children's Representations of Self and Attachment Figures. *Applied developmental psychology*, 56, 507-520.
- Alberola, E. (2009). La professionnalisation des assistantes maternelles : un processus en cours. *Politiques sociales et familiales*, 97, p. 71-76.
- Allard, M-A., Martin, F., Noël, R. et Bouche-Florin, A. (2015, mars). Soutenir la parentalité en situation de précarité : oscillation de l'intervenant entre éducation et accompagnement. Affiche présentée au 37e congrès de la SQRP, Gatineau.
- Andersson, G. (2001). The Motives of Foster Parents, their Family and Work Circumstances. *British Journal of Social Work*, 31, 235-248.
- André-Trévenec, G. (2013). Adoption internationale : l'accompagnement de la parentalité adoptive des postulants au-delà de l'agrément. *Enfances & Psy*, 2(59), 73-88.
- Antoine, F., Gauthier, J-M. et Boudou-Orliac, F. (2009). Groupe de parole dans la formation des assistantes maternelles. *Empan*, 2(74), 66-72.
- Arvidson, J., Kinniburgh, K., Howard, K., Spinazzola, J., Strothers, H., Evans, M, Andres, B., Cohen, C. et Blaustein, M. E. (2011). Treatment of Complex Trauma in Young Children: Developmental and Cultural Considerations in Application of the ARC Intervention Model. *Journal of Child et Adolescent Trauma*, 4, 34-51.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2018). Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse /directeurs provinciaux.  
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/nouvelles/797-bilan-dpj-2018-la-cause-des-enfants-tatouee-sur-le-coeur>

- Bagirishya, H. et S. Gilbert. (2002). Les familles d'accueil québécoises : travailleurs autonomes ou familles de substitution ? Rapport soumis à la Fédération des familles d'accueil du Québec, Québec, Université Laval.
- Ballen, N., A. Bernier, E. Moss, G. M. Tarabulsy et St-Laurent, D. (2010). Insecure Attachment States of Mind and Typical Caregiving Behavior among Foster Mothers. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 31, 118-125.
- Baribeau, C. (2005). Le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives*, 2, 98-114.
- Barlett, J. N. (2009). *Negative mood regulation expectancies, parenting hassles, parenting satisfaction, and distress in foster mothers* (Mémoire de maîtrise). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (1466001).
- Basiaga, J. P., Rog, A. et Zieba-Kotodziej, B. (2018). Professional foster families in the reunification process – Polish experience. *Child & family social work*, 1-8.
- Bastard, B. (2006). Une nouvelle police de la parentalité ? *Enfance Familles Générations*, 5, 11-21.
- Beaumier, I. (2011). *Les représentations sociales des parents d'accueil concernant leur rôle auprès des enfants et leur famille*, (mémoire de maîtrise en service social, Université Laval, Québec). Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/23058>.
- Benedek, T. (1959). Parenthood as A Developmental Phase : A Contribution to the Libido Theory. *Journal of the American Psychoanalytic Association*, 7(3), p. 389-417.
- Berger, M. (2002). L'échec de la protection de l'enfance en danger, ou l'impossible changement. *Devenir*, 3(14), 197-238.
- Berger, M. (2011). Les séparations à but thérapeutique. Paris : Dunod.
- Boutanquoi, M. (2015). La « parentalité » est-elle une notion utilisée par les professionnels ? *Dialogue*, 1(207), 57-70.
- Boutanquoi, M., Bournel-Bosson, M. et Minary, J-P. (2016). La difficulté à élaborer des récits communs entre parents et professionnels. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(39), 37-57.
- Boyer, A. et Noël, R. (2017). La parentalité dans la famille d'accueil régulière: quelle filiation possible? Dans A. Goudet, K. Lavoie et A. Seery, *Discussions autour*

*de recherches étudiantes sur les familles au Québec*, Actes du colloque étudiant 2016 du Partenariat de recherche Familles en mouvance (p. 39-42). Montréal : Partenariat de recherche Familles en mouvance.

- Boyer, A. et Noël, R. (2018a). Les parents funambules: entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec. *Enfances Familles Générations*, 30, 1-23.
- Boyer, A. et Noël, R. (2018b). Accompagner les parents d'accueil québécois: comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants? *Bulletin de psychologie*, 6(558), 887-901.
- Boyer, A. et Noël, R. (2019). Paroles d'hommes dans la famille d'accueil : reconnaître leur place et penser leur spécificité. *Dialogue*, 2 (224), 185-204.
- Broady, T. R., G. J. Stoyles, K. McMullan, P. Caputi et Crittenden, N. (2010). The Experiment of Foster Care. *Journal of Children and Family Studies*, 19, 559-571.
- Brown, J. D. (2008). Foster parents' perceptions of factors needed for successful foster placements. *Journal of child and family studies*, 17, 538-554.
- Brown, J. D. et Bednar, L. M. (2006). Foster parent perceptions of placement breakdown. *Children and youth services review*, 28, 1497-1511.
- Brown, J. et Calder, P. (1999). Concept-mapping the challenges faced by foster parents. *Child and youth services review*, 21(6), 481-495.
- Brown, J. D. et Campbell, M. (2007). Foster parent perceptions of placement success. *Children and youth services review*, 29, 1010-1020.
- Brunet, L. (2009). La recherche psychanalytique et la recherche sur les thérapies psychanalytiques. Réflexions d'un psychanalyste et chercheur. *Filigrane : écoutes psychanalytiques*, 18(2), 70-85.
- Buehler, C., Cox, M. E. et Cuddeback, G. (2003). Foster parents' perceptions of factors that promote or inhibit successful fostering. *Qualitative social work*, 2(1), 61-83.
- Burce, C.M. (2017). *Correlates of parental self-efficacy among kin and non-kin foster parents* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (10687433).

- Bydlowski, M. (1997). *La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité*. Paris : PUF.
- Cabantous, D. et Robin, P. (2016). Les ressources parentales au prisme des écrits professionnels : comment lire entre les lignes ? *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(39), 59-79.
- Carew, N. M. (2016). *Secondary traumatic stress and the foster parenting experience : exploring factors associated with the prevalence of secondary traumatic stress in foster parents caring for children who have experienced trauma* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (10152116).
- Castonguay, L., et Noël, R. (2017). MTE et psychanalyse : analyse en tandem et pensées associatives enracinées. *Approches inductives*, 4(2), 240-266.
- Castonguay, L. et Noël, R. sous presse. Les pères en consultation psychologique pour leur enfant : paroles de cliniciens. *Enfances & Psy*, 81.
- Cavazzi, T., Guilfoyle, A. et Silms, M. (2010). A Phenomenological Study of Foster Caregivers' Experiences of Formal and Informal Support. *Illinois Child Welfare*, 5(1), 125-141.
- Cébula, J-C. (2010). Assistants familiaux : des théoriciens du quotidien. *Empan*, 4(80), p. 54-57.
- Chapon, N. (2005). Un nouveau regard sur le placement familial : relations affectives et mode de suppléance. *Dialogue*, 1(167), 17-27.
- Chapon, N. (2011). À qui appartient l'enfant en accueil familial ? *Dialogue*, 3(193), 153-164.
- Charmaz, K. (2006). *Constructing Grounded Theory*. London: SAGE Publications.
- Chassey, J., F. Renault et Thevenot, A. (2012). Professionnalisation des assistantes familiales et intérêt de l'enfant accueilli. *Psychologie clinique*, 18, 51-62.
- Cherchari, M. S. (2010). Retour sur le statut juridique des assistants familiaux. *Empan*, 4(80), p. 32-35.
- Cherry, J. (2007). *Scale validation of co-parenting in foster couples* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3286911).

- Cocquebert, A. (2003). Entendre la parole des parents meurtris, *Enfances et psy*, 1(21), 73-78.
- Cole, S. (2005). Foster Caregiver Motivation and Infant Attachment : How do Reasons for Fostering Affect Relationships ? *Child and Adolescent Social Work Journal*, 2(56), 441-457.
- Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux. (2012). Première entente collective entre le ministre de la santé et des services sociaux et l'Alliance des associations démocratiques des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ CSD). Repéré à <http://www.cpnsss.gouv.qc.ca/rirtf/download.php?f=377b63dabfdbdc43ea2ba771a8a769d4>
- Cooley, M. E., Heather, M. T. et Wojciak, A. S. (2017). Risk, resilience, and complexity : Experiences of foster parents. *Children and youth services review*, 76, 35-41.
- Cooley, M. E. et Petren, R. E. (2011). Foster parent perceptions of competency : Implications for foster parent training. *Children and youth services review*, 33, 1968-1974.
- Costa, G. (2015). *Trust, bond, and length in care : exploring foster care parenting styles* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3735147).
- Crine, A.-M. (2013). Accompagner les candidats à l'adoption : l'expérience de la Belgique et du Luxembourg. *Enfances & Psy*, 2(59), 40-45.
- Crum, W. (2009). Foster parent parenting characteristics that lead to increased placement stability or disruption. *Children and youth services review*, 32, 185-190.
- Cyrulnik, B. (1989). *Sous le signe du lien*. Paris : Hachette.
- Dando, I. et Minty, B. (1987). What Makes a Good Foster Parent? *British journal of Social work*, 17, 383-399.
- Daniel, E. (2011). Gentle Iron Will : Foster Parents' Perspectives. *Children and youth review*, 33, 910-917.
- De Chasseay, J., Renault, F., & Thevenot, A. (2012). Professionnalisation des assistantes familiales et intérêt de l'enfant accueilli. *Psychologie clinique*, 18, p. 51-62.

- De Chassey, J. (2014). Interrogations sur la fonction paternelle dans l'accueil familial. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 2(90), 97-108.
- Delawarde, C., Briffault, X. et Saïas, T. (2014a). L'enfant, sa famille et la santé publique : une fable périlleuse ? *Devenir*, 1(26), 45-58.
- Delawarde, C., Briffault, X., Usubelli, L. et Saïs, T. (2014b). Aider les parents à être parents ? Modèles et pratiques des programmes « evidence-based » d'aide à la parentalité. *Annales médico-psychologiques*, 172, 273-279.
- Delfabbro, P., Taplin, J., et Bentham, Y. (2002). Is it worthwhile ? Motivational factors and perceived difficulties of foster caring in South Australia. *Adoption and fostering*, 26(2), 2002.
- De Meayer, S., J. Vanderfaeillie, F. Vanschoonlandt, M. Robberechts et F. Van Hoen. (2014). Motivation for Foster Care. *Children and Youth Services Review*, 26, 143-149.
- de Montigny, F., Devault, A., Lacharité, C., Quiénart, A., Dubeau, D., Miron, J-M., Fleurant, A., Gervais, C., Dragon, J-F., Este, D., St-Amand, N., Bélanger, J-M., et Lozier, F. (2009). L'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes. *Reflets*, 15(1), 102-119.
- De Montigny, F., et Lacharité, C. (2012). Perception des professionnels de leurs pratiques auprès des parents de jeunes enfants. *Enfance Familles Générations*, 16, 53-73.
- De Chassey, J. (2014). Interrogations sur la fonction paternelle dans l'accueil familial. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 2(90), 97-108.
- Dérivois, D. et Marchal, H. (2013). Qu'accueille la famille d'accueil? *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 61, 357-364.
- Devault, A. Zaouche-Gaudron, C et Huard-Fleury, M.-C. (2016). Apprivoiser les pères en protection de l'enfance. *Dialogue*, 4(214), 83-96.
- Deyoung, J. M. (2008). *Attachment Phenomena in Foster Families: Exploring Contributions from Foster Parents' Early Attachment Experiences* (mémoire de maîtrise). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3311814).
- Diaz, R. (2017). *The experience of foster parents: what keeps foster parents motivated to foster long term?* (Thèse de doctorat). (10669797).

- Djaoui, E. (2009). L'évaluation dans la demande d'agrément des assistantes maternelles : charge psychique et imaginaire maternaliste. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2(8), p. 135-149.
- Dowdell, E. B. et Cavanaugh, D. J. (2009). Caregivers of Victimized Children: Differences Between Biological Parents and Foster Caregivers. *Journal of Psychosocial Nursing*, 47(6), 28-36.
- Dozier, M., K. C. Stovall, K. E. Albus et B. Bates. (2001). Attachment for Infants in Foster Care : The Role of Caregiver State of Mind. *Child Development*, 72(5), 1467-1477.
- Dubois-Comtois, K., C. Cyr, C. Vandal et E. Moss. (2000). Le placement en famille d'accueil. Dans G. M. Tarabulsky, M. A. Provost, J.-P. Lemelin, A. Plamondon et C. Dufresne, Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent (tome 2). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dyer, C. T. (2005). *Assessing Factors that Impact Burnout in Therapeutic Foster Parents* (thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3163102).
- Ebener, L. et Cury, M. (2008). L'agrément adoption : accès à une autre parentalité ? *Le Journal des psychologues*, 9 (262), 52-55.
- Euillet, S. (2010). La professionnalisation des assistants familiaux : un processus aux enjeux relationnels multiples. *Empan*, 4(80), p. 77-82.
- Euillet, S. (2012). Vers une professionnalisation personnelle des assistants familiaux. *Vie sociale et traitements*, 4(116), p. 59-65.
- Euillet, S. et C. Zaouche-Gaudron. (2007). Assistants familiaux : une parentalité d'accueil? *Pratiques psychologiques*, 3, 365-375.
- Farris, J. (2017). *Examining differences between foster parents who continue to foster children and those who do not* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (10615620).
- Fergeus, J., Humphreys, C., Harvey, C. et Herman, H. (2018). Supporting foster and kinship carers to promote the mental health of children. *Child & family social work*, 1-7.
- Flavigny, C. (2011). *L'infantile, l'enfantin*. Paris: PUF.

- Fonagy, P., H. Steele et Steele, M. (1991). Maternal Representations of Attachment During Pregnancy Predict the Organization of Infant-Mother Attachment at One Year of Age. *Child Development*, 62, 891–905.
- Freud, S. (1905). Trois essais sur la théorie sexuelle, 1905-1924. Paris, France : Flammarion, 2011.
- Freud, S. (1914). Pour introduire le narcissisme. Paris: Payot, 2012.
- Freud, S. (1920). Au-delà du principe de plaisir. Paris : Payot, 2010.
- Freud, S. (1923). Le Moi et le Ça. Dans Essais de psychanalyse. Paris : Payot, 1981.
- Friedman, L. (2017). *Shortage of foster parents: an exploratory study of the attrition of prospective foster parents during the licensing process* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (10274507).
- Fuentes, M. J., Salas, M. D., Bernedo, I. M. et Garcia-Martin, M. A. (2014). Impact of the parenting style of foster parents on the behavior problems of foster children. *Child: care, health and development*, 41(5), 704-711.
- Gabler, S., Kungl, M., Bovenschen, I., Lang, K., Zimmermann, J., Nowacki, K., Kliewer-Neumann, J. et Spangler, G. (2018). Predictors of foster parents' stress and associations to sensitivity in the first year after placement. *Child abuse and neglect*, 79, 325-338.
- Geiger, J., Hayes, M. J. et Lietz, C. A. (2013) Should I stay or should I go? A mixed methods study examining the factors influencing foster parents' decisions to continue or discontinue providing foster care. *Children and Youth Services Review*, 35, 1356-1365.
- Geiger, J., Hayes Piel, M. et Julien-Chinn, F. J. (2017). Improving Relationships in Child Welfare Practice: Perspectives of Foster Care Providers. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 34(1), 23-33.
- Giffard, R., Langlois, C., et Le Naour, M. (2010). Les troubles du comportement chez l'enfant: quelle fonction thérapeutique de l'accueil familial spécialisé ? *Thérapie familiale*, 3(31), 215-231.
- Gilbert, S. (2007). La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes. *Recherches qualitatives*, 3, 274-286.

- Gilbert, S. (2009). La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'apport heuristique de rencontres intersubjectives. *Recherches qualitatives*, 28(3), 19-39.
- Gilbertson, R., et Barber, J. G. (2003). Breakdown of foster care placement: Carer perspectives and system factors. *Australian Social Work*, 56(4), 329-339.
- Gilligan, R. (2000). Men as foster carers : A neglected resource? *Adoption and fostering*, 24(2), 63-69.
- Gilligan, R. (2012). Promoting a sense of secure base for children in foster care. *Journal of social work practice*, 26(4), 473-486.
- Glaser, B. G. et Strauss, A. A. (2010). La découverte de la théorisation ancrée. Paris : Armand Colin, 2010.
- Golse, B. (2006). Accompagnement ou psychothérapie : qui fait quoi ? *Contraste*, 1(24), 289-305.
- Golse, B. 2016. L'être-bébé. Paris : P.U.F.
- Goubau, D. et Ouellette, F.-R. (2006). L'adoption et le difficile équilibre des droits et des intérêts : le cas du programme québécois de la « Banque mixte ». *McGill Law Journal*, 51, 1-26.
- Gouvernement du Québec. (2009). Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives (R-24.0.2). Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/R-24.0.2>.
- Green, A. (2000). Le temps éclaté. Paris : Éditions de minuit.
- Grisi, S. (2011). Placement institutionnel de l'enfant et dispositif d'accompagnement de la parentalité. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 59(6), 376-384.
- Guyotat, J. (1995). Filiation et puerpéralité. Paris : PUF.
- Guyotat, J. (1980). Mort/naissance et filiation : Études de psychopathologie sur le lien de filiation. France : Masson.
- Haksoon, A., Greeno, E. J., Bright, C. L., Hartzel, S. et Reiman, S. (2017). A survival analysis of the length of foster parenting duration and implications for

- recruitment and retention of foster parents. *Children and youth services review*, 79, 478-484.
- Harmon, K. J. (2005). *A qualitative exploration of foster parents' experiences: Preparation and placement in a multidimensional treatment foster care program* (thèse de doctorat, Alliant International University, États-Unis). Accessible par Proquest Dissertations & Theses. (3164907).
- Hayes, M. J, Geiger, J. M, et Lietz, C. A. (2015). Navigating a Complicated System of Care: Foster Parent Satisfaction with Behavioral and Medical Health Services. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 32, 493-505.
- Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Toulouse : Éres.
- Hudson, P. et Levasseur, K. (2002). Supporting Foster Parents Caring Voices. *Child Welfare League of America*, LXXXI(6), 853-877.
- Inch, L. J. (1999). Aspects of foster fathering. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 16(5), 393-412.
- Janner-Raimondi, M. (2016). Penser l'accueil : de la diversité à l'altérité, place de l'éthico-politique pour construire du commun. *Le sujet dans le cité*, 2(7), 41-52.
- Joly, M.-P. (2013). *Mieux comprendre les facteurs associés à la satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle* (mémoire de maîtrise en service social, Université de Montréal, Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10437>
- Jouves, J. (2010). La place des assistants familiaux dans le placement familial. *Empan*, 4(80), p. 13-21.
- Kaës, R. (2010). *L'appareil psychique groupal* (3e ed.). Paris : Dunod.
- Knauer, D. et Cramer, B. (2006). Les thérapies brèves conjointes mères ou parents-bébés : évaluation, évolutions et processus cliniques. *Médecine & Hygiène*, 2(26), p. 97-102.
- Knauer, D. et Nanzer, N. (2005). Que nous apportent les parents dans la psychothérapie psychodynamique individuelle de l'enfant ? *Psychothérapies*, 3(25), p. 155-163.
- Lacharité, C. (2015). Participation des parents et services de protection de l'enfance. *Les cahiers du CEIDF*, 1, 4-26.

- Lacroix, I. (2015). Valorisation des « compétences parentales » et contrôle des risques dans l'accompagnement des parents : les ambivalences de la « contractualisation » en protection de l'enfance. *Recherches familiales*, 1(12), 197-209.
- Lambooy, B. (2009). Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? *Devenir*, 1(21), 31-60.
- Lamour, M. (2010). Parents défaillants, professionnels en souffrance. Bruxelles : Yakapa.be.
- Lanigan, J. D. et Burlison, E. (2017). Foster parent's perspectives regarding the transition of a new placement into their home : an exploratory study. *Journal of child and family studies*, 26, 905-915.
- Lapierre, V. (2014). *Reconnaissance du travail des familles d'accueil pour enfants : le cas du Québec*, (mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec). Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/24985>.
- Laplanche, J. et Pontalis, J.-B. (2009). Vocabulaire de la psychanalyse (5e ed.). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Lapointe, S. (2017). La posture du chercheur : liens émergents entre la MTE et la psychanalyse lacanienne. *Approches inductives*, 4(1), 144-173.
- Lebovici, S. (1995). Les interactions fantasmatiques. *Journal de pédiatrie et de puériculture*, 2, 94-98.
- Le Run, J.-L. (2013). L'adoption, des histoires à construire : l'accompagnement de la consultation adoption du Figuier. *Enfances & Psy*, 2(59), 100-112.
- Letendre, R. (2007). Contribution de la psychanalyse aux méthodologies qualitatives : quelques mots sur la rigueur en lien avec le dispositif d'hospitalité et la fonction tierce. *Recherches qualitatives*, 3, 384-396.
- Lévy-Soussan, P. (2002). Travail de filiation et adoption. *Revue française de psychanalyse*, 1(66), 41-69.
- Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2012). Méthodologie de la théorisation enracinée. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- MacGregor, T. E., Rodger, S., Cummings, A. L. et Leschied, A. W. (2006). The Needs of Foster Parents: A Qualitative Study of Motivation, Support, and

- Retention. *Qualitative Social Work: Research and Practice*, 5(3), 2006, 351-368.
- Mainpin, A. M., Minary, J-P. et Boutanquoi, M. (2016). Maman travaille chez moi avec d'autres enfants...Le travail des membres de la famille dans l'accueil familial. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2(22), 21-34.
- Manzano, J., Palacio Espasa, F., & Zilkha, N. (1999). Les scénarios narcissiques de la parentalité. Paris : PUF.
- Martins, E. (2011). La place du conjoint de l'assistante familiale en accueil familial. *Empan*, 1(81), 127-132.
- Martins, E. (2009.) La participation des conjoints d'assistantes familiales au suivi institutionnel des jeunes accueillis. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2(26), 35-53.
- Mayan, M. J. (2009). *Essentials of qualitative inquiry*. Californie: Left Coast Press.
- Maykut, P., Morehouse, R. (1994). *Beginning qualitative research: A philosophic and practical guide*. London: Falmer.
- McKeough, K. B., Jones, C., Thompson, D., Kelly, PJ. et Campbell, LE. (2017). Foster carer stress and satisfaction: an investigation of organizational, psychological and placement factors. *Children and youth services review*, 76, 10-19.
- McLain, K. B. (2008). *The Impact of Burnout, Compassion Fatigue, and Compassion Satisfaction on Foster Parenting* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3320475).
- Mellier, D. et Gratton, E. (2015). Éditorial. La parentalité, un état des lieux. *Dialogue*, 1(207), 7-18.
- Metcalf, W. A et Sanders, G. F. (2012). Foster Parent Experience: The Later Years. *Child Welfare*, 91(4), 127-145.
- Michel, L. (2008). Un groupe peut en cacher un autre. Dans Nicolle, O., et Kaës, R., *L'institution en héritage : mythes de fondation, transmissions, transformations* (p. 85-104). Paris : Dunod.
- Migliorini, L., Rania, N., Cardinali, P., Guiducci, V. et Cavanna, D. (2018). Motivations and family functioning of foster families in Italy. *Journal of social service research*, 1-9.

- Ministère de la santé et des services sociaux. (2003). La pratique professionnelle et la ressource de type familial : Guide d'orientation. Repéré à [https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/documents/ress\\_intermediaires/Pratique-professionnelle-et-le-RTF.pdf](https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/documents/ress_intermediaires/Pratique-professionnelle-et-le-RTF.pdf)
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2010). Manuel de référence sur la protection de la jeunesse (Publication no 10-838-04F). Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000717/?&date=DESC>
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2016). Cadre de référence : Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (Publication no 15-801-01W). Repéré à <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/ressources/ri-rtf/cadre-de-reference-ri-rtf/>
- Missonnier, S. (2007). Le premier chapitre de la vie ? Nidification foétale et nidation parentale. *La psychiatrie de l'enfant*, 1(50), 61-80.
- Molénat, F. (2010). Naissances : pour une éthique de la prévention. Toulouse : Érès.
- Morin, S. (2015). *Facteurs d'échec et de réussite du placement : perception des familles d'accueil* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières). Repéré <http://depot-e.uqtr.ca/7649/>.
- Moss, E., Dubois-Comtois, K., Cyr, C., Carignan, M. et St-André, M. (2009). Évaluation d'un programme d'intervention visant à optimiser la sécurité affective et le développement moteur et cognitif des enfants placés en familles d'accueil. Montréal : Conseil canadien sur l'apprentissage.
- Murray, L., Tarren-Sweeney, M. et France, K. (2011). Foster carer perceptions of support and training in the context of high burden of care. *Child and Family Social Work*, 16, 149-158.
- Nanzer, N., Knauer, D., Palacio Espasa, F., Qayoom-Boulvain, Z., Hentsch, F., Clinton, P., Trojan, D. et Le Scouezec, I. (2012). Manuel de psychothérapie centré sur la parentalité. Paris : PUF.
- Neyrand, G. (2005). La parentalité d'accueil. *Dialogue*, 1(167), 7-16.
- Neyrand, G. (2013). Le soutien aux parents entre citoyenneté démocratique et individualisme néolibéral. Logique d'accompagnement et logique d'évaluation. *Recherches familiales*, 1(10), 49-56.
- Noël, R. et Cyr, F. (2009). Le père : entre la parole de la mère et la réalité du lien à l'enfant. *La psychiatrie de l'enfant*, 2(52), 535-391.

- Noël, R. et Cyr, F. (2010). Comment penser la fonction du père ? Vers une vision systémique de la fonction de triangulation. *Filigrane*, 19(1), 91-116.
- Orme, J. G. et Buehler, C. (2001). Foster Family Characteristics and Behavioral and Emotional Problems of Foster Children : A Narrative Review. *Family relations*, 50(1), 3-15.
- Orme, J., Buehler, C., McSurdy, M., Rhodes, K., Cox, M. E. et Patterson, D. A. (2004). Parental and familial characteristics of family foster care applicants. *Children and youth services review*, 26, 307-329.
- Orme, J. et Combs-Orme, T. (2014). Foster parenting together : Foster parent couples. *Children and youth services review*, 36, 124-132.
- Oulette, F.-R. (1995). La part de don dans l'adoption. *Anthropologie et Sociétés*, 19(1-2), 157-174.
- Ouellette, F.-R. et Goubau, D. (2009). Entre abandon et captation : l'adoption québécoise en « banque mixte ». *Anthropologie et Sociétés*, 33(1), 65-81.
- Ouellette, F.-R. et Lavallée, Carmen. (2015). La réforme proposée du régime québécois de l'adoption et le rejet des parentés plurielles. *McGill Law Journal*, 60(2), 295-331.
- Pagé, G. (2012). *Mieux comprendre le sentiment de filiation chez les parents qui accueillent un enfant en vue de l'adopter par le biais du programme québécois Banque-mixte* (thèse de doctorat en service social, Université de Montréal, Montréal). Repéré à [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9712/Page\\_Gen evieve\\_2012\\_these.pdf.txt?sequence=3](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9712/Page_Gen evieve_2012_these.pdf.txt?sequence=3)
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Collin.
- Pallanca, D. (2008). *Les caractéristiques des mères d'accueil et leur niveau de sensibilité maternelle dans le développement d'une nouvelle relation d'attachement chez les enfants placés*, (Thèse de doctorat en psychologie, Université du Québec à Montréal, Montréal). Repéré à <https://archipel.uqam.ca/1952/>

- Pallanca, D., E. Moss, M.-J. Béliveau et Vandal, C. (2011). Les représentations d'attachement de mères d'accueil. *Revue québécoise de psychologie*, 32(2), 149-169.
- Piel, M. H., Geiger, J. M., Julien-Chinn, F. J., et Lietz, C. (2016). An ecological systems approach to understanding social support in foster family resilience. *Child and family social work*, 1-10.
- Pellé, A. (2001). Le placement familial : les ruptures qui précèdent la séparation. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 44, 23-29.
- Pellé, A. (2002). « L'impossible quadruple filiation : la co-parentalité ». *Les recherches du Grape*, 63-69.
- Pentecôte, C., Turcotte, G. et Paquette, D. (2014). Faire place aux pères en contexte de protection de la jeunesse. *Défi jeunesse*, 22(2), 39-58.
- Piel, M. H., Geiger, J. M., Julien-Chinn, F. J. et Lietz, C. (2016). An ecological systems approach to understanding social support in foster family resilience. *Child and family social work*, 1-10.
- Pioli, D. (2004). Le soutien à la parentalité : entre émancipation et contrôle. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 1, 1-13.
- Poirier, M-A., Chamberland, C. et Ward, H. (2006). La collaboration lors d'un placement en famille d'accueil: une étude sur les interactions entre les adultes qui prennent soin d'un enfant placé. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2(20), 51-85.
- Poirier, M-A., Simard, M-C., Decaluwe, B. et Beaumier, I. (2010). Le projet SOCEN au Québec. Québec : Association des centres jeunesse du Québec.
- Puskas, D. (2002). *Amours clouées*. Montréal: Béliveau.
- Rhodes, K. W., Orme, J. G. et Buehler, C. (2001). A comparison of family foster parents who quit, consider quitting, and plan to continue fostering. *Social service review*, 75(1), 84-114.
- Rhodes, K. W., Orme, J. G. et McSurdy, M. (2003). Foster parents' role performance responsibilities : perceptions of foster mothers, fathers and workers. *Fathering*, 8(1), 24-36.

- Rhodes, K., M. E. Cox, J. G. Orme et Coakley, T. (2006). Foster Parents' Reasons for Fostering and Foster Family Utilization. *Journal of sociology & social welfare*, 33(4), 105-126.
- Riggs, D. W., Delfabbro, P. H. et Augoustinos, M. (2010). Foster fathers and carework : engaging alternate models of parenting. *Fathering*, 8(1), 24-36.
- Rosenwald, M. et Bronstein, L. (2008). Foster parents speak : preferred characteristics of foster children and experiences in the role of foster parent. *Journal of family social work*, 11(3), 287-302.
- Roussillon, R. (2008). *Le jeu et l'entre-je(u)*. Paris : Presses universitaires de France.
- Roussillon, R. (2013). *Paradoxes et situations limites de la psychanalyse (3e édition)*. Paris : PUF.
- Roussillon, R. (2014). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale (2e ed.)*. Paris : Elsevier Masson.
- Saint-Jacques, M-C., Drapeau, S. et Turbide, C. (2015). Les impacts sur les familles des modifications apportées à la loi sur la protection de la jeunesse au Québec : progrès, espoirs et points de tension. *Recherches familiales*, 1(12), 181-196.
- Samrai, A., Beinart, H., Harper, P. (2011). Exploring foster carer perceptions and experiences of placements and placement support. *Adoption and Fostering*, 35(3), 38-49.
- Schmit, R. (2018). Le directeur d'institution – l'art du funambule au service des enfants accueillis. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(59), 185-200.
- Sellenet, C. (2007). La reconnaissance de la place des parents dans les institutions de protection de l'enfance en France. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(21), 29-49.
- Sellenet, C. (2009). Approche critique de la notion de « compétences parentales ». *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2(26), 95-116.
- Sellenet, C. (2013). Accompagner le désir d'enfant dans le champ de l'adoption. *Enfances & Psy*, 2(59), 31-39.
- Sihbahara, F. (2016). *Loss and the grieving process among current and former foster parents who experience separation from a child* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3735222).

- Sinclair, I. et Wilson, K. (2003). Matches and mismatches: The contribution of carers and children to the success of foster placements. *British journal of social work*, 33, 871-884.
- Storer, L. H., S. Barkan, L. L. Stenhouse, C. Eichenlaub, A. Mallillin et Haggerty, K. (2014). In Search of Connection : The Foster Youth and Caregiver Relationship. *Children and youth services review*, 42, 110-117.
- St-Pierre, A. (2016). *Attachement des enfants en famille d'accueil : contribution de la santé mentale et de la sensibilité interactive du parent d'accueil ainsi que des caractéristiques du placement* (essai de doctorat en psychologie, Université Laval, Québec). Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/27264>
- Sune, J-P. (2010). L'assistant familial est un travailleur social. *Empan*, 4(80), 10-12.
- Tassin, M. (2004). Des femmes et des hommes dans l'accueil familial. *Empan*, 1(53), 12-22.
- Taylor, B. J. et McQuillan, K. (2014). Perspectives of foster parents and social workers on foster placement disruption. *Child care in practice*, 20(2), 232-249.
- Thevenot, A, Renault, F. et de Chassey, J. (2005). Accueil d'un enfant : enjeux psychiques et processus de parentalité pour l'assistante maternelle. *Dialogue*, 4(170), 91-99.
- Tonheim, M. et Iversen, A. C. (2018). We felt completely left to ourselves. Foster parents' views on placement disruption. *Child & family social work*, 1-8.
- Tracy, S. J. (2013). *Qualitative Research Methods : Collecting Evidence, Crafting analysis, Communicating Impact*. UK: Wiley-Blackwell.
- Turbiaux, C. (2010). Accueil familial et professionnalisation. *Empan*, 4(80), 22-31.
- Turcotte, D., Dionne, E, et Cloutier, R. (2008). Le recrutement et la rétention des familles d'accueil : un défi pour les organismes de services à l'enfance. *Canadian Social Work/Travail social canadien*, 10(1), 64-83.
- Turcotte, D., Drapeau, S., Hélie, S., Turcotte, G., Saint-Jacques, M.-C., Goyette, M., Gagné, M.-H., Poirier, M.-A., Simard, M.-C., Dessureault, D. et Poulit, E. (2011). *Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse: un premier bilan*. Québec : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), Université Laval.

- Turcotte, G. et Pentecôte, C. (2014). Faire place aux pères dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté. *Défi jeunesse*, 22(2), 2-4.
- Tyejbee, T. (2003). Attitude, Interest, and Motivation for Adoption and Foster Care. *Child welfare league of America*, 82(6), 685-706.
- Van Santen, E. (2015). Factors associated with placement breakdown initiated by foster parents – empirical findings from Germany. *Child & family social work*, 20, 191-201.
- Washington, K-M. (2006). *Factors contributing to attrition and placement breakdown in foster care* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (3233705).
- Wendland, J., et Gague-Finot, J. (2008). Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance. *Devenir*, 4(20), 319-345.
- Whenan, R., Oxlad, M. et Lushington, K. (2009). Factors associated with foster carer well-being, satisfaction and intention to continue providing out-of-home care. *Children and youth services review*, 31, 752-760.
- Wilson, K., Sinclair, I. et Gibbs, I. (2000). The trouble with foster care: the impact of stressful events on foster carers. *British journal of social work*, 30, 193-209.
- Wilson, K., Fyson, R. et Newstone, S. (2007). Foster fathers: their experiences and contributions to fostering. *Child and family social work*, 12, 22-31.
- Winnicott, D. D. (1975). *Jeu et réalité*. France : Gallimard.
- Wouango, J., et Turcotte, D. (2014). Configurations institutionnelles de la protection de l'enfance : regards croisés de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique du Nord. *Enfance Familles Générations*, 21, 237-259.